



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**HARVARD COLLEGE
LIBRARY**



FROM THE LIBRARY OF

IRVING BABBITT

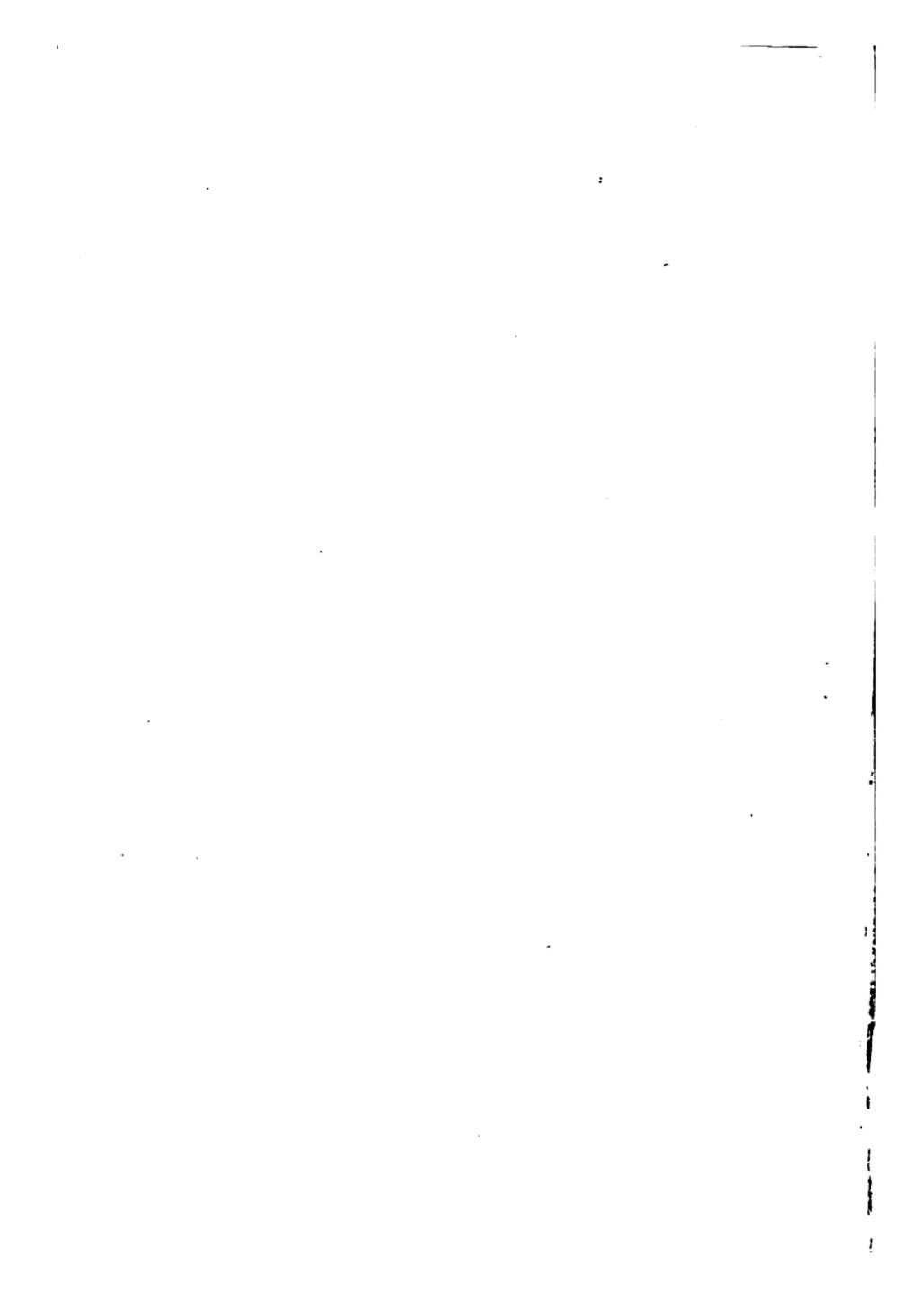
CLASS OF 1889

Professor of French Literature

1912-1933



3 2044 102 877 271



EducT
21655
275.858



Pitt Press Series.

LOUIS XI

ET

CHARLES LE TÊMÉRAIRE

BY

J. MICHELET.

EDITED BY

ARTHUR R. ROPES, M.A.

LATE FELLOW OF KING'S COLLEGE, CAMBRIDGE.

STEREOTYPED EDITION.

Cambridge:

AT THE UNIVERSITY PRESS.

1898

[*All Rights reserved*]

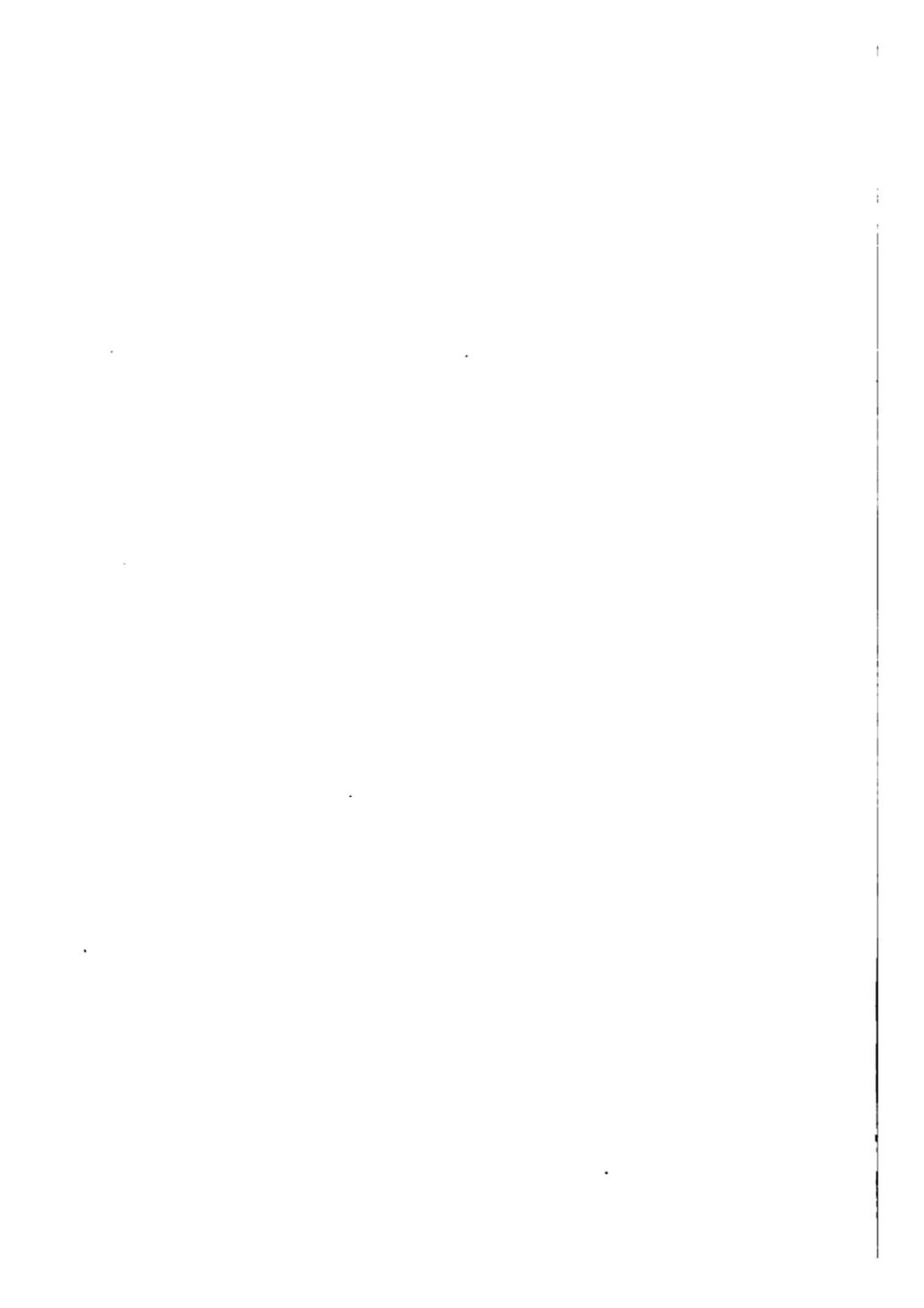
EdusT 21655.275.858

HARVARD COLLEGE LIBRARY,
FROM THE LIBRARY OF
PROF. IRVING BABBITT
SEPT. 28, 1933

First Edition 1896.
Reprinted 1897, 1898.

CONTENTS.

	PAGE
MAP	<i>to face Title</i>
INTRODUCTION	v
LOUIS XI ET CHARLES LE TÊMÉRAIRE	
Avertissement	I
Première Partie	
§ I. <i>Louis XI—Sa révolution, 1462—1464</i>	5
Deuxième Partie	
§ I. <i>Contre-révolution féodale—Humiliation de Louis XI à Conflans et Saint-Maur, 1465</i>	14
§ II. <i>Charles le Téméraire—Nouvelle humiliation du Roi à Péronne et à Liège, 1466—1468</i>	36
§ III. <i>Lutte de Louis XI et de Charles le Téméraire en France et en Angleterre—Invasion anglaise—Le Roi tributaire des Anglais, 1469—1474</i>	56
Troisième Partie	
§ I. <i>Charles le Téméraire se détourne vers le Rhin—Ses premiers revers—Louis XI achète l'alliance des Suisses, 1473—1475</i>	64
§ II. <i>Charles le Téméraire vaincu par les Suisses à Granson et à Morat, 1476</i>	81
§ III. <i>Charles le Téméraire tué à Nancy—Louis XI triomphe, recueille et meurt, 1477—1483</i>	92
GENEALOGICAL TABLE	108
CHRONOLOGICAL TABLE	109
NOTES	111
INDEX	141



INTRODUCTION.

JULES MICHELET, the author of this work, was born in Paris, August 21, 1798. His father was a printer, who had set up his press in a disused church. From an early age Jules had to assist in the work of printing. However, his parents contrived to send him to school, and he profited so well by his opportunities as to become, in 1821, teacher of history at the Collège Sainte Barbe. History became his life-study, and in 1827 appeared his masterly *Précis de l'Histoire Moderne*. In 1831 he published a Roman History, following the lines of Niebuhr; and in the same year he became the head of the Historical Section of the National Archives (answering to our Record Office). He now began work on a French History, and between 1833 and 1843 issued six volumes covering the history of France from the earliest times to the death of Louis XI. These six volumes are on the whole the best work Michelet did in history; they are more sober and impartial than his later work, and are founded on a wide study of documents, many of them unpublished. In 1838 Michelet became Professor of History and Moral Science at the Collège de France. Here he threw himself into the struggle against the clerical reaction of the time, combating priestly influence in his work *Le Prêtre, la Femme et la Famille*. He also wrote a history of the French Revolution—which, like Carlyle's work on that period, was a sort of prose epic.

Michelet, holding Republican views, gave up his professorship after the Coup d'Etat of 1851. In 1852, refusing to take the oath of allegiance to Napoleon III., he lost his post at the Archives. He retired into the country, and unable to pursue his historical researches as formerly, wrote a series of brilliant popular works on Natural History—*L'Oiseau* (1856), *L'Insecte* (1857), *La Mer* (1861), &c. Resuming his historical labours, he carried his History of France on to 1789; but the later series of volumes

is inferior in historical value to the former. It is more vehement, passionate and partial in tone, and far less founded on documentary evidence; while too much importance is given to the personal details of Court life.

Michelet's health was greatly shaken by his grief at the disasters of 1870—71; and though the care of his wife preserved his life for the time, he died at Hyères, Feb. 9, 1874, while engaged, with indefatigable industry, upon a history of the present century.

Michelet has been called the French Carlyle; but the comparison is unjust to Michelet as a historian. In his wide study of documents, his industrious research, his perception of the great laws of history, Michelet, with all his occasional unfairness, his too obtrusive patriotism, his lyrical outbursts, is a real historian; while the capricious and unmethodical studies of Carlyle, and his inaccuracy in almost every detail of his narratives, deprive his works of authority as histories. Michelet excelled in throwing himself into the life of a past age, and setting it vividly before our eyes.

The present work—*Louis XI et Charles le Téméraire*—is a popular abridgement of the sixth volume of Michelet's History of France. It represents the author's historical talent at its best, before the great change in his method of writing took place, and before the approach to modern times in the subject aroused modern prejudices in the writer. The time of Louis XI. was well adapted to show Michelet at his best. It is an age which needs his faculty of insight and narration to make it at all interesting to a reader; while there is no person in it for whom enthusiasm can be felt by any one. The record of the fifteenth century is generally repulsive. Neither Louis XI. nor Charles the Bold can be called heroic by any stretch of flattery—the former a suspicious and perfidious tyrant, whose victory we grudge him, even while we admit that it was beneficial to France; the latter a ruler as heterogeneous as his own dominions, possessing enough chivalry to spoil his policy and enough policy to stain his chivalry, and assuming all the attributes of a great conqueror, while without any real military talent. It is

impossible even to feel sympathy with the Swiss who conquered Charles the Bold. They were not defending their freedom against a foreign tyrant, but carrying out an aggression on the lands of a neighbour disposed to be friendly; their great bravery was disgraced by as great a cruelty; and in striking down Burgundy at the bidding and for the gold of Louis XI., they were inaugurating that system of mercenary service abroad which became afterwards the shame of the Swiss name. Thus even a historian so prone to enthusiasm as Michelet cannot be other than sober and impartial.

Louis XI. of France was one of the group of prudent and scheming sovereigns who reigned at the close of the 15th century, and helped to consolidate the great monarchies of the 16th century. Henry VII. reduced the anarchy of the Roses to order in England. Ferdinand the Catholic crushed the alien power of the Moors and united the Spanish kingdoms. It was the work of Louis XI. to determine the future of France, and to found firmly that centralized and absolute French monarchy which was to last, with slight interruptions, till the Revolution.

The unification of France under Philip Augustus and Philip the Fair, and their apparently absolute rule, had been premature. The later kings themselves helped to revive the divisions of the kingdom by granting great fiefs to members of the royal house—the *noblesse* of the *fleurs-de-lis* as they were called—and this course, as in England, produced civil war. This civil war had favoured an English invasion that almost conquered the whole of France; and though Charles VII. had been able, aided by the revival of French vigour under Jeanne d'Arc, to expel the English, he had first to buy off their ally, the Duke of Burgundy, the most powerful of the French princes, by concessions that enabled his power to overshadow the crown. John "the Good" had invested his favourite son Philip the Bold with the Duchy of Burgundy, which had fallen to the crown; and Philip added to it by marriage Franche Comté or the County of Burgundy, and Flanders. Philip's son, John the Fearless, added much to these dominions before his murder on the bridge of Montereau; and his son Philip the Good, ally

first of England and then of France, profited by both alliances, besides seizing on Hainault, Holland, and the rest of the territories claimed by Jacqueline of Hainault.

This great dominion, strong in the wealth of Flanders, the warlike vigour of Burgundy, the manifold resources of many provinces and populations, but weak in its straggling position and the jarring interests and tempers of its motley races, was the antagonist of the reviving French monarchy. It was the life-work of Louis XI. to break it down. At first, as we shall see, his haste and violence in reform aroused against him a coalition of the great nobles, too strong to resist. For a time—but only for a time—the League of the Public Weal held the king as powerless as one of the first Capets among his great vassals. But gradually the royal power emerged, the league of princes fell apart. Charles the Bold, impatiently hurrying from one scheme to another, pursuing at once half a dozen objects of which each was enough to tax his whole energies, was no match for Louis, when Louis had learned by experience to work patiently towards one end. The surrender at Péronne, the English invasion, the failure of this plan and that could not check Louis or save Charles; at last the opportunity came. Charles, foiled in all his schemes, sought and found death at Nancy, and the menacing power of Burgundy was shattered.

This volume tells the story of the struggle between Louis and Charles—between the unity of France and the disunion of a revived and debased feudalism. The personal qualities of Louis and Charles made the final victory of the former more certain and complete; but the triumph, as Michelet points out, was due to the spirit of national unity in France. Louis XI., in his need, could appeal to his people; Charles the Bold had no people, but only provinces to appeal to. Hence his desperate efforts to gain a continuous territory, a solid nucleus for his power, a kingly title—anything to bind together his accidental collection of dominions. With the failure of all these attempts—though some of them nearly succeeded—the dominion of Burgundy was doomed.

AVERTISSEMENT.

LE vieux poème gaulois, répété sous cent formes, l'amusante épopée de messire Loup et de maître Renard, voilà ce que le quinzième siècle a cru revoir dans la sérieuse histoire de Charles le Téméraire et de Louis XI. C'est pour cet âge comme un long fabliau. 5

L'originalité de l'épopée tragi-comique, c'est que pendant longtemps la fortune s'amuse à faire tomber Renard dans tous les pièges. Le loup réussit et triomphe, dans sa brutalité sauvage. "La fortune est femme," a dit Charles-Quint ; comme telle, elle paraît aimer d'abord, favoriser 10 *quand même* le violent, l'aveugle, l'étourdi. Elle se plaît à contrister le *sage*.

Le *sage* du quinzième siècle, celui qui gagne la partie à la fin, c'est Louis XI, le roi de Comines, de Machiavel.

Louis XI toutefois est-il tout entier dans Comines ? nous 15 ne le pensons pas. L'excellent chroniqueur, dans son livre plein de sens et d'expérience, de fine observation, n'a donné cependant qu'une idée incomplète, et partant inexacte, du héros de la ruse. Il n'a connu *son bon maître* que dans les dernières années de sa vie, lorsque le temps et les revers 20 l'avaient rendu *bien saige*. Ce portrait du vieux roi, rusé, cruel, bigot, entre son barbier Olivier et Tristan son compère, a passé seul dans la tradition, de Comines à Brantôme, et de Brantôme à Walter Scott.

Il y a un tout autre Louis XI, le Louis XI des premières années, ardent et novateur, disons-le, révolutionnaire. Celui-ci n'est nulle part. On l'entrevoit pourtant dans le grand historien du quinzième siècle, le chroniqueur de la
5 maison de Bourgogne, Georges Chastellain. Il haïssait profondément Louis XI, et ne l'a pas moins peint fidèlement. Il en fait vingt portraits, tous admirables et tous terribles.

Parmi ses vives satires du mauvais cœur de Louis XI, on n'en distingue pas moins parfaitement que c'est ici
10 l'homme moderne en lutte contre le moyen âge, l'organisateur sérieux, le pacificateur réel (parmi tant de ruses et de guerres) contre la discorde éternelle du monde féodal.

Mais il y a un meilleur historien de Louis XI que Chastellain et Comines, c'est Louis XI lui-même, étudié dans
15 la succession de ses ordonnances, de ses actes divers, de ses lettres, etc. Nul chroniqueur, pas même Comines qui couchait avec lui, n'a pu se rendre compte de l'activité infinie de ce règne. Il n'avait pas les pièces en main, et nous les avons aujourd'hui.

20 Les collections des Archives et de la Bibliothèque impériale (spécialement le recueil Legrand), ces collections peu explorées jusqu'à nous, dont Duclos et les autres se sont si peu servis, ont permis de donner, non plus la *chronique* de Louis XI, comme on la reproduisait toujours, mais
25 enfin son *histoire*.

Cette histoire, d'un détail immense, nous ne la réimprimons pas ici. Nous n'en présentons que le drame, en trois actes :

- 1° La révolution antiféodale de Louis XI.
- 30 2° La réaction féodale, qui, douze années durant, le tint humilié, dans d'extrêmes périls, seul au milieu des traîtres, et qui faillit aboutir au démembrement du royaume.
- 3° La chute enfin du chef de la réaction féodale, la ruine

de l'ingrate maison de Bourgogne, créée par la France, et qui si souvent la mit à deux doigts de sa perte.

Qui a vaincu à la fin ? la ruse ? Non ; Comines et son siècle s'y sont trompés.

Sans méconnaître l'activité, la vive intelligence de Louis XI, on sent que ce qui lui donne à la fin cette grande force, c'est le principe qui à son insu était en lui, c'est le principe moderne, c'est la justice, la raison, la nature des choses.

Le vrai vainqueur, c'est la fortune de la France.

C'est la profonde légitimité de la France, puissance naturelle, œuvre lente et solide de la nature et de la sagesse, contre la puissance tout artificielle de la maison de Bourgogne, improvisation monstrueuse d'une agrégation de provinces, qui n'eurent ni l'unité de races ni l'unité d'idées.



LOUIS XI

ET

CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

§ I.

LOUIS XI. — SA RÉVOLUTION. — 1462-1464.

L'ACTE important du règne de Louis XI, la tentative de réforme qui marqua son avènement, ne se trouve au complet dans aucun des recueils officiels, encore moins dans les chroniqueurs, qui en ont indiqué à peine quelques traits.

C'est une œuvre de patience de recueillir de toutes parts, 5 d'exhumer et de rapprocher les débris de ce grand squelette. Exista-t-il comme corps, comme ensemble et système dans la tête de Louis XI? Je l'ignore. Il est toutefois visible que les parties éparses concordent entre elles. Ces réformes, 10 couvées longtemps par lui, essayées même en certains points avant son avènement, dans son petit royaume du Dauphiné, sont tout autrement sérieuses et profondes que les caprices purement arbitraires, éphémères, d'un tyran.

Deux solennels essais de révolution avaient été déjà tentés en France : la grande révolution politique des états généraux de 1357, sous Étienne Marcel ; la grande réforme administrative de 1413 entreprise par la ville de Paris et le 5 parti cabochien. La troisième révolution est celle que tenta Louis XI dans les années 1462, 1463.

La première fut faite, au nom de la France, réunie en états généraux. La seconde le fut, sous l'autorité et l'influence d'une ville, de la grande cité, qui est la tête et le 10 cœur du royaume. La troisième se fit par l'arbitraire violent, brusque et rapide, d'un roi maudit de tous, isolé, sans amis, sauf quelques tyrans italiens.

Cette réforme, que nous ne voulons pas comparer entièrement aux deux premières, va cependant plus loin sous 15 un rapport. Elle n'est pas dirigée seulement contre la noblesse, mais contre l'Église et contre la bourgeoisie même, qui avait fait et manqué deux fois sa révolution.

Elle n'est pas un acte unique, un code. Elle se compose d'une foule d'ordonnances détachées, mais non décousues. 20 Arrêtée brusquement par la ligue universelle de la noblesse et de l'Église, elle fut étouffée, et le roi fut forcé d'y renoncer.

Quels furent les précédents de cet esprit audacieux qui dans un court espace de deux années entreprit de changer la 25 France, de la brasser de fond en comble ?

Louis XI ne ressemblait ni à son père, Charles VII, dont il n'eut nullement la modération, ni au débonnaire Charles VI, ni au sage et patient Charles V. Il tenait de sa mère et de sa grand'mère, c'est-à-dire qu'il était surtout Lorrain, Ara- 30 gonais ; il en avait l'esprit de ruse, mais avec infiniment d'impatience et de précipitation ; il embrassait trop, voulait trop ; il avait quelque chose de ses futurs cousins, les Guises.

Esprit vif et sec, prosaïque, il haïssait et méprisait les radotages chevaleresques de la maison de Bourgogne. Il n'admirait rien en ce monde que *la sagesse de Venise*, et l'habile tyran de Milan, Francesco Sforza. Ces Italiens avaient pourtant une chose opposée à son caractère : ils 5 étaient patients.

Louis XI n'eut pas d'enfance ; il naquit Louis XI, reproduisant identiquement une vieille femme rusée, sa grand-mère, Yolande (de Bar et d'Aragon). Né dans les affaires mêmes, très-spirituel et très-instruit, à quatorze ans il faisait 10 déjà la guerre, menait les armées ; c'était un roi tout prêt. Mais Charles VII n'avait hâte de mourir. Son fils attendit très-longtemps. Personne n'arriva au trône avec plus d'expérience acquise. Il connaissait les grands et leur haine de la royauté, ayant été lui-même leur chef (leur instru- 15 ment plutôt) dans leurs révoltes contre Charles VII. Il connaissait les provinces, les villes, les nobles, le peuple ; il avait essayé comme Dauphin, dans son Dauphiné, ce qu'il voulait faire un jour comme roi, dans le royaume. Il en connaissait surtout l'ennemi, le capital ennemi, la maison 20 de Bourgogne. Réfugié dans les États de cette maison, il en avait vu de près le fort et le faible. Charles VII avait dit très-bien : *

“ Le duc de Bourgogne nourrit chez lui un renard qui mangera ses poules.”

25

Si parfaitement préparé, retardé si longtemps, il arriva enfin au trône, en 1461, avec un appétit terrible d'agir, de faire et de régner. Amené à Paris par le bon vieux duc de Bourgogne, parmi les fêtes données aux Bourguignons, le nouveau roi se fit connaître. Le contraste fit peur. Il ne 30 prit nulle part à la joie publique. Aux joutes de la rue Saint-Antoine il ne parut point, laissa briller les Bourguignons, le fils du duc de Bourgogne, toute la haute seigneurie

flamande et wallone. Puis, parut un rude homme d'armes que le roi payait tout exprès, "sauvagement houssé et couvert, homme et cheval, de peaux de chevreuil, armé de bois," mais fièrement monté, lequel "vint rifiant parmi les joueurs...et ne dura rien devant lui." Le roi regardait, caché, à une fenêtre, derrière certaines dames de Paris.

Le fils du duc (depuis Charles le Téméraire) garda-t-il mémoire de ce mauvais tour? Il est difficile d'en douter.

L'absence du roi devait étonner d'autant plus que le
10 tournoi se donnait à sa porte, contre les Tournelles, où il résidait. Apparemment le triste hôtel s'égayait peu de ces bruits de fêtes. Le roi y vivait seul et chichement. Il avait eu la bizarrerie de s'en tenir aux quelques serviteurs qu'il amenait de Brabant; il vivait là comme en exil. Au fait, il
15 n'avait pas besoin d'établissement; sa vie devait être un voyage, une course par tout le royaume. A peine roi, il prit l'habit de pèlerin, la cape de gros drap gris, avec les housseaux de voyage, et il ne les ôta qu'à la mort. Campé plus que logé dans ce vaste hôtel des Tournelles, s'agitant,
20 s'ingéniant de mille sortes; "subtilisant jour et nuit nouvelles pensées," personne ne l'eût pris pour l'héritier dans la maison de ses pères. Il avait plutôt l'air d'une âme en peine qui à regret hantait le vieux logis: à regret, loin d'être un revenant, il semblait bien plutôt possédé du démon de l'avenir.

25 S'il sortait des Tournelles, c'était le soir, en hibou, dans sa triste cape grise. Son compère, compagnon et ami (il avait un ami), était un certain Bische, qu'il avait mis jadis comme espion près de son père, Charles VII, et qu'alors il tenait près du comte de Charolais pour lui faire trahir aussi
30 son père, le duc de Bourgogne, pour faire consentir le vieux duc au rachat des places de la Somme.

Ces places, à vrai dire, étaient comme le mors et la bride par lesquels la maison de Bourgogne tenait celle de

France. De Péronne, qui est si près de Paris, jusqu'à Calais, qui alors était une ville anglaise, le Bourguignon pouvait à son plaisir amener l'ennemi ; il pouvait le mettre au cœur du royaume, recommencer ces guerres d'effroyable mémoire où la France faillit périr. Les efforts désespérés 5 de Louis XI pour reprendre la Somme étaient ceux de l'esclave qui veut briser ses fers.

Son tort fut de ne pas poursuivre uniquement cet objet capital, de diviser ses forces et son attention, de vouloir agir à la fois partout, d'inquiéter en même temps tous ses 10 voisins, tous ses sujets, de former lui-même en quelque sorte la ligue universelle qui le fit reculer, et lui fit ajourner ses meilleurs projets pour toujours.

“Une journée fut tenue dans Notre-Dame,” dit Olivier de La Marche, “où furent envoyés les scellés de tous les 15 seigneurs. Il y avait plus de cinq cents tant princes que chevaliers et dames et demoiselles, qui étaient de cette alliance.”

Que les agents de la noblesse se soient réunis dans la cathédrale de Paris, dont le roi avait récemment méconnu 20 les franchises, cela en dit beaucoup. L'évêque et le chapitre ne peuvent guère avoir ignoré qu'une telle réunion eut lieu dans leur église. Louis XI venait de fermer son parlement aux évêques ; il devait peu s'étonner qu'ils ouvrirent leurs églises aux ligués. 25

Louis XI se perdit par deux choses hardies, qui, deux cents ans plus tard, étaient encore précoces, et dont Colbert lui-même n'osa que la moitié : ENQUÊTE SUR LE CLERGÉ,— ENQUÊTE SUR LA NOBLESSE.

1°. Il ordonna aux gens d'église de donner sous un an 30 *déclaration des biens d'église*. Et le chroniqueur bourguignon ajoute qu'il voulait exiger un cadastre minutieux de ces biens, en forçant le clergé de produire *les preuves d'acquisition*.

2°. Il envoya dans les provinces des commissaires *pour faire recherche de la noblesse*. Le résultat eût été de soumettre les faux nobles aux taxes roturières, et d'exiger des vrais nobles, des seigneurs, divers droits féodaux, que 5 depuis longtemps ils oubliaient de payer.

Sa conduite à l'égard du pape avait été inconséquente. Trouvant d'abord les élections ecclésiastiques sous la main des seigneurs, qui donnaient tous les biens d'église à leurs créatures, il supprima les élections, essaya de faire les 10 nominations en s'entendant avec le pape. Puis, mécontent du pape, qui tirait tout à lui, il tourna violemment, chassa les collecteurs romains, soumit au parlement les causes relatives aux biens d'église, appliqua aux besoins de l'État maints revenus ecclésiastiques.

15 Les parlements, les universités, ces vieux auxiliaires de nos rois contre Rome, n'en furent pas pour cela ménagés davantage. Il rogna les ongles aux parlements de Paris et de Toulouse, créa, à leurs dépens, d'autres cours de justice à Grenoble, à Bordeaux ; plus tard, à Perpignan, Dijon, 20 Aix, Rennes.

A côté de l'aristocratie judiciaire, une autre, financière, existait dans les villes. Les *élus*, comme on appelait les bourgeois élus pour répartir l'impôt, étaient depuis longtemps toujours les mêmes et de mêmes familles. La rude 25 affaire des taxes se ménageait entre eux avec une indulgence mutuelle. Tout retombait d'aplomb sur le pauvre, tout sur celui qui ne pouvait payer. Louis XI déclara *tous les élus destitués* ; à l'avenir, ils devaient être *responsables* devant la chambre des comptes.

30 Ainsi tous les abus, jusque-là respectés, anciens et vénérables, se trouvèrent un matin rudement dérangés par cet étrange roi qui ne respectait rien.

Les vieilles guerres privées du moyen âge, interdites par

saint Louis, avaient recommencé dans l'anarchie des cent dernières années. Voilà que Louis XI veut les défendre de nouveau. Mais la paix qu'il impose à tous à main armée leur paraît une guerre. Les batailleurs du Dauphiné ne lui pardonnèrent pas d'interdire les batailles. La même 5 défense souleva le Roussillon ; Perpignan déclara vouloir garder ses bons usages, la franchise de l'épée, la liberté du couteau, surtout cette belle justice qui donnait pour épices au noble juge le tiers de l'objet disputé.

Les compagnies, les confréries, non nobles, ne lui furent 10 guère plus amies que les nobles. Pourquoi, au lieu d'avoir recours à celles de Dieppe ou de la Rochelle, se mêlait-il de construire des vaisseaux, d'avoir une marine ? Pourquoi, dans sa malignité pour l'Université de Paris, en fondait-il une autre à Bourges, qui arrêtait comme au passage tous 15 les écoliers du Midi ? Pourquoi faisait-il venir des ouvriers étrangers dans le royaume, des marchands de tous pays à ses nouvelles foires de Lyon, supprimant pour les Hollandais et les Flamands le droit d'aubaine, qui jusque-là les empêchait de s'établir en France ? 20

On lui avait reproché en Dauphiné la foule des nobles qu'il avait tirés de la basoche, de la gabelle, de la charrue peut-être, ces *nobles du Dauphin*, ayant pour fief la *rouillarde* au côté. Que dut-on penser, quand on le vit dès son premier voyage décrasser tout un peuple de rustres, qui, 25 comme consuls des bourgades, des moindres bastilles du Midi, venaient le haranguer ; lorsqu'il jeta la noblesse aux marchands, "à tous ceulx qui voudroient marchander au royaume" ? Toulouse, la vieille Rome gasconne, se crut prise d'assaut, quand elle vit des soudards entrer de par le 30 roi dans ses honorables corporations, des maréchaux fer-rants, des cordonniers, monter au Capitole !

Anoblir les manants, c'était désanoblir les nobles. Et il

osa encore davantage. Sous prétexte de régler la chasse, il allait toucher la *seigneurie* même en son point le plus délicat, gêner le noble en sa plus chère liberté, celle de vexer le paysan.

5 Les chroniqueurs hostiles assurent qu'il entreprit de défendre la chasse par tout le royaume. Ce qui est sûr, c'est qu'il l'empêcha par tous les moyens dans l'Ile-de-France, faisant brûler les filets, les épieux, détruire toutes les armes de chasse.

10 On lit dans les comptes de Louis XI les articles suivants : "Un écu à une pauvre femme dont les lévriers du roi ont étranglé la brebis ; autant à une femme dont un chien du roi a tué une oie ; à une autre, dont les chiens et lévriers ont tué le chat. Autant à un pauvre homme dont
15 les archers ont gâté le blé en traversant son champ."

Ces charités malicieuses, qui faisaient un grand contraste avec les outrages infinis, les ravages et les désordres des chasses féodales, durent exaspérer les seigneurs.

On répandit partout, à tort ou à raison, que pour un
20 lièvre pris contre ses ordres, il avait fait couper les oreilles à un gentilhomme.

Le seul mot, *plus de chasse, les forêts interdites*, c'était un épouvantail à faire sortir de chez lui le plus paresseux hobereau ; il se voyait attaqué dans sa royauté sauvage,
25 dans son plus cher caprice, chassé lui-même sur sa terre, déjà forcé au gîte....Quoi, même aux dernières marches, aux landes de Bretagne ou d'Ardennes, partout le roi, toujours le roi ! Partout, à côté du château, un bailli qui vous force à descendre, à répondre aux clabauderies d'en
30 bas, qui poussera au besoin vos hommes à parler contre vous...jusqu'à ce que, de guerre lasse, vous ayez tué chiens et faucons, renvoyé vos vieux serviteurs !

Dès lors, ni cor ni cris, toujours même silence, sauf la

grenouille du fossé qui coasse après vous... Toute la joie du manoir, tout le sel de la vie, c'était la chasse ; au matin, le réveil du cor ; le jour, la course au bois et la fatigue ; au soir, le retour, le triomphe, quand le vainqueur siégeait à la longue table avec sa bande joyeuse. Cette table où le 5 chasseur posait la tête superbement ramée, la hure énorme, où il refaisait son courage avec la chair des nobles bêtes, tuées à son péril, qu'y servir désormais ? Qu'il fasse donc pénitence, le triste seigneur, qu'il descende aux viandes roturières, ou mange la chair blanche avec les femmes, et 10 vive de basse-cour...

Qui s'y fût résigné se serait senti déchu de noblesse. Quiconque portait l'épée, devait tirer l'épée.

DEUXIÈME PARTIE.

§ I.

CONTRE-RÉVOLUTION FÉODALE.—HUMILIATION DE LOUIS XI À
CONFLANS ET SAINT-MAUR.—1465.

LOUIS XI voyait venir la crise, et il se trouvait seul, seul dans le royaume, seul dans la chrétienté.

Ses ressources étaient faibles, incertaines. Sur les vingt-sept provinces du royaume, il n'en avait que quatorze ; dans ces quatorze même, il était probable que l'appel féodal du ban et de l'arrière-ban grossirait l'armée des princes plutôt que la sienne. Il avait çà et là des francs archers ; il avait quelques compagnies d'ordonnance bien armées, bien montées et lestes. Seulement, ces compagnies, formées par 10 Dunois, Dammartin et autres ennemis du roi, ne reconnaîtraient-elles pas en bataille la voix de leurs vieux chefs?... Il venait de faire une belle ordonnance qui protégeait l'homme d'armes contre la tyrannie du capitaine, l'habitant contre celle de l'homme d'armes. Mais ce bon ordre même 15 semblait tyrannie.

Le premier besoin, dans une telle crise, c'était de savoir tout, de savoir vite. Il établit la poste : de quatre lieues en quatre lieues, un relais, où l'on fournirait des chevaux aux courriers du roi, à nul autre, sous peine de mort. Grande 20 et nouvelle chose ! dès lors tout allait retentir au centre ; le centre pouvait réagir à temps.

A l'appui de ces moyens matériels, il ne dédaigna pas d'en employer un moral, tout nouveau, et qui parut étrange : il fit sa justification publique, s'adressa à l'opinion, au peuple. Mais alors y avait-il un peuple ?

On l'accusait d'un crime absurde, d'un guet-apens envers 5 lui-même. On disait, on répétait qu'il appelait l'Anglais dans le royaume. Pour se laver de ces imputations, il convoqua à Rouen les envoyés des villes du nord, surtout des villes de la Somme. Il fit son apologie par-devant ces bourgeois ; il en tira promesse qu'ils se fortifieraient et se 10 défendraient. Seulement ils stipulèrent qu'on ne les appellerait pas hors de leurs murs, qu'ils seraient dispensés du ban et de l'arrière-ban.

Si les villes furent peu sensibles à l'apologie royale, combien moins les princes ! Il les rassembla pourtant, leur 15 parla comme à ses parents, avec une effusion à laquelle ils ne s'attendaient guère. Il rappela toute sa vie, son exil, sa misère jusqu'à son avènement. Il dit que le roi son père avait laissé, vers la fin, tellement appauvrir la chose publique, qu'il devait bien remercier Dieu de l'avoir pu relever. Il 20 n'ignorait pas ce que pesait la couronne de France, et que, sans les princes qui en étaient les appuis naturels, il n'y avait roi pour la soutenir. Au reste, il n'oubliait point ce qu'il avait juré à son sacre : "De garder ses sujets, les droicts aussy et prérogatives de sa couronne, *et de faire* 25 *justice.*"

Dans ce discours et dans ses manifestes, il prend les princes à témoin de la sécurité et du bon ordre qu'il a établis ; il a étendu le royaume, l'a augmenté du Roussillon et de la Cerdagne ; il a racheté les villes de Somme, "grandes 30 fortifications à la couronne." Tout cela, "*sans tirer du peuple plus que ne le faisait le roi son père.*" Enfin, "grâce à Notre-Seigneur, il a peiné et travaillé, en visitant toutes

les parties de son royaume, plus que ne le fit jamais, en si peu de temps, aucun roi de France, depuis Charlemagne.”

Ce discours éloquent était très-propre à confirmer les princes dans leur mauvais vouloir. Il avait, disait-il, relevé 5 la royauté ; mais c'était là justement ce qu'ils lui reprochaient tout bas.

Il avait prouvé dans ce discours que le vrai coupable, celui qui appelait l'Anglais, était le duc de Bretagne. Nul n'alla à l'encontre ; seulement, le vieux Charles d'Orléans, 10 enhardi par son âge, hasarda quelque excuse en faveur du duc, son neveu. Le pauvre poète n'était plus de ce monde, s'il en avait été jamais ; cinquante ans auparavant, son corps avait été retiré de dessous les morts d'Azincourt ; son bon sens y était resté. Louis XI ne lui répondit qu'un mot, 15 mais tel que le faible vieillard, frappé au cœur, en mourut quelques jours après.

Les autres, mieux appris, applaudirent tous le roi : “ On n'avoit jamais vu homme parler en françois mieux ni plus honnestement...Il n'y en avoit pas de dix l'un qui ne 20 plorast.” Tous ces pleureurs avaient en poche leur traité contre lui. Ils lui jurèrent, par la voix du vieux René d'Anjou, qu'ils étaient à lui, corps et biens.

Cependant le duc de Bretagne, pour endormir encore le roi quelques moments, lui envoya une grande ambassade, 25 son favori en tête. Le roi caressa fort le favori, et il croyait l'avoir gagné, lorsqu'il apprit que cet honnête ambassadeur était parti, lui enlevant son frère, un mineur, un enfant.

Le petit prince, charmé d'être important, était entré de tout son cœur dans le rôle qu'on lui faisait jouer. Le roi 30 lui avait pourtant déjà donné le Berri, et promis mieux ; il venait d'ajouter à sa pension dix mille livres par an.

Dès lettres, des manifestes coururent, sous le nom du jeune duc, où il faisait entendre que son frère, dont il était

l'unique héritier, en voulait à sa vie. Il disait que le royaume, faute de bon gouvernement, de justice et police, allait se perdre, à moins que lui (ce garçon de dix-huit ans) n'y apportât remède. Il sommait ses vassaux de prendre les armes "pour faire des remontrances." Il invitait les 5 princes et seigneurs à pourvoir (par l'épée) au soulagement du pauvre peuple, "au bien de la chose publique."

Le manifeste du duc de Berri est du 15 mars ; le 22, le Breton se déclare ennemi de tout ennemi du Bourguignon, "sans en excepter monseigneur le roi." Dès le 12, le comte 10 de Charolais avait fini le règne des favoris de son père, saisi le pouvoir.

Ce Téméraire, ou ce Terrible, comme on l'appela d'abord, commença son violent règne par le procès et la mort d'un trésorier de son père, par une brusque demande aux états, 15 une demande du 24 avril pour payer en mai. Ordre à toute la noblesse de Bourgogne et des Pays-Bas d'être présente et sous bannières au 7 mai.—Et pourtant peu firent faute ; on savait à quel homme on avait affaire. Il eut quatorze cents gens d'armes, huit mille archers, sans compter 20 tout un monde de coulevriniers, cranequiniers, les couteliers, les gens du charroi, etc.

Il fallut du temps au duc de Bretagne pour faire entendre l'affaire aux têtes bretonnes ; il en fallut à Jean de Calabre pour ramasser ses hommes des quatre coins de la France. 25 Le duc de Bourbon trouva si peu de zèle dans sa noblesse qu'il put à peine bouger.

Louis XI avait vu parfaitement que la grosse et incohérente machine féodale ne jouerait pas d'ensemble ; il crut qu'il aurait le temps de la briser, pièce à pièce. Il comptait 30 que, s'il arrêta seulement deux mois le Bourguignon sur la Somme, le Breton sur la Loire, il pourrait accabler le duc de Bourbon, l'étouffer comme dans un cercle.

Le duc de Bourbon croyait que le roi allait, selon la vieille routine de nos guerres, s'embourber devant Bourges, qu'il s'endormirait au siège, n'osant laisser derrière lui une telle place. Donc, le duc garnit Bourges. Mais le roi
5 passa à côté, poussa en Bourbonnais, emporta Saint-Amand. Le commandant de Saint-Amand s'enfuit à Montrond, et il y est pris en vingt-quatre heures. Montrond était une place réputée très-forte et qui devait arrêter. Avant qu'ils se remettent de leur surprise, le roi, en vingt-quatre heures
10 encore, prend Montluçon, malgré sa résistance ; il n'en traite pas moins la ville avec douceur, renvoie les troupes avec armes et bagages. Cette douceur tente et gagne Sancerre. Au bout d'un mois de guerre, au 13 mai, tout semble fini en Bourbonnais, en Auvergne, en Berri, moins
15 Bourges ; et tout était fini effectivement, si le maréchal de Bourgogne n'était venu garder Moulins avec douze cents cavaliers.

Le roi attendait encore les Gascons, qui n'arrivaient pas. Il comptait sur eux. Dès le 15 mars, il avait écrit au comte
20 d'Armagnac, et le Gascon avait répondu vivement que les comtes d'Armagnac avaient toujours bien servi la couronne de France, que, certes, il ne dégénérerait pas ; seulement, il avait encore peu de gens et mal habillés ; il allait assembler ses états.

25 Louis XI avait fait beaucoup de bien à la Guyenne et aux Gascons. Il se fiait en eux, beaucoup trop. Dans son premier voyage du Midi, il n'avait voulu confier sa personne qu'à une garde gasconne. Il avait eu quinze ans pour compagnon et confident le bâtard d'Armagnac ; il lui avait
30 donné le Comminges, tant disputé entre Armagnac et Foix, de plus les deux grands gouvernements de Guyenne et de Dauphiné, nos frontières des Pyrénées et des Alpes. Il avait, dès son avènement, signé au comte d'Armagnac une

grâce de tous ses crimes, qui elle-même était un crime ; il avait, sans souci du droit ni de Dieu, accordé abolition complète à cet homme effroyable, condamné pour meurtre et pour faux. Et au bout d'un an, le brigand mettait les Anglais dans ses places, si le roi n'en eût pris les clefs. 5

Tout cela n'était rien en comparaison des folies qu'il avait faites pour les cadets d'Armagnac, se dépouillant pour leur faire une monstrueuse fortune, détachant du domaine en leur faveur ce qui avait été donné à la branche de Champagne-Navarre en dédommagement de tant de provinces : 10 le duché de Nemours. Sous le nom de Nemours, c'étaient des biens infinis autour de Paris et dans tout le nord.

Ce Nemours, cet ami du roi, tant attendu, arrive enfin. Il arrive, mais à distance. Il lui faut une sûreté, un sauf-conduit ; il envoie au camp royal, comme pour le demander, 15 mais en réalité pour s'entendre avec l'évêque de Bayeux. Celui-ci, qui était le prêtre le plus intrigant du royaume, était venu comme pour voir la guerre, il s'était fait soldat du roi pour le livrer. Le roi eût été mis sous la tutelle d'un conseil ainsi composé : deux évêques (dont l'évêque de 20 Bayeux), huit maîtres des requêtes et douze chevaliers.

Pour rêver un pareil traité, il fallait qu'ils se crussent vainqueurs, et le roi sans ressources. Tout le monde en effet le jugea perdu, lorsque, après la trahison de Nemours, on vit le comte d'Armagnac amener aux princes son armée 25 de six mille Gascons. Chose remarquable, celle du roi n'en fut point découragée. Il alla son chemin, prit Verneuil, le rasa, emporta Gannat en quatre heures, atteignit les princes à Riom et leur offrit bataille. Ils furent bien étonnés. Le duc de Bourbon alla se cacher dans Moulins. 30 Les Armagnacs s'en tirèrent, en jurant, comme d'habitude, en protestant de leur fidélité. Ils ménagèrent une trêve générale du Midi, jusqu'en août ; tout devait alors s'arranger

à Paris. Jusque-là personne ne pouvait porter les armes contre le roi.

Cette petite campagne, qui n'avait réussi que par miracle, devait bien donner à penser. Si le duc de Nemours avait 5 trahi, tous devaient trahir.

Le roi était dans les mains de deux hommes peu sûrs, du duc de Nevers et du comte du Maine. Il pouvait périr, avec tout son succès du Midi, si l'un n'arrêtait quelque temps les Bourguignons, l'autre les Bretons, si l'ennemi, 10 opérant sa jonction, entraît avant lui dans Paris.

Le comte du Maine recula tout le long de la Loire devant le duc de Bretagne, en sorte que les Bretons qui servaient dans l'armée royale, voyant toujours en face la bannière bretonne, leurs parents et amis, leur seigneur 15 *naturel*, finirent par aller le rejoindre.

Le duc de Nevers ne défendit pas mieux la Somme. Il se souvint qu'après tout il était de la maison de Bourgogne, neveu de Philippe le Bon, cousin du comte de Charolais. Il crut sottement qu'il ferait sa paix à part. 20 Avant même que la campagne commençât, dès le 3 mai, il envoya prier pour lui.

Le comte de Charolais avançait avec sa grosse armée, sa formidable artillerie, mais sans trouver sur qui tirer. Les villes ouvraient sans peine, recevaient ses gens, en 25 petit nombre, il est vrai, et leur donnaient des vivres pour leur argent. Il ne prenait rien sans payer. Partout, sur son passage, il faisait crier qu'il venait pour le bien du royaume ; qu'en sa qualité de lieutenant du duc de Berri, il abolissait les tailles, les gabelles. A Lagny, il ouvrit 30 les greniers à sel, brûla les registres des taxes. Ce fut le plus grand exploit de cette armée qui, le 5 juillet, occupa Saint-Denis.

Le 10, les ducs de Berri et de Bretagne étaient en-

core à Vendôme. Le 11, le roi, qui revenait en toute hâte, n'avait atteint que Cléry. Il était à croire qu'avant l'arrivée des uns et des autres, le Bourguignon finirait tout, que le roi n'arriverait jamais à temps pour sauver Paris.

5

Paris voulait-il être sauvé? c'était douteux. Le roi lui avait refusé une exemption qu'il accordait aux villes de la Somme. Il eut beau écrire du Bourbonnais mille tendresses pour cette chère ville; il voulait, disait-il, confier la reine aux Parisiens; il aimait tant Paris, qu'il perdrait 10 plus volontiers moitié du royaume. Paris fut peu touché. L'Université, pressée d'armer ses écoliers, s'en dispensa, maintint son privilège. Ce qu'on accorda libéralement, ce furent des processions, des sermons; on sortit la châsse de sainte Geneviève; le fameux docteur L'Olive prêcha, 15 recommanda de prier pour la reine, pour les fruits de la terre... Ce n'était que sermon de croisade.

Voilà les Bourguignons devant Paris. Comines, qui était avec eux, avoue avec une naïveté malicieuse la confiance, l'outrecuidance de cette jeune armée, qui n'avait 20 jamais vu la guerre, mais qui se sentait invincible sous le plus grand prince du monde. A peine à Saint-Denis, ils voulurent faire peur à la ville; ils mirent en batterie deux serpentines, firent grand bruit, "un beau *hurtibilis*." Le lendemain, étonnés de voir que Paris n'envoyait pas les 25 clefs, ils imaginèrent une fallacieuse tentative. Quatre hérauts vinrent pacifiquement à la porte Saint-Denis, et demandèrent vivres et passage. "Monseigneur de Charolais n'était venu attaquer personne, ni prendre aucune ville du roi, mais pour aviser avec les princes au bien public et 30 pour qu'on lui livrât deux hommes." Pendant que les capitaines bourgeois, Poupaincourt et Lorfèvre, écoutent à la porte Saint-Denis, les Bourguignons attaquent à Saint-

Lazare. Grande alarme dans la ville. Cependant ils avaient trouvé à qui parler ; le maréchal de Rouault, qui s'était jeté dans Paris, les repoussa rudement.

Cela les fit songer. Ils trouvèrent qu'ils étaient bien 5 loin de chez eux, qu'ils avaient laissé bien du pays derrière, bien des rivières, la Somme, l'Oise. M. de Charolais en avait fait assez ; il avait tenu sa journée devant Paris, et personne n'avait osé sortir en bataille. S'il n'en faisait davantage, c'était la faute des Bretons, qui n'étaient 10 pas venus. Mais le roi venait, et au plus vite ; on le savait pour sûr, une grande dame l'avait écrit de sa main.

La retraite ne convenait pas aux intérêts du grand meneur, Saint-Pol, qui avait poussé à la guerre pour se faire connétable. Il n'avait pas conduit le comte de 15 Charolais jusqu'à Paris pour retourner si vite. Au défaut des Bretons qui n'arrivaient pas, il avait près du comte un homme pour dire qu'ils arrivaient, un Normand très-avisé, vice-chancelier du duc de Bretagne, qui, ayant des blancs seings de son maître, les remplissait pour lui et le faisait 20 parler ; chaque jour le duc venait demain, après-demain, il ne pouvait tarder.

Saint-Pol gagna, il obtint qu'on irait au-devant, qu'on passerait la Seine ; aussi bien, cette dévorante armée ne pouvait rester là sans vivres. Il prit le pont de Saint- 25 Cloud.

Les Parisiens, effrayés de n'avoir plus la basse Seine, de ne pouvoir plus compter sur les arrivages d'en bas, se sentaient déjà "la faim aux dents." Ils trouvèrent bon, dès lors, qu'on reçût les hérauts, qu'on envoyât des gens honora- 30 bles à qui M. de Charolais déclarerait en confidence pour quoi il était venu. Longuement, lentement parlementaient les hérauts à la porte Saint-Honoré, sous mille prétextes ; ils demandaient à acheter du papier, du parchemin, de

l'encre, puis du sucre, puis des drogues. Les gens du roi furent obligés de faire fermer la porte.

Le roi, qui savait tout, se hâtait d'autant plus. Il écrivit le 14 qu'il arrivait le 16. Il accourait pour se jeter dans Paris, sentant qu'avec Paris, quoi qu'il arrivât, il serait encore roi de France. Il aimait mieux ne pas combattre, s'il pouvait, mais à tout prix il voulait passer. Il prévoyait que les Bourguignons, plus forts que lui d'un tiers, se mettraient entre lui et la ville. Il avait mandé de Paris deux cents lances (mille ou douze cents cavaliers); son lieutenant général, Charles de Melun, devait les lui envoyer avec le maréchal de Rouault. Les Bourguignons campaient fort éloignés les uns des autres; leur avant-garde était vers Paris, à deux lieues des autres corps. Si le roi les prenait d'un côté, Rouault de l'autre, ils étaient détruits; 15 détruits ou non, le roi passait.

Arrivé à Montlhéry le matin, il voit la route occupée par l'avant-garde bourguignonne, que le reste rejoint en toute hâte. Rouault ne paraît pas. Le roi attend sur la hauteur, occupant la vieille tour, se couvrant d'une haie et d'un fossé. Il attend deux heures, quatre heures (de six à dix), mais Rouault ne vient pas.

Le roi avait de meilleures troupes, plus aguerries. Mais il n'était nullement sûr des chefs. Le fossé seul faisait leur loyauté; ils n'osaient le passer sous l'œil du roi. Mais une 25 fois passés, M. de Brézé, qui menait l'avant-garde, eût fort bien pu se trouver Bourguignon, auquel cas le comte du Maine, qui avait l'arrière-garde royale, fût peut-être tombé sur le roi. Que Paris se déclarât, qu'on vît venir seulement cent cavaliers de ce côté, tous étaient loyaux et 30 fidèles.

Le roi envoie à Paris en toute hâte; il est en présence, il n'y a pas un moment à perdre. Charles de Melun ré-

pond froidement que le roi lui a confié Paris, qu'il en répond, qu'il ne peut dégarnir sa place. Les messagers, en désespoir de cause, s'adressent aux bourgeois, courent les rues, crient que le roi est en danger, qu'il faut aller au secours. Chacun ferme sa porte et reste chez soi.

Les Bourguignons, rangés en bataille, avaient, comme le roi, des raisons pour attendre. Leurs amis, dans l'armée royale, ne se décidaient pas. Brézé, le comte du Maine restaient immobiles. Celui-ci reçut en vain un héraut de Saint-Pol.

Les Bourguignons sentaient qu'à la longue cette grande ville, qu'ils avaient à dos, pourrait bien s'ébranler; ils résolurent de forcer la main à leurs amis, d'aller à eux, puis qu'ils n'osaient venir. Ils marchèrent sur Brézé, lequel, docile à cet appel, descendit en bataille, contre l'ordre du roi.

Le roi croyait pourtant avoir gagné Brézé. Il venait de lui rendre l'autorité en Normandie, de le faire de nouveau capitaine de Rouen, grand sénéchal, et plus grand que jamais, ses jugements étant désormais sans appel. Il se l'était attaché de très-près, lui donnant une de ses sœurs, fille naturelle de Charles VII, pour son fils, avec une dot royale.

Un moment avant la bataille, il le fait venir, et lui demande s'il est vrai qu'il a donné sa signature aux princes. Brézé, qui plaisantait toujours, répond en souriant: "Ils ont l'écrit: le corps vous restera." Il resta en effet; il fut le premier homme tué.

Le mouvement donné, il fallait suivre; le roi chargea, il renversa Saint-Pol, qui, trouvant un bois derrière lui, s'y enfonça, se réserva et attendit la fin. Le comte de Charolais, avec le gros de la bataille, ramena le roi vers la hauteur; puis, passant à côté, il chargea violemment, sans

s'arrêter, une aile du roi, tout à la débandade; le comte du Maine, au lieu de soutenir, avait emmené l'arrière-garde, huit cents hommes d'armes.

Le comte de Charolais, alla, alla toujours, jusqu'à ce qu'il eût passé d'une demi-lieue Montlhéry et le roi; deux 5 traits d'arc plus loin, il était pris. Et le retour ne fut pas sans danger; un piéton, serré de trop près, lui porta un coup dans l'estomac. Puis, voilà des hommes d'armes qui tombent sur lui, il reçoit un coup d'épée à la gorge. Il était reconnu, entouré, saisi, quand un de ses cavaliers, homme 10 lourd et sur un lourd cheval, donna tout au travers, et le dégagea. Il se trouva que ce libérateur était un Jean Cadet, fils d'un médecin de Paris, qui s'était donné au comte; il le fit chevalier sur la place.

La situation était bizarre. Le roi était sur Montlhéry, 15 n'ayant plus que sa garde, le comte dans la plaine, si mal accompagné, qu'il lui eût fallu fuir s'il était venu seulement cent hommes contre lui. Les deux princes étaient restés, les deux armées s'étaient enfuies.

Qui avait vaincu? on n'eût pu le dire. Les Bour- 20 guignons, ralliés en petit nombre, serrés et clos de leurs charrois, voyaient à côté les feux ennemis, et croyaient le roi en force. Plutôt que de rester ainsi sans vivres, entre le roi et Paris, ils voulaient partir, brûler les bagages. Saint-Pol lui-même, qui avait tant poussé en avant, revenait à 25 cet avis. Ce fut une grande joie quand on sut que le roi avait délogé.

Le roi, fort alarmé de l'immobilité de Paris, et ne sachant plus même pour qui était la ville, n'eut garde de s'y mettre. Il alla attendre à Corbeil, s'informa. Si, dans ce 30 moment décisif, le comte de Charolais eût osé aborder Paris, il finissait la guerre selon toute apparence. Il aimait mieux prouver que le champ lui restait; il en prit pos-

session, à la vieille manière féodale et chevaleresque, faisant sonner et crier aux carrefours du camp : "Que s'il estoit quelqu'un qui le requist de bataille, il estoit prest de le recevoir." Il passa le temps à enterrer les morts ; il reçut, 5 en vainqueur clément, la suppliche de ceux qui réclamaient le corps de M. de Brézé.

Paris resta immobile ; le roi y rentra, et fut encore roi. Tous revinrent à lui peu à peu, tous protestèrent de leur fidélité. Il reçut les excuses, ne fit mauvaise mine à per- 10 sonne, fit semblant de les croire. En arrivant, il alla souper tout d'abord chez son fidèle Charles de Melun, avec force bourgeois et bourgeoises. Il leur conta la bataille à sa manière, comment il avait attaqué le premier, gagné la journée. Les Parisiens, de leur côté, se félicitaient d'avoir 15 achevé la victoire. En effet, la bataille finie, ils étaient allés, pleins d'ardeur, tomber sur les fuyards, ramasser les bagages : "Chariots, bahus, malles, boistes." Le greffier chroniqueur dit que ce jour ils sortirent trente mille.

Le roi avait beau se dire vainqueur ; on l'avait vu revenir 20 bien mal accompagné. Cela enhardit la haute bourgeoisie. Tous les *honnêtes* gens, serviteurs et valets des seigneurs, devinrent audacieux contre le roi. Ils l'obligèrent de garder pour lieutenant ce Charles de Melun qui l'avait laissé sans secours à Monthéry. L'évêque, des conseillers, des gens 25 d'église vinrent le trouver aux Tournelles, et le prièrent tout doucement de laisser conduire désormais les affaires "par bon conseil." Ce conseil devait lui être donné par six bourgeois, six conseillers du parlement, six clercs de l'Université. Le roi accorda tout, se montra confiant, plus 30 même que les bourgeois ne voulaient, assurant qu'il allait les armer et prendre dix hommes par dizaine.

Ce fut son salut que pendant tout ce temps ses ennemis ne surent rien faire. Le comte de Charolais n'approcha

pas de Paris ; il était occupé à garder son champ de bataille, à sonner la victoire, à défier l'air. Les ducs de Berri et de Bretagne, jeunes princes de santé délicate, venaient à petites journées. La jonction se fit à Étampes. L'on attendit encore le duc de Calabre et les Lorrains, qui ne venaient 5 pas ; ce n'était pas leur faute ; suivis de près par les troupes du roi, ils avaient été obligés d'éviter la Champagne et de faire le tour par Auxerre.

Les voilà réunis, et leur union leur apprend une chose, la difficulté de rester ensemble. Il n'y avait pas moyen de 10 nourrir en même lieu cette immense cohue de cavalerie ; il fallut tout d'abord, pour ne pas s'affamer, qu'ils se tournassent le dos, et s'en allassent, comme Abraham et Lot, paître l'un à l'orient, l'autre à l'occident. Ils se répandirent dans la Brie, jusqu'à Provins, jusqu'à Sens et plus 15 loin.

L'opposition la plus dangereuse, et qui pouvait d'un moment à l'autre mettre les alliés aux prises, c'était celle des Bourguignons et des Bretons, des deux grands peuples et des deux grands princes. Les Bretons venaient tard, 20 après la bataille, et de mauvaise humeur. Leur vieille réputation souffrait de la jeune gloire des Bourguignons. Ceux-ci avaient parfaitement oublié leur fuite à Montlhéry ; ils triomphaient de bonne foi. Depuis que le comte de Charolais, resté seul dans la plaine, avait cru gagner la bataille, 25 on ne le reconnaissait point ; ce n'était plus un homme, ou, si c'en était un, c'était Nemrod, Nabuchodonosor. Il parlait à peine, ne riait plus, tout au plus, quand on lui disait que les jeunes ducs de Berri et de Bretagne portaient par délicatesse des cuirasses de soie qui simulaient le fer. Les 30 Bretons, peu plaisants, se demandaient entre eux s'ils ne feraient pas bien de tomber sur les Bourguignons, de s'en défaire, de ne pas partager dans ce grand butin du royaume ;

car enfin, à qui le royaume, sinon à ceux qui amenaient avec eux le futur régent ou le futur roi ?

Et comme tel, le duc de Berri était suspect à tous ; pour tous ces confédérés, alliés et amis, il était déjà l'ennemi
5 commun. Le roi dont ils se défiaient, c'était déjà celui qui ne l'était pas encore, qui pouvait l'être ; ils semblaient avoir oublié Louis XI. Cela alla si loin, que, malgré l'aversion mutuelle, le Bourguignon fit secrètement une ligue partielle avec le Breton (24 juillet), et lui paya comptant le secours
10 qu'il en pourrait tirer un jour contre le duc de Berri. C'est-à-dire que tout en le faisant, ils s'occupaient à le défaire. Cette folle imagination domina le comte de Charolais au point qu'il envoyait déjà demander secours aux Anglais contre ce roi possible.

15 Le vrai roi, pendant ce temps, se remettait et ressaisissait Paris. Il eut d'abord deux cents lances, puis quatre cents lances, puis le comte d'Eu, un prince du sang, qu'il mit à la place de Charles de Melun. Il dédommagea celui-ci magnifiquement, ne pouvant encore lui couper la tête.

20 Il avait fait venir de Normandie des francs archers ; mais la noblesse ne venait pas, contenue qu'elle était sans doute par les grands seigneurs et les évêques. Le roi prit le parti d'aller lui-même chercher les Normands (10 août) : résolution hardie ; Paris branlait ; mais justement, pour
25 assurer Paris, il fallait avoir un point d'appui ailleurs. Au reste, les ligués, égarés dans la Brie, dans la Champagne et jusqu'en Auxerrois, avaient bien l'air, avec leurs longs détours, de n'arriver jamais.

Ils se rapprochèrent néanmoins, plus tôt qu'on n'aurait
30 cru, avertis sans doute du départ du roi par leurs bons amis de Paris. Dès qu'ils furent à Lagny, les parlementaires et notables bourgeois ne manquèrent pas de tâter le nouveau lieutenant royal, le comte d'Eu, le priant d'envoyer aux

princes et de moyenner une bonne paix. A quoi il répondit que c'était son devoir, et que, le cas échéant, il n'enverrait pas, il irait lui-même.

Bientôt arrivent aux portes les hérauts du duc de Berri, avec quatre lettres aux bourgeois, à l'Université, à l'Église, 5 au parlement. Les princes, venant pour aviser au bien du royaume, demandent que la ville leur envoie six notables. Elle en envoya douze le jour même : en tête l'évêque Guillaume Chartier, un pieux idiot.

La pacifique députation, prêtres et bourgeois, fut admise 10 devant le duc de Berri, au château de Beauté-sur-Marne. Il les reçut assis, mais debout près de lui se tenait le farouche vainqueur de Montlhéry, armé de toutes pièces. Pour surcroît de terreur, le héros populaire des guerres anglaises, Dunois, tout vieux et goutteux qu'il était, traita 15 ces pauvres gens comme l'eût fait Suffolk ou Talbot. Il leur signifia que si la ville avait le malheur de ne pas recevoir les princes avant dimanche (on était au vendredi), ils protestaient contre elle de tout ce qui pouvait en advenir, mais que, lundi, sans faute, on donnerait un assaut général. 20

Cela rendit les bourgeois bien pensifs. Mais que devinrent-ils quand ils entendirent dans la rue le petit peuple qui courait, criait, cherchant, pour leur couper la gorge, ces traîtres députés qui voulaient mettre les pillards dans Paris ? ...Les députés, plus morts que vifs, se laissèrent renvoyer 25 aux princes, et parlèrent, non plus pour la ville, mais pour le comte d'Eu ; l'évêque dit ces propres paroles : " Il ne plaît point aux *gens du roi* qui sont à Paris de rendre réponse qu'ils n'aient su quel est le plaisir du roi." Dunois répéta qu'alors il y aurait donc assaut le lendemain... Il n'y 30 eut rien du tout ; ce furent tout au contraire les troupes royales qui sortirent, allèrent reconnaître l'ennemi, et ramenèrent soixante chevaux.

Il était temps que le roi arrivât. Le 28 août, il rentra avec toute une armée, douze mille hommes, soixante chariots de poudre et d'artillerie, sept cents muids de farine. Il connaissait Paris ; il eut soin que rien n'y manquât pendant 5 tout ce temps, ni pain, ni vin, aucune sorte de vivres. Les arrivages furent toujours abondants : deux cents charges de marée en une fois, jusqu'à des pâtés d'anguille qu'il fit venir de Mantes, et vendre à la criée du Châtelet.

C'étaient les assiégeants qui mouraient de faim. N'ayant 10 su, avec leur grand nombre, s'assurer la Seine d'en haut, ni même celle d'en bas, loin d'affamer Paris, ils ne pouvaient se nourrir. Les malheureux erraient, vendangeant en août les raisins verts. Il aurait fallu que les assiégés eussent la charité de les nourrir. Le comte du Maine envoya à son 15 neveu de Berri une charge de pommes, de choux et de raves. Lorsqu'il y eut trêve, le Parisien allait à Saint-Antoine vendre des vivres et rançonnait sans pitié l'assiégeant.

Le roi était résolu de laisser faire la faim et la division. 20 Mais avec ses deux mille cinq cents hommes d'armes et des milliers d'archers, il fallait bien qu'il eût l'air de vouloir combattre. Il alla à Sainte-Catherine prendre l'oriflamme des mains du cardinal abbé de Saint-Denis ; il en reçut l'instruction d'usage en pareil cas, ouït la messe et resta 25 longtemps en prière. En sortant, il remit la fameuse bannière, non au porte-étendard, mais à son aumônier, pour la bien serrer aux Tournelles.

La prière de Louis XI, selon toute apparence, c'était de pouvoir diviser ses ennemis, les gagner un à un et se 30 moquer de tous : "Ce qui est, dit Comines, une grande grâce que Dieu fait au prince qui le sçait faire." Les négociations, publiques et secrètes, allaient leur train ; sous mille prétextes on parlait et parlementait sans cesse entre Charen-

ton et Saint-Antoine. On appela ce lieu le Marché ; là, en effet, on marchandait les hommes, on brocantait les serments, on tâtait les fidélités. Un jour, il en passait dix du côté du roi, le lendemain autant du côté des seigneurs. Le roi avait quelque raison de croire qu'au total il gagnerait à ce négoce. Humble en paroles et en habits, donnant beaucoup, promettant davantage, achetant ou rachetant, sans marchander, ceux dont il avait besoin, "et ne les ayant en nulle haine pour les choses passées."

On croyait le roi si peu rancunier, que les premiers qui 10 lui envoyèrent ambassade furent justement ceux dont il avait le plus à se plaindre, les Armagnacs. Eux-mêmes se plaignaient des princes qui, les tenant éloignés de Paris, montraient assez qu'ils voulaient se passer d'eux et leur faire petite part au butin. Après les Armagnacs vint le 15 comte de Saint-Pol, qui avait tout mis en mouvement, mais qui au fond ne voulait qu'une chose, l'épée de connétable ; il causa longuement avec le roi, et sans doute en tira parole. Jean de Calabre n'était peut-être pas loin de faire aussi son traité à part, comme lui conseillait son père, et de laisser là 20 les deux tyrans de la ligue, le Bourguignon et le Breton.

Le roi ne voulait nullement d'une bataille devant Paris. Il faisait la guerre de plus loin. Dès le mois de juin, il avait traité avec les Liégeois ; le 26 août, il leur fit passer de l'argent, et le 30, ils défèrent le duc de Bourgogne à feu 25 et à sang. Le contrecoup fut senti à Paris ; le 4, le 10 septembre, les princes demandèrent trêve, prolongation de trêve. On songea à la paix ; mais d'abord, ils demandaient des choses exorbitantes : pour le duc de Berri, la Normandie ou la Guienne, une Guienne arrondie à leur façon, l'ancien 30 royaume d'Aquitaine ; le comte de Charolais voulait toute la Picardie.

Tout cela, sans doute, faisait croire aux habiles que les

princes et seigneurs prévaudraient sur le roi, qu'avec tout son esprit, toute sa vigueur, il n'en était pas moins un homme perdu. Le 21 septembre, un gentilhomme qui commandait à Pontoise écrit au maréchal de Rouault qu'il vient d'ouvrir sa place aux princes ; il le prie de l'excuser près du roi, il a fait la chose à regret.

Rouen, livré aux princes, entraîna Évreux, puis Caen ; puis indirectement, ce qui tenait encore sur la Somme. Le comte de Nevers, qui jusque-là attendait, enfermé dans Péronne, n'hésita plus ; il n'ouvrit pas les portes, mais il se fit escalader, surprendre, emmener prisonnier (7 octobre).

Le roi se hâta de traiter ; autrement Paris suivait Rouen. Le jour où le château de Rouen fut livré, la Bastille de Paris se trouva ouverte, des canons encloués. La Bastille était dans les mains très-suspectes du père de Charles de Melun.

Qui agissait ici contre le roi ? Personne et tout le monde. L'Église de Paris ne disait plus rien depuis l'étrange démarche qu'elle avait fait faire par son évêque. Le parlement, le Châtelet ne parlaient pas non plus ; mais de temps à autre, tel ou tel, un conseiller, un notaire, un procureur, passaient aux princes. Sous les masses sombres et muettes du palais et de Notre-Dame, remuaient, frétilaient, chaque jour plus hardis, les enfants perdus, procureurs, petits clerks tonsurés et non tonsurés, qui disaient haut ce que pensaient leurs maîtres ; tout cela parlait, rimait contre le roi. La Ménippée, le Lutrin, Voltaire même, sont, comme on sait, nés dans cette ombre humide et sale, tout près de la Sainte-Chapelle. Le roi avait là, dans Paris, une armée pour tirer sur lui par derrière. Les chansons, les ballades satiriques couraient la ville ; on les envoyait même aux princes, comme encouragement, deux pièces entre autres, très-âcres, qu'on croirait écrites au temps de la Ligue.

Le roi avait fait pourtant de grandes caresses aux Parisiens. Quoique l'Université eût refusé d'armer pour lui, il lui rendit ses privilèges. Il se fit frère et compagnon "de la grant'confrérie aux bourgeois de Paris." Il appela les quarteniers, cinquanteniers, et six notables par quartier, 5 à ouïr, avec le parlement et les grands corps, les conditions que proposaient les princes.

La ville n'en était pas moins mécontente, agitée. Ces Normands que le roi avait mis dans Paris, pourraient-ils bien jusqu'au bout contenir leurs mains normandes? On 10 craignait le pillage. Une nuit, les rues s'illuminent, partout des feux; les bourgeois s'arment et courent à leurs bannières. Qui a donné l'ordre, personne ne peut le dire. Le roi mande "sire Jehan Luillier clerc de la ville," lequel dit froidement et sans rien excuser, que tout cela se fait de 15 bonne intention. Le roi fait dire, de rue en rue, qu'on éteigne et qu'on aille se coucher; personne n'obéit, tout reste armé. Une batterie n'était pas improbable entre les bourgeois et les troupes. Déjà l'on avait attaqué le soir l'évêque Balue, le factotum du roi. 20

Il n'y avait pas un moment à perdre. Le roi demanda une entrevue, alla trouver le comte de Charolais et lui dit que la paix était faite: "Les Normands veulent un duc; eh bien! ils l'auront."

Céder la Normandie, c'était se ruiner. Cette province 25 payait à elle seule le tiers des impôts du royaume; seule, elle était riche et de toute richesse, pâturage, labourage et commerce. La Normandie était comme la bonne vache nourricière qui allaitait tout alentour.

Le roi, du même trait de plume, livrait aux amis de 30 l'Anglais nos meilleurs marins, comme si, de sa main, il eût comblé, détruit Dieppe et Honfleur. L'ennemi débarquait dès lors à volonté, trouvait la Seine ouverte, "la grand'rue

qui mène à Paris." Il pouvait se promener de long et en large, par la Seine, par la côte, de Calais jusqu'à Nantes. Sur tout ce rivage, l'Anglais n'eût rencontré que des amis ou vassaux de l'Angleterre.

5 Le Bourguignon acquérait Boulogne et Guines pour toujours; les villes de Somme sous la condition d'un rachat lointain, improbable. Le duc de Bretagne, maître chez lui désormais, maître de ses évêques, comme de ses barons, devenait un petit roi, sous protection anglaise. Il deman-
10 dait, en outre, la Saintonge pour les Écossais, c'est-à-dire pour les Anglais qui dans ce moment gouvernaient l'Écosse. Dans ce cas, la Rochelle, prise à dos, n'aurait pas tenu longtemps, la Guienne eût suivi, tout l'ouest.

Ce n'était pas seulement le royaume qui était au pillage; 15 c'était la royauté, les droits royaux. Le Normand eut les fruits des régales et la nomination aux offices, le Breton les régales et les monnaies. Le Lorrain ne rendit point hommage pour la marche de Champagne que le roi lui cédait.

20 Le roi faisait bonne mine, mais il était inquiet. Pendant qu'il donnait tant, on prenait encore. Beauvais, Péronne furent surpris pendant les négociations.

Où les exigences s'arrêteraient-elles? on ne pouvait le dire. Chaque jour, on s'avisait d'un article oublié, on 25 l'ajoutait. Le comte de Charolais eut à peine conclu son traité pour Boulogne et la Somme, qu'il en exigea un pour la cession de trois prévôtés qui lui étaient indispensables, disait-il, pour assurer la possession d'Amiens. Et il ne s'en alla pas encore qu'il n'eût extorqué autre chose. Le 3
30 novembre, au moment où le roi lui disait adieu à Villers-le-Bel, il lui fit signer un étrange traité de mariage, entre lui, Charolais, qui avait trente ans, et la fille aînée du roi qui en avait deux. Elle devait apporter en dot la Champagne,

avec tout ce qu'on peut y rattacher de près ou de loin, Langres et Sens, Laon et le Vermandois ! Pour consoler l'époux d'attendre si longtemps sa future, le roi dès ce moment lui donnait le Ponthieu.

Les ligués, en partant, n'oubliaient que deux choses, les 5 deux principales, la grande question ecclésiastique et les états généraux.

De Pragmatique, plus un mot. Des princes devenant rois chez eux, pensaient, comme le roi l'avait pensé pour lui, qu'il valait mieux s'entendre avec le pape pour la 10 collation des bénéfices que de courir les chances des élections.

Les grands sacrifièrent sans difficulté les intérêts de la noblesse, ceux de la haute bourgeoisie, ceux des parlementaires, qui n'arrivaient guère que par les élections, à la 15 jouissance des biens d'église.

Point d'états généraux. Seulement trente-six notables, présidés par Dunois, doivent aviser au bien public, ouïr les remontrances, décider "les réparations." Leurs décisions sont souveraines, absolues, le roi les sanctionnera (pour la 20 forme) quinze jours, sans faute, après qu'elles auront été rendues. Ce règne des trente-six doit durer deux mois.

Voilà le roi bien lié. Pour plus de sûreté, il a des gardes : le Bourguignon à Amiens, le Gascon à Nemours, le Breton à Étampes, à Montfort-l'Amaury. Il était ainsi 25 serré dans Paris, et il avait à peine Paris, n'en tirant rien depuis l'abolition des taxes. Il ne pouvait guère donner ni vendre de charges ; le parlement désormais se recrutait lui-même, présentant au roi les candidats parmi lesquels il devait choisir. 30

On ne voyait pas trop d'où il allait tirer les monstrueuses pensions qu'il promettait aux grands. Il était dans la position d'un pauvre homme saisi, qui ne peut se

relever ni payer, ayant chez lui, pour vivre à discrétion, des huissiers, des garnisaires et *mangeurs d'office*.

Mais, tout abattu qu'il parût et décidément ruiné, les ligués prirent contre lui en partant une étrange précaution ;
5 ils lui firent écrire que désormais il ne pourrait les contraindre de venir le trouver, et que s'il allait les voir, il les préviendrait trois jours au moins d'avance. Cela fait, ils crurent pouvoir aller en repos se cantonner chez eux.

Auparavant, le comte de Charolais promena le roi, venu
10 sans garde, aimable et souriant, par devant les seigneurs et toute cette grande armée, de Charenton jusqu'à Vincennes, et il dit : "Messieurs, vous et moi, nous sommes au roi, mon souverain seigneur, pour le servir, toutes les fois que besoin sera."

§ II.

CHARLES LE TÊMÉRAIRE.—NOUVELLE HUMILIATION DU ROI À
PÉRONNE ET À LIÈGE.—1466-1468.

15 Un beau portrait de Jean de Bruges, vraiment saisissant, formidable, donne une forte impression de l'adversaire de Louis XI. Figure bilieuse et colérique, teint trouble dont les nuances douteuses indiquent le mélange de races, la discorde d'éléments, d'idées, de passions qui fut en cet homme tragique.
20 Son chroniqueur complète le portrait : "Fort de bras, fort d'échine, de bonnes fortes jambes, de longues mains, un rude jouteur à jeter tout homme par terre, la peau et le poil bruns, la chevelure épaisse, *houssue*."

Sur ce sombre visage, on lisait la menaçante devise qui
25 effraya tout le monde à son avènement : "Je l'ai *empris*."
Il allait entreprendre, avec quel succès, Dieu le savait. Une comète qui parut donnait fort à penser : "J'entrai en

imagination, dit Chastellain, le grand chroniqueur, je m'attends à tout...La fin fera le jugement."

Vainqueur de Liège à son avènement, mais forcé par une grande révolte des Gantois de confirmer leurs privilèges, il entra à Bruxelles plein d'orgueil, de colère, de ressentiment. Une foule inquiète attendait son retour, solliciteurs, suppliants, envoyés de tous pays. Il y avait, entre autres, de pauvres gens de Tournai, qui étaient là à genoux, pour excuser je ne sais quelle plaisanterie des enfants de la ville ; le duc ne parlait de rien moins que de les marquer au 10 front d'un fer rouge, aux armes de Bourgogne.

Pour don de *joyeux avènement*, ses États eurent de lui la demande inouïe, non de l'aide ordinaire, mais d'un énorme impôt, régulier, annuel, qu'on devait payer seize années. Le total était monstrueux et la bonne moitié 15 retombait sur la Flandre. "Il n'y eut personne qui ne fût perplex durement et frappé au front d'ouïr nommer cette horrible somme de deniers à prendre sur le peuple."

Les Flamands qui, du vivant de son père, espéraient fort en lui, qui le voyaient parler leur langue et vivre à 20 la flamande, qui le croyaient d'ailleurs un prince chevalier, nourri de vieux romans et des histoires des preux, furent tout surpris de trouver en lui un autre homme, homme d'affaires, d'argent et de calcul. "Il prit le mors aux dents, veilla et étudia en ses finances." Il visita le trésor de son père, 25 mais pour le bien fermer. En tout, un ordre austère. La joyeuse maison du bon duc devint comme un couvent ; plus de grande table commune où les officiers et seigneurs mangeaient avec le maître. Il les divisa et parqua en tables différentes, d'où, le repas fini, on les faisait défilier 30 devant le prince qui notait les absents ; l'absent perdait les gages du jour.

Nul homme plus exact, plus laborieux. Il était le matin

au conseil, et il y était le soir, "se travaillant soy et ses gens, outrageusement." Ses gens, ceux du moins qu'il employait le plus, c'étaient des gens de langue française et de droit romain, des hommes de loi bourguignons ou comtois. Le règne des Comtois, commencé par Raulin sous Philippe le Bon, continué par Carondelet et autres sous Charles le Téméraire, éclate dans l'histoire par la tyrannie des Granvelle, qui ne contribua pas peu à décider la révolution des Pays-Bas sous Philippe II. Leurs traditions d'impérialisme romain, des procédures secrètes, se révélèrent du jour où Raulin, sur un simple billet de son maître, fit étouffer l'un des premiers barons entre deux matelas.

Un hasard très-heureux a conservé dans les registres d'Ypres le monument peut-être le plus important du règne de Charles le Téméraire. C'est un très-long discours improvisé par lui, discours violent, éloquent, original, où sa haine contre ce qu'il appelle la malice des Flamands est merveilleusement exprimée, aussi bien que la jalousie des Flamands contre les Bourguignons proprement dits, disorde intérieure de cet empire hétérogène.

Les Flamands, dans leurs remontrances avaient respectueusement relevé une grave différence entre les paroles du prince et celles de son chancelier. Le chancelier avait dit que l'argent serait *levé sur tous les pays* (ce qui eût compris les Bourgognes), et le duc: *levé sur les Pays-Bas*. Il répondit durement qu'il n'y avait pas d'équivoque, qu'il s'agissait des Pays-Bas, "et non de mon pays de Bourgogne; il n'a point d'argent, il sent la France; mais il a de bonnes gens d'armes et les meilleures que j'aie. En tout ceci, vous ne faites rien que par subtilité et malice. Grosses et dures têtes flamandes, croyez-vous donc qu'il n'y ait personne de sages que vous?...Prenez garde; *j'ai moitié de France et moitié de Portugal*....Je saurai bien y pourvoir....Pour rien

au monde, je ne romprai mon ordonnance, entendez-vous bien, maître Sersanders (c'était le principal député de Gand)? Et quels sont ceux qui le demandent? Est-ce Hollande? Est-ce Brabant?.. Vous seuls, grosses têtes flamandes!...Les autres, qui sont bien aussi privilégiés, de 5 bien grands seigneurs, comme mon cousin de Saint-Pol, me laissent user de leurs sujets, et vous voulez m'ôter les miens, sous prétexte de privilèges, *dont vous n'avez nul*...Dures têtes flamandes que vous êtes, vous avez toujours méprisé ou haï vos princes. S'ils étaient faibles, vous les méprisiez; s'ils 10 étaient puissants, vous les haïssiez: eh bien! j'aime mieux être haï...Il y en a, je le sais bien, qui voudraient me voir en bataille avec cinq ou six mille hommes, pour y être défait, tué, mis en morceaux...J'y mettrai ordre, soyez-en sûrs; vous ne pourrez rien entreprendre sur votre seigneur. 15 J'en serais fâché pour vous; ce serait l'histoire du pot de verre et du pot de fer!"

L'argent n'en fut pas moins levé fort lentement. Il fut demandé en mai, la levée d'hommes ne put se faire qu'en octobre; était-elle achevée en décembre? Nous voyons qu'à 20 cette époque le duc, excédé des plaintes et des difficultés, écrit aux États assemblés des Pays-Bas qu'il aimerait mieux quitter tout, renoncer à toute seigneurie.

On a remarqué cette grave parole, qu'il était *moitié de France, moitié de Portugal*. C'était dire aux Flamands 25 qu'ils avaient un maître étranger.

En cette même année, il se proclama étranger à la France même, et cela dans une solennelle audience où les ambassadeurs de France venaient lui offrir réparation pour les pirateries de Warwick, ami de Louis XI. La scène fut 30 étrange; elle effraya, indigna ses plus dévoués serviteurs.

Il s'était fait faire, pour ce jour, un dais et un trône, plus haut qu'on en vit jamais pour personne, roi ou

empereur; un dais d'or, un ciel d'or, et tout le reste, en descendant de degré en degré, couvert de velours noir. Sur ces degrés, dans un ordre sévère, à leurs places marquées, la maison et l'état, princes et barons, chevaliers et 5 écuyers, prélats, chancellerie. Les ambassadeurs, menés à leurs bancs, se mirent à genoux. Lui, pour les faire lever, sans parler, sans mettre la main au chapeau, "les niqua de la tête." L'affaire à peine exposée, il dit avec emportement que les offres de réparation n'étaient ni valables, ni raisonnables, ni recevables... "Eh! monseigneur: dit humblement l'homme de Louis XI, daignez écrire vous-même ce que vous voulez; le roi signera tout.—Je vous dis que ni lui, ni vous, vous ne pouvez réparer.—Quoi! dit l'autre sur un ton lamentable, on fait bien la paix d'un royaume 15 perdu et de cinq cent mille hommes tués, et l'on ne pourrait expier ce petit méfait?... Monseigneur, le roi et vous, au-dessus de vous deux, vous avez un juge."... A cette morale hypocrite, le duc fut hors de lui: "*Nous autres Portugais*, s'écria-t-il, nous avons pour coutume, que si ceux 20 que nous croyons amis, se font amis de nos ennemis, nous les envoyons aux cent mille diables d'enfer!"

Là-dessus, grand silence.... Flamands, Wallons, Français, tous furent blessés au cœur. On sentit l'étranger.... Il n'avait dit que trop vrai; il n'avait rien du pays, rien de son 25 père; le bizarre mélange anglo-portugais, qu'il tenait du côté maternel, apparaissait en lui de plus en plus; sur le sombre fond anglais, qui toujours devenait plus sombre, perçait à chaque instant par éclairs la violence du midi.

Discordant d'origine, d'idées et de principes, il n'exprimait que trop la discorde incurable de son hétérogène 30 empire. Nous avons caractérisé ailleurs cette Babel sous Philippe le Bon. Mais il y eut cette différence entre le père et le fils, que le premier, Français de nature, se

trouva l'être encore politiquement, et par ses acquisitions de pays français, et par l'ascendant de ses favoris français.

Le fils ne fut ni Français ni Flamand; loin de s'harmoniser dans un sens ou dans l'autre, il compliqua de plus en plus sa complication naturelle d'éléments inconciliables qu'il ne put accorder jamais.

Personne n'éprouvait pourtant davantage le besoin de l'ordre et de l'unité. Dès son avènement, il essaya de régulariser ses finances, en instituant un payeur général. En 1473, il entreprit de centraliser la justice, en dépit de toutes les réclamations, et fonda une cour suprême d'appel à Malines, sur le modèle du parlement de Paris; là, devaient être aussi réunies ses diverses chambres des comptes. La même année, il promulgua une grande ordonnance militaire, qui résumait toutes les précédentes, imposait les mêmes règles aux troupes diverses dont se composaient ses armées.

Ce besoin d'unité, d'harmonie motivait sans doute à ses yeux la conquête des pays enclavés dans les siens, ou qui semblaient devoir s'y ramener par une attraction naturelle. Il avait hérité de bien des choses, mais qui toutes semblaient incomplètes. Ne fallait-il pas essayer d'arrondir, de lier tant de provinces qui, par occasions diverses, étaient échues à la maison de Bourgogne? Cela ne se pouvait qu'en prenant sur le Rhin les provinces intermédiaires qui reliaient entre eux les trois membres dispersés de cet empire, je veux dire la Bourgogne, les Pays-Bas flamands, enfin le nord de Hollande et de Frise.

Pour se lancer dans ces belles conquêtes, s'étendre vers le Rhin, vers l'Empire, il fallait d'abord en finir avec le roi de France. La chose semblait peu difficile. Le pauvre homme était bien malade, faible, sans allié. Sa plus grande ressource, pendant longtemps, avait été à Liège; les brusques mouvements de cette ville, produits à volonté par les agents

de Louis XI, avaient à chaque instant inquiété, retenu, rappelé en arrière le duc de Bourgogne. Mais Liège était vaincue; Dinant, les villes de Meuse étaient ou détruites ou domptées. Le duc avait de plus doublé ses forces par une
5 intime alliance avec Édouard IV et la maison d'York, maison nouvelle qui, pour faire oublier celle de Lancastre, avait besoin de faire la guerre en France. Le duc avait épousé la sœur d'Édouard, et il lui offrait douze places fortes sur le continent, s'il voulait passer le détroit.

10 Un nouveau *Bien public* se préparait plus terrible que l'autre. L'Anglais en eût été. La longue, l'exécrable guerre de cent années, qui fit presque un désert de notre infortunée patrie, allait recommencer encore. Le roi, heureusement, avait une copie des offres des ligués. Contre leur appel aux
15 Anglais, il s'avisait d'un expédient qu'ils n'avaient pas prévu; il appela la France.

Il convoqua les états généraux, leur lut tout. Ils en eurent horreur. Tous offrirent leurs biens et leurs vies. Le roi reprit la Normandie et mit le pied sur la Bretagne.
20 Le désespoir de Liège qui allait reprendre les armes, pouvait paralyser le duc de Bourgogne et le décider à traiter. Le roi, quoique assez fort en ce moment, et débarrassé des Bretons, offrait au duc de lui payer les frais de la campagne. Tout le monde s'en étonnait; on ne voyait pas l'Anglais
25 derrière les Bourguignons, ni la flotte d'Édouard IV, tout prête à Portsmouth, qui n'attendait qu'un signe pour porter une armée en France.

Le roi était dans sa perplexité, allant, venant le long de la Somme, devant le duc de Bourgogne, se mourant d'impatience, se prenant du retard à ceux qui négociaient pour lui.
30 Il s'en défiait, non sans cause; tels d'entre eux opiniaient mal de sa fortune, et songeaient plutôt à traiter pour leur compte.

Ce qui rendait espoir au roi, c'est qu'on lui assurait que le duc était dans une furieuse colère contre les Bretons, qui ne l'avaient point secondé. Cette colère contre un ami pouvait le disposer à écouter un ennemi. Seulement pour qu'il en fût ainsi, il ne fallait pas d'intermédiaire : il fallait se voir 5 et s'entendre. Tout est difficile entre ceux qu'on envoie, qui hésitent, qui sont responsables ; entre gens qui font eux-mêmes leurs affaires, souvent tout s'aplanit d'un mot. Il semblait d'ailleurs que si l'un des deux pouvait y gagner, c'était le roi, tout autrement fin que l'autre, et qui, renou- 10 lant l'ancienne familiarité de jeunesse, pouvait le faire causer, peut-être en le poussant un peu, violent comme il l'était, en tirer justement les choses qu'il voulait le moins dire.

Quant au péril que quelques-uns voyaient dans l'entrevue, le roi n'en faisait que rire. Il se rappelait qu'au temps 15 du Bien public, le comte de Charolais, causant et marchant avec lui entre Paris et Charenton, n'avait pas craint parfois de s'aventurer loin de ses gens ; il s'était si bien oublié un jour, qu'il se trouva au dedans des barrières.

Tout porte à croire que le duc ne méditait point un 20 guet-apens. Selon Comines, il se souciait peu de voir le roi ; d'autres disent qu'il le désirait fort. Je croirais aisément tous les deux, il ne savait peut-être pas lui-même s'il voulait ou ne voulait pas ; c'est ce qu'on éprouve dans les commencements obscurs des grandes tentations. 25

Quoi qu'il en soit, le roi ne se confia pas à la légère ; il fit accepter au duc la moitié de la somme offerte, et ne partit qu'en voyant l'accord négocié déjà en voie d'exécution. Il recevait, pour l'aller et le retour, les paroles les plus rassurantes. Rien de plus explicite que les termes de 30 la lettre et du sauf-conduit que lui envoya le duc de Bourgogne. La lettre porte : "Vous pourrez sûrement venir, aller et retourner..." Et le sauf-conduit : "Vous y pouvez

venir, demeurer et séjourner, et vous en retourner sûrement aux lieux de Chauny et de Noyon, à vostre bon plaisir, toutes les fois qu'il vous plaira, sans qu'aucun empeschement soit doné à vous, *pour quelque cas qui soit, ou puisse advenir.*"

5 (8 octobre 1468.) Ce dernier mot rendait toute chicane impossible, quand même on eût pu craindre quelque chose d'un prince qui se piquait d'être un preux des vieux temps, qui chevauchait fièrement sur la parole donnée, se vantant de la tenir mieux que ne voulaient ses ennemis. Tout le
10 monde savait que c'était là son faible par où on le prenait. Au bien public, quand il effectua sa menace avant le bout de l'an, le roi, pour le flatter, lui dit : " Mon frère, je vois bien que vous êtes gentilhomme et de la maison de France."

Donc, comme gentilhomme et chez un gentilhomme, le
15 roi arriva seul ou à peu près. Reçu avec respect par son hôte, il l'embrassa longuement par deux fois, et il entra avec lui dans Péronne, lui tenant, en vieux camarade, la main sur l'épaule. Ce laisser aller diminua fort, quand il sut qu'au
20 moment même entraient par l'autre porte ses plus dangereux ennemis, le prince de Savoie, Philippe de Bresse, qu'il avait tenu trois ans en prison, dont il venait de marier la sœur malgré lui, et le maréchal de Bourgogne, sire de Neufchâtel, à qui le roi avait donné, puis retiré Épinal, deux
25 hommes très-ardents, très-influents près du duc, et qui lui amenaient des troupes.

Le pis, c'est qu'ils avaient avec eux des gens singulièrement intéressés à la perte du roi, et fort capables de tenter un coup; l'un était un certain Poncet de la Rivière, à qui le roi donna sa maison à mener à Montlhéry, et qui, avec
30 Brézé, lui brusqua la bataille pour perdre tout. L'autre, Du Lau, sire de Châteauneuf, ami de jeunesse du roi en Dauphiné et dans l'exil, avait eu tous ses secrets et les vendait; il avait essayé de le vendre lui-même et de le faire prendre,

mais c'était le roi qui l'avait pris. Cette année même, se doutant bien qu'on le ferait échapper, Louis XI avait, de sa main, dessiné pour lui une cage de fer. Du Lau, averti et fort effrayé, trouva moyen de s'enfuir ; il en coûta la vie à tous ceux qui l'avaient gardé, et par contre-coup à Charles 5 de Melun, dont le roi fit expédier le procès, de peur de pareille aventure.

Ce Du Lau, ce prisonnier échappé qui avait manqué la cage de si près, le voilà qui revient hardiment de lui-même, par-devant le roi, avec Poncet, avec d'Urfé, tous se disant 10 serviteurs et sujets du frère du roi, tous fort intéressés à ce que ce frère succède au plus vite.

Le roi eut peur. Que le duc eût laissé venir ces gens, qu'il reçût ces traîtres tout à côté de lui, c'était chose sinistre, et qui sentait le pont de Montereau. Il crut qu'il 15 y avait peu de sûreté à rester dans la ville ; il demanda à s'établir au château, sombre et vieux fort, moins château que prison ; mais enfin, c'était le château du duc même, sa maison, son foyer, il devenait d'autant plus responsable de tout ce qui arriverait. 20

Le roi fut ainsi mis en prison sur sa demande ; il ne restait plus qu'à fermer la porte. Qu'il manquât de bons amis pour y pousser le duc, on ne peut le supposer. Ces arrivants qui trouvaient la chose en si bon train, qui voyaient leur vengeance à portée, leur ennemi sous leur main, qui, 25 à travers les murs, sentaient son sang..., croira-t-on qu'ils aient été si parfaits chrétiens que de parler pour lui?... Nul doute qu'ils n'aient fait des efforts désespérés pour profiter d'une telle occasion, que, tournant autour du duc de toutes les manières, ils ne lui aient fait honte de ses scrupules, 30 qu'ils n'aient dit que ce serait pour en rire à jamais, si la proie venant d'elle-même au chasseur, il n'en voulait pas... N'était-ce pas un miracle d'ailleurs, un signe de Dieu, que

cette venimeuse bête se fût livrée ainsi? Lâchez-la, avec quoi croyez-vous la tenir? quel serment, quel traité possible? quelle autre sûreté qu'un cul de basse-fosse!

A quoi le duc, ému, tremblant de vouloir et ne vouloir 5 pas, mais maître de lui pourtant et faisant bonne contenance, aura noblement répondu: Que tout cela n'y faisait rien, que sans doute l'homme était digne de tout châtement, mais qu'une exécution ne lui allait pas, à lui, duc de Bourgogne. La Toison qu'il portait était jusqu'ici nette, 10 grâce à Dieu. Ayant promis, signé, pour deux royaumes de France, il ne ferait rien à l'encontre. La veille encore il avait reçu l'argent du roi. Garder l'homme pour garder l'argent? était-ce leur conseil?...Il fallait être bien osé pour lui parler ainsi!

15 Tel fut le débat, et plus violent encore; la plus simple connaissance de la nature humaine porterait à le croire, quand même tout ce qui suit ne le mettrait pas hors de doute.

Mais on peut croire aussi, non moins fermement, que le 20 duc en serait resté là, malgré toute la véhémence du combat intérieur, sans pouvoir en sortir, si les intéressés n'eussent à point nommé trouvé une machine, qui, poussée vivement, démonta sa résolution.

Il n'ignorait certainement pas (au 10 octobre) que les 25 bannis étaient rentrés dans Liège le 8 septembre. Dès la fin d'août, Humbercourt retiré à Tongres avec l'évêque, les observait et en donnait avis. Le mouvement était accompagné, encouragé par des gens du roi. Le duc le savait avant l'entrevue de Péronne, et dit qu'il le savait.

30 Il était facile à prévoir que les Liégeois tenteraient un coup de main sur Tongres pour ravoir leur évêque et l'enlever aux Bourguignons; Humbercourt le prévit. Le duc, en apprenant que la chose était arrivée, pouvait être

irrité, sans doute, mais pouvait-il être surpris?... Il fallait donc, si l'on voulait que cette nouvelle eût grand effet sur lui, l'amplifier, l'orner tragiquement. C'est ce que firent les ennemis du roi, ou, si l'on veut que le hasard ait été seul auteur de la fausse nouvelle, on avouera que le hasard les servit à commandement.

“Humbercourt est tué, l'évêque est tué, les chanoines sont tués.” Voilà comme la nouvelle devait arriver, pour faire effet ; et telle, elle arriva.

Le duc entra dans une grande et terrible colère,—non pour l'évêque, sans doute, qui périsait pour avoir joué double,—mais pour Humbercourt, pour l'outrage à la maison de Bourgogne, pour l'audace de cette canaille, pour la part surtout que pouvaient avoir à tout cela les envoyés du roi.

C'était un grand malheur, mais pour qui ? pour le roi. Qu'un mouvement encouragé par lui eût abouti à l'assassinat d'un évêque, d'un frère du duc de Bourbon, cela le mettait mal avec le pape qui, jusque-là, lui était favorable dans cette affaire de Liège : de plus, il risquait d'y perdre l'appui du seul prince sur lequel il comptât, du duc de Bourbon, à qui il avait mis en main les plus importantes provinces du centre et du midi.... Le duc de Bourgogne, que risquait-il ? que perdait-il en tout cela (sauf Humbercourt) ? on ne peut le comprendre.

Ce qui pouvait nuire à ses affaires, ce n'était pas que les Liégeois eussent tué leur évêque, mais qu'ils l'eussent repris, rétabli dans Liège, qu'ils se fussent réconciliés avec lui, et que l'évêque lui-même, appuyé par le légat du pape, priât le duc de Bourgogne de ne plus se mêler d'une ville qui relevait du pape et de l'Empire, mais nullement de lui.

Le fait est que l'évêque était bien portant, Humbercourt aussi (relâché sur parole). La bande qui ramena de

Tongres à Liège l'évêque et le légat, tua plusieurs chanoines qui avaient trahi Liège; mais pour l'évêque, ils lui témoignèrent le plus grand respect, tellement que quelques-uns des leurs ayant hasardé un mot contre lui, ils les pendirent 5 eux-mêmes à l'instant. L'évêque, fort effrayé et de ces violences et de ces respects, accepta l'espèce de triomphe qu'on lui fit à sa rentrée dans Liège. "Enfants, dit-il, nous nous sommes fait la guerre; je vois que j'étais mal informé; eh bien! suivons de meilleurs conseils...C'est moi qui 10 désormais serai votre capitaine. Fiez-vous en moi, je me fie en vous."

Revenons à Péronne, et répétons encore que le mouvement des Liégeois sur Tongres, si probable et si naturel, ne devait guère surprendre le duc; que la mort de l'évêque, 15 après sa conduite équivoque, cette mort, mauvaise au roi (donc bonne au duc), ne put lui faire mener grand deuil, ni faire tout ce grand bruit. De croire que le roi, qui n'y gagnait rien et y perdait tant, eût provoqué la chose, lorsqu'il laissait au frère du mort tant de provinces en main, une 20 vengeance si facile, lorsqu'il venait se remettre lui-même à la merci du duc de Bourgogne, c'était croire le roi fou, ou l'être soi-même.

La distance au reste n'est pas immense entre Liège et Péronne. Le roi entra à Péronne, et les Liégeois à Tongres, 25 le même jour, dimanche 9 octobre. La fausse nouvelle parvint le 10 au duc; mais le 11, le 12, le 13, durent arriver avec des renseignements exacts, les Bourguignons que les Liégeois avaient trouvés dans Tongres et renvoyés exprès. C'est le 14 seulement qu'on fit signer au roi le traité par 30 lequel on lui faisait expier la mort de l'évêque qu'on savait vivant.

La colère du duc dans le premier moment, pour un événement qui rendait sa cause très-bonne, qui le fortifiait

et tuait le roi, cette colère bizarre fut-elle une comédie? je ne le crois pas. La passion a des ressources admirables pour se tromper, s'animer en toute bonne foi, lorsqu'elle y a profit. Il lui était utile d'être surpris, il le fut; utile de se croire trahi, il le crut. Il fallait que sa colère fût extrême, 5 effroyable, aveugle, pour qu'il oubliât tout à fait le fatal petit mot du sauf-conduit : *Quelque cas qui soit ou puisse advenir*. Effroyable en effet fut cette colère, et comme elle eût été si le roi lui avait tué sa mère, sa femme et son enfant... Terribles les paroles, furieuses les menaces.... Les 10 portes du château se fermèrent sur le roi, et il eut dès lors tout loisir de songer, "se voyant enfermé *rasibus* d'une grosse tour, où jadis un comte de Vermandois avait fait mourir un roi de France."

Louis XI, qui connaissait l'histoire, savait parfaitement 15 qu'en général les rois prisonniers ne se gardent guère (il n'y a pas de tour assez forte); voulût-on garder, on n'en est pas toujours le maître, témoin Richard II à Pomfret; son rival eût voulu le laisser vivre, qu'il ne l'aurait pu. Garder est difficile, lâcher est dangereux : "Un si grand seigneur 20 pris, dit Comines, ne se délivre pas."

Louis XI ne s'abandonna point; il avait toujours de l'argent avec lui pour ses petites négociations; il donna quinze mille écus d'or à distribuer; mais on le croyait si bien perdu, et déjà on le craignait si peu que celui à qui il 25 donna, garda la meilleure part.

Une autre chose le servit davantage, c'est que les plus ardents à le perdre étaient des gens connus pour appartenir à son frère, et qui déjà "se disaient au duc de Normandie." Ceux qui étaient vraiment au duc de Bourgogne, son 30 chancelier de Goux, le chambellan Comines qui couchait dans sa chambre et qui l'observait dans cette tempête de trois jours, lui firent entendre probablement qu'il n'avait

pas grand intérêt à donner la couronne à ce frère qui, depuis longtemps, vivait en Bretagne. Risquer de faire un roi quasi breton, c'était un pauvre résultat pour le duc de Bourgogne; un autre aurait le gain, et lui, selon toute apparence, une rude guerre. Car, si le roi était sous clef, son armée n'y était pas, ni son vieux chef d'écorceurs, Dammartin.

Il y avait un meilleur parti. C'était de ne pas faire un roi,—d'en défaire un plutôt, de profiter sur celui-ci, tant qu'on pouvait, de le diminuer et l'amoindrir, de le faire, dans l'estime de tous, si petit, si misérable et si nul, qu'en le tuant on l'eût moins tué.

Le duc, après de longs combats, s'arrêta à ce parti, et il se rendit au château: "Comme le duc arriva en sa présence, la voix luy trembloit, tant il estoit esmeu et prest de se courroucer. Il fit humble contenance de corps, mais son geste et parole estoit aspre, demandant au roy s'il vouloit tenir le traicté de paix...." Le roi "ne put celer sa peur," et signa l'abandon de tout ce que les rois avaient jamais disputé aux ducs. Puis, on lui fit promettre de donner à son frère, non plus la Normandie, mais la Brie, qui mettait le duc presque à Paris, et la Champagne, qui reliait tous les États du duc, lui donnant toute facilité d'aller et venir entre les Pays-Bas et la Bourgogne.

Cela promis, le duc lui dit encore: "Ne voulez-vous pas bien venir avec moi au Liège pour venger la trahison que les Liégeois m'ont faite, à cause de vous? L'évêque est votre parent, étant de la maison de Bourbon." La présence du duc de Bourbon qui était là semblait appuyer cette demande, qui d'ailleurs valait un ordre dans l'état où se trouvait le roi.

Grande et terrible punition, et méritée, du jeu perfide que Louis XI avait fait de Liège, la montrant, pour faire

peur, l'agitant, la poussant, puis retirant la main.... Eh bien ! cette main déloyale, prise en flagrant délit, il fallait qu'aujourd'hui le monde entier la vît égorger ceux qu'elle poussait, qu'elle déchirât ses propres fleurs de lis qu'arboraient les Liégeois, que Louis XI mit dans la boue le drapeau du roi de France.... Après cela, maudit, abominable, infâme, on pouvait laisser aller l'homme, qu'il allât en France ou ailleurs.

Seulement, pour se charger de faire ces grands exemples, pour se constituer ainsi le ministre de la justice de Dieu, il ne faut pas voler le voleur au gibet... C'est justement ce qu'on tâcha de faire.

Le salut du roi tenait surtout à une chose, c'est qu'il n'était pas tout entier en prison. Prisonnier à Péronne, il était libre ailleurs en sa très-bonne armée, en son autre lui-même, Dammartin. Son intérêt visible était que Dammartin n'agît point, mais qu'il restât en armes, et menaçant. Or, Dammartin reçut coup sur coup deux lettres du roi, qui lui commandaient tantôt de licencier, tantôt d'envoyer l'armée aux Pyrénées, c'est-à-dire de rassurer les Bourguignons, de leur laisser la frontière dégarnie, et libre pour entrer s'ils le voulaient, après leur course de Liège.

Ce qui démentait cette lettre et lui ôtait crédit, c'est que le messenger du roi qui l'apportait était gardé à vue par un homme du duc, de peur qu'il ne parlât. Le piège était grossier ; Dammartin en fit honte au duc de Bourgogne, et dit que s'il ne renvoyait le roi, tout le royaume irait le chercher.

Le roi devait écrire tout ce qu'on voulait. Il était toujours en péril. Son violent ennemi pouvait rencontrer quelque obstacle qui l'irritât et lui fit déchirer le traité, comme il avait fait le sauf-conduit. En supposant même que le duc se tint pour satisfait, il y avait là des gens qui

livrerait Saint-Quentin et les places qui dépendaient de lui.

Les Anglais, pleins de confiance dans leur beau-frère le duc de Bourgogne, s'imaginaient le voir venir à la tête
5 d'une grande armée. Il arriva tout seul. Au moins, espéraient-ils qu'il les hébergerait, les nourrirait en route. Mais point; sur leur chemin, il fermait ses places, les laissait coucher à la belle étoile. Seulement, il les encourageait en leur montrant de loin les bonnes villes
10 picardes, où le connétable avait hâte de les recevoir. Arrivés devant Saint-Quentin, "ils s'attendaient qu'on sonnât les cloches et qu'on portât au-devant la croix et l'eau bénite." Ils furent reçus à coups de canon; il y eut deux ou trois hommes tués.

15 Néanmoins le roi avait sujet d'être fort inquiet. Il avait perdu l'alliance d'Écosse, l'espoir de toute diversion. Tout ce que la prudence conseillait, il l'avait fait. Trop faible pour tenir la mer contre les Anglais, les Flamands et les Bretons, il avait assuré la terre autant qu'il avait pu.
20 Dès le mois de mars, il garantit la solde, les privilèges, l'organisation des francs archers; il mit Paris sous les armes; il garnit Dieppe et Eu. Jusqu'au dernier moment, il ignora si l'expédition aurait lieu, si la descente se ferait en Picardie, ou en Normandie. Il se tenait entre les deux
25 provinces. Tout ce qu'il savait, c'est que l'ennemi avait de fortes intelligences parmi les siens. Le duc de Bourbon, qu'il avait prié de le joindre, ne bougeait pas. Le duc de Nemours se tenait immobile. Il y avait à craindre bien des défections.

30 Il jugea pourtant avec sagacité que les Anglais ayant si peu à se louer du duc de Bourgogne et du connétable, n'ayant été reçus nulle part encore et n'ayant en France que la place de leur camp, ils ne seraient pas si terribles.

Cette France dévastée ne leur semblait guère désirable. Le roi avait fait un désert devant eux. D'autre part, Édouard avait fait tant de guerres, qu'il en avait assez ; il était déjà fatigué et lourd ; il devenait gras. Gouverné comme il l'était par sa femme et les parents de sa femme, 5 il y avait un point par où l'on pouvait le prendre aisément, un mariage royal, qui eût tant flatté la reine ! demander une de ses filles pour le petit dauphin. Quant aux grands seigneurs du parti opposé à la reine, on pouvait les avoir avec de l'argent. Restaient les vieux Anglais, les hommes 10 des communes qui avaient poussé à la guerre ; mais déjà ils étaient bien refroidis. "Le roi avoit amené dix ou douze hommes, tant de Londres que d'autres villes d'Angleterre, gros et gras, qui avoient tenu la main à ce passage et à lever cette puissante armée. Il les faisoit loger en bonnes 15 tentes ; mais ce n'étoit point la vie qu'ils avoient accoutumée, ils en furent bientôt las ; ils avoient cru qu'une fois passés, ils auroient une bataille au bout de trois jours."

Les Anglais voyaient bien qu'un seul homme leur avait dit vrai sur le peu de secours qu'ils trouveraient dans leurs 20 amis d'ici : c'était le roi de France. Quand il reçut leur héraut, avant le passage, il lui avait donné un beau présent, trente aunes de velours et trois cents écus, en promettant mille, si les choses s'arrangeaient. Le héraut avait dit que, pour le moment, il n'y avait rien à faire, mais que, le roi 25 Édouard une fois passé en France, on pourrait s'adresser aux lords Howard et Stanley.

Ces deux lords, en effet, prirent l'occasion d'un prisonnier que l'on renvoyait, pour "se recommander à la bonne grâce du roi de France." Le roi, sans perdre temps, sans 30 ébruiter la chose par l'envoi d'un héraut, prit pour héraut "un varlet" qu'il avait remarqué pour l'avoir vu une fois, un garçon d'assez pauvre mine, mais qui avait du sens,

TROISIÈME PARTIE.

§ I.

CHARLES LE TÊMÉRAIRE SE DÉTOURNE VERS LE RHIN.—SES
PREMIERS REVERS.—LOUIS XI ACHÈTE L'ALLIANCE DES SUISSES.
—1473-1475.

AUX états de Bourgogne, tenus à Dijon en 1473, Charles le Téméraire, loin de la Flandre, parmi ses Bourguignons et pour ainsi dire en famille, avait révélé sa pensée : *Le grand royaume de Bourgogne.*

5 Dès l'origine de cette maison, Philippe le Hardi, son grand-père, avait essayé de faire croire "que *le duché* de Bourgogne n'était point un démembrement de la France, mais un État indépendant."

Charles, en 1473, dit nettement "que le royaume de
10 Bourgogne avait été usurpé par ceux de France, qui en ont fait duché, chose regrettable à tous les sujets." Puis, s'arrêtant, il ajouta seulement : "J'ai là-dessus, en moi, des choses qu'il n'appartient de savoir qu'à moi seul."

Nul doute que l'abaissement profond du roi et de l'em-
15 pereur (le triste Frédéric III), la dissolution apparente de la France et de l'Allemagne, ne l'aient encouragé à créer entre deux un grand État intermédiaire.

Dans tous les temps, le maître des Pays-Bas a désiré le Rhin. Portier du fleuve, obligé chaque année d'en subir,

d'en combattre les inondations, il a la prétention d'y mettre ses péages. Il n'aime pas tellement sa bière et son brouillard, qu'il ne reporte un regard envieux vers le soleil et les vins de Coblentz.

Trèves, Cologne et Mayence, ces grasses principautés 5 ecclésiastiques, c'était l'objet naturel de la convoitise de Charles le Téméraire. Comme plus tard Gustave-Adolphe, il ne pouvait voir patiemment que les meilleurs pays du Rhin étaient des terres de prêtres. Il éprouvait peu de respect pour cette populace de villes libres, de petites sei- 10 gneuries qui hardiment s'appropriaient le fleuve, se mettaient en travers, et vendaient le passage. Il comptait bien qu'il faudrait tôt ou tard qu'il mît la main sur tout cela, et sa grande épée de justice.

Au delà et sur le haut Rhin, n'était-ce pas une honte 15 de voir les villes solliciter le patronage des vachers de la Suisse? Serfs révoltés des Autrichiens, ces gens de la montagne oubliaient qu'avant d'être à l'Autriche ils avaient été les sujets du royaume de Bourgogne.

De Dijon, de Mâcon, de Dôle, par-dessus la pauvre 20 Comté et l'ennuyeux mur du Jura, il découvrit les Alpes, les portes de la Lombardie, les neiges, illuminées de lumière italienne....Pourquoi tout cela n'était-il pas à lui?... Le vrai royaume de Bourgogne, pris dans ses anciennes limites, avait son trône aux Alpes, en dominait les pentes, 25 dispensait ou refusait à l'Europe les eaux fécondes, versant le Rhône à la Provence, à l'Allemagne le Rhin, le Pô à l'Italie.

Grande idée, et poétique! Était-il impossible de la réaliser? L'empire n'était-il pas dissous? Et tout ce Rhin, 30 du plus haut au plus bas, était-ce autre chose qu'une anarchie, une guerre permanente? Ses princes n'étaient-ils pas ruinés? n'avaient-ils pas vendu ou engagé leurs domaines?

L'archevêque de Cologne mourait de faim ; ses chanoines l'avaient réduit à deux mille florins de rente.

Tous ces princes faméliques se pressaient à la cour du duc de Bourgogne, tendaient la main. Plusieurs en recevaient pension et devenaient ses domestiques ; d'autres, poursuivis pour dettes, n'avaient d'autres ressources que de lui engager leurs provinces, de lui vendre, s'il en voulait bien, leurs sujets à bon compte.

Philippe le Bon avait eu pour peu de chose le comté de Namur, pour peu le Luxembourg ; son fils, sans grande dépense, acquit la Gueldre par en bas, par en haut le landgraviat d'Alsace et partie de la Forêt-Noire, ceci engagé seulement, mais avec peu de chance de le retirer jamais.

Le Rhin semblait vouloir se vendre pièce à pièce. Et d'autre part, le duc de Bourgogne, pour mille raisons de convenances, voulait acheter ou prendre. Il lui fallait la Gueldre pour envelopper Utrecht, atteindre la Frise. Il lui fallait la haute Alsace pour couvrir sa Franche-Comté ; il lui fallait Cologne comme entrepôt des Pays-Bas et comme grand péage du Rhin. Il lui fallait la Lorraine pour passer du Luxembourg dans les Bourgognes, etc.

Le droit de convenance s'étant si fortement saisi de son esprit, l'équité, le vrai droit ne lui pesèrent plus rien. Dans un procès impie, entre le fils et le père, qui divisait la Gueldre, il se fit nommer juge par le pape et l'empereur, et, comme tel, il se donna la Gueldre à lui-même. Il prit le comté et il prit l'héritier, le petit-fils du comte, un enfant de six ans.

Au nom du même droit, la succession de Lorraine venant de s'ouvrir, il trouva naturel et simple d'enlever le jeune René, pour lui soustraire son héritage.

Il comptait sur l'empereur pour légitimer ses usurpations. Ce prince, bas et intéressé, eût livré l'empire

même pour assurer à son jeune fils Maximilien la main de mademoiselle de Bourgogne. Le duc l'amusait de cette espérance. Dans une entrevue qu'ils eurent à Trèves, il lui fit confirmer, pour 80,000 florins, son étrange jugement dans l'affaire de Gueldre. Il voulait encore que l'empereur, 5 en faveur du prochain mariage, l'investît de quatre autres fiefs d'empire, de quatre évêchés : Liège, Utrecht, Tournai et Cambrai. Cela fait, il fallait qu'il le nommât vicaire impérial, roi de Gaule-Belgique et de Bourgogne....Le tout signé, scellé, il n'eût pas eu la fille. 10

Mais s'il avait manqué la royauté, il semblait ne pouvoir manquer le royaume. Dans les derniers mois de 1473, il fit deux pas, qui, avec celui de Gueldre, effrayèrent tout le monde. Il se fit nommer, par l'électeur de Cologne, avoué, défenseur et protecteur de l'électorat. Il se fit 15 donner, en Lorraine, quatre places fortes aux frontières, et de plus le libre passage, c'est-à-dire la faculté d'occuper tout quand il voudrait. Les grands seigneurs qui formaient le conseil lui livrèrent ainsi le duché. Ils l'amènèrent à Nancy, et il fit une *entrée*, à côté du jeune duc, qui ne 20 pouvait plus s'opposer à rien (15 décembre).

La Gueldre en août; en novembre Cologne; en décembre la Lorraine. Malgré l'hiver, au même mois, du poids de ce triple succès, il tomba sur l'Alsace.

Le 12 décembre, la bannière redoutée, apparut aux 25 défilés des Vosges. Il entra, disait-on, pour faire grâce et justice, et il se fit conduire par celui même contre qui tout le monde demandait justice, par son gouverneur Hagenbach. Pour cette tournée seigneuriale, il n'amenait pas moins de cinq mille cavaliers, des étrangers, des Wallons, 30 qui n'entendaient rien à la langue du pays, impitoyables et comme sourds.

Colmar n'eut que le temps de fermer ses portes. Bâle

de Charles le Téméraire

armait, veillait; elle illuminait chaque nuit le pont du Rhin. Tout le pays était en prière. Mulhouse, contre qui il avait prononcé des paroles terribles, désespéra de son salut; les rues y étaient pleines de gens qui disaient les prières des agonisants; ils chantaient les litanies, ils pleuraient, les enfants aussi, sans savoir de quoi.

Il faut dire ce qu'était ce terrible Hagenbach à qui le duc avait confié le pays. D'abord il en était, il y avait eu mainte aventure peu honorable; tout ce qu'il y faisait, juste ou injuste, semblait une revanche.

On contait qu'il avait commencé sa fortune d'une manière singulière. Quand le vieux duc devint chauve, et que beaucoup de gens se faisaient tondre pour lui faire plaisir, il y eut pourtant des récalcitrants qui tenaient à leur chevelure. Hagenbach s'établit, ciseaux en main, aux portes de l'hôtel, et lorsqu'ils arrivaient, il les faisait tondre sans pitié.

Voilà l'homme qu'il fallait au duc, un homme prêt à tout, qui ne vît d'obstacle à rien;—et non plus un Comines qui aurait montré à chaque instant le difficile et l'impossible. Hagenbach, arrivant en Alsace, dans un pays mal réglé, plein de choses flottantes qu'il fallait peu à peu ordonner, trouva le vrai moyen de désespérer tout le monde; ce fut de mettre partout et tout d'abord ce qu'il appelait l'ordre, la règle et le droit.

La première chose qu'il fit, ce fut de rétablir la sûreté des routes, à force de pendre; le voyageur ne risquait plus d'être volé, mais d'être pendu. *x Michélet*

Il disputait aux nobles leur plus cher privilège, le droit de chasse. Il disputa aux petites gens leur vie, leurs aliments, frappant le blé, le vin, la viande du *mauvais denier*; c'était le nom de cette taxe détestée. Thann refusa de payer, et elle paya de son sang; quatre hommes y furent décapités.

Des Suisses, qui jusque-là étendaient peu à peu leur influence sur l'Alsace, qui avaient donné à Mulhouse droit de combourgeoisie, intercédèrent souvent auprès d'Hagenbach et n'en tiraient que moquerie. Dès son arrivée dans le pays, il avait planté la bannière ducale sur une terre 5 qui dépendait de Berne, et Berne ayant porté plainte, le duc avait répondu : " Il m'importe guère que mon gouverneur soit agréable à mes gens ou à mes voisins : c'est assez qu'il me plaise, à moi ! " De ce moment, les Suisses firent un traité avec Louis XI, et renoncèrent à l'alliance bour- 10 guignonne (13 août 1470) ; le duc rendit la terre usurpée.

Il n'y avait rien que d'ajourné ; on le sentait ; Hagenbach, se voyant si bien appuyé, laissait échapper des plaisanteries menaçantes. Il disait de Strasbourg : " Qu'ont-ils 15 besoin de bourgmestre ? ils en auront un de ma main, non plus un tailleur, un cordonnier, mais un duc de Bourgogne. " Il disait de Bâle : " Je voudrais l'avoir en trois jours ! " et de Berne : " L'ours ! nous allons bientôt en prendre la peau pour nous faire une fourrure. "

Le 24 décembre, veille de Noël, le duc, conduit par 20 Hagenbach, arrive à Brisach, et tous les habitants, en grande crainte, vont au-devant en procession. Il se met en bataille sur la place et leur fait faire un serment, non plus comme le premier, qui réservait leurs privilèges, mais pur et simple, sans réserve. Il sort, escorté d'Hagenbach, qui bientôt 25 rentre avec un millier de Wallons ; ils se répandent, pillent, violent ; les pauvres habitants obtiennent à grand'peine que le duc éloigne ces brigands de la ville ; du reste, il approuve Hagenbach ; depuis qu'il avait manqué sa royauté à Trèves, il détestait les Allemands. " Tant mieux, dit-il 30 sur l'affaire de Brisach, Hagenbach a bien fait ; ils le méritent ; il faut les tenir ferme. "

Les Suisses obtinrent un délai pour Mulhouse. Mais le

duc dit à leurs envoyés que ce serait Hagenbach avec le maréchal de Bourgogne qui réglerait tout ; qu'au reste, ils le suivissent à Dijon, et qu'il aviserait.

Il partit, laissant Hagenbach maître, juge et vainqueur, 5 et qui semblait fou de joie et d'insolence : " Je suis pape, criait-il, je suis évêque, je suis empereur et roi."

Il se maria le 24 janvier, et prit pour faire la noce cette ville même de Thann, ensanglantée récemment, ruinée. Ce mariage fut une occasion d'extorsions, puis de réjouis- 10 sances folles, d'étranges bacchanales.

Tant de choses faites impunément lui firent croire qu'il pouvait en tenter une, la plus grave de toutes, la suppression des corps de métiers, des bannières, autrement dit, la désorganisation et le désarmement des villes. Tout cela, 15 disait-il, en haine des monopoles. "Quelle belle chose que chacun puisse, sans entrave, travailler, commercer comme il veut !"

Faire un tel changement, dans un pays surtout qui n'appartenait pas au duc, qui était simplement engagé, et 20 toujours rachetable, c'était chose hasardeuse. Des villes n'en attendirent pas l'exécution ; elles rappelèrent leur maître Sigismond ; l'évêque de Bâle forma une vaste ligue entre Sigismond, les villes du Rhin, les Suisses et la France.

Il y avait longtemps que le roi préparait tout ceci. 25 Depuis trente ans qu'il avait connu les Suisses à la rude affaire de Saint-Jacques, il les aimait fort, les ménageait et les caressait. Il avait été leur voisin en Dauphiné ; son principal agent, dans les affaires suisses, fut un homme qui était des deux pays à la fois, administrateur du diocèse de 30 Grenoble et prieur de Munster en Argovie, un prêtre actif, insinuant. Il ne se laissa nullement décourager par les anciens rapports des Suisses avec la maison de Bourgogne, qui en avait cinq cents à Montlhéry. Le chef de ces cinq

cents, le grand ami des Bourguignons à Berne, était un homme fort estimé et d'ancienne maison, le noble Bubenberg. Le roi lui suscita un adversaire à Berne même, dans le riche et brave Diesbach, de noblesse récente (c'étaient des marchands de toile). Au moment où le duc accepta les terres d'Alsace et les querelles de toutes sortes qui y étaient attachées, le roi accueillit Diesbach comme envoyé de Berne (juillet 1469). Un an après, lorsque Hagenbach planta la bannière de Bourgogne sur terre bernoise, dans la première indignation du peuple, avant que le duc eût fait réparation, on brusqua un traité entre le roi de France et les Suisses, dans lequel ils renonçaient expressément à l'alliance de Bourgogne (13 août 1470). L'année suivante, le roi intervint en Savoie pour défendre la duchesse sa sœur contre les princes savoyards, les comtes de Bresse, de Romont et de Genève, amis et serviteurs du duc de Bourgogne ; mais il ne voulut rien faire qu'avec ses chers amis, les Suisses ; il régla tout, avec eux et de leur avis. C'était là une chose bien populaire et qui leur rendait le roi bien agréable, de les faire ainsi maîtres et seigneurs dans cette fière Savoie, qui jusque-là les méprisait.

Aussi, dans le moment critique où le duc fit à l'Alsace sa terrible visite, en décembre 1473, Diesbach courut à Paris, et le 2 janvier il écrivit (sous la dictée du roi sans doute) un traité admirable pour Louis XI, qui lui permettait de lancer les Suisses à volonté, et de les faire combattre en se retirant lui-même. Les cantons lui vendaient six mille hommes, au prix honnête de quatre florins et demi par mois ; de plus, vingt mille florins par an, tenus tout prêts à Lyon ; *si le roi ne pouvait les secourir*, il était quitte pour ajouter vingt mille florins par trimestre. Sommes minimes, en vérité, désintéressement incroyable. Il était trop visible qu'il y avait, au profit des meneurs, des articles secrets.

Diesbach était à Paris, et l'homme du roi, le prêtre de Grenoble, était en Suisse; il courait les cantons, la bourse à la main. Un grand mouvement se déclare contre le duc de Bourgogne. Voilà les villes du Rhin qui se liguent et 5 donnent la main aux villes suisses. Voilà les Suisses qui reçoivent et mènent en triomphe leur ennemi, l'Autrichien Sigismond; ils jurent à l'éternel adversaire de la Suisse éternelle amitié. Les villes se cotisent, on fait en un moment les quatre-vingt mille florins convenus pour racheter 10 l'Alsace; le 3 avril, Sigismond dénonce au duc de Bourgogne que l'argent est à Bâle, qu'il ait à lui restituer son pays.

Dans ce flot qui montait si vite, un homme devait périr, Hagenbach; et il augmentait à plaisir la fureur du peuple. 15 On contait de lui des choses effroyables; il aurait dit: "Vivant, je ferai mon plaisir; mort, que le diable prenne tout, âme et corps, à la bonne heure!"

Le 11 avril, il donne ordre aux gens de Brisach de sortir pour travailler aux fossés; aucun n'osait sortir, crai- 20 gnant de laisser à la merci des gens du gouverneur sa femme et ses enfants. Les soldats allemands, qui depuis longtemps n'étaient pas payés, se mettent du côté des habitants. On saisit Hagenbach. Sigismond arrivait, et déjà il était à Bâle. Un tribunal se forme; les villes du 25 Rhin, Bâle même et Berne, toutes envoient pour juger Hagenbach. De la prison au tribunal, les fers l'empêchant de marcher, on le tira dans une brouette, parmi des cris terribles: "Judas! Judas!" On le fit dégrader par un héraut impérial, et le soir même (9 mai), aux flambeaux, on 30 lui coupa la tête. Sa mort valut mieux que sa vie. Il souriait aux outrages, ne dénonça personne à la torture, et mourut chrétiennement. Cependant, la tête qu'on montre à Colmar (si c'est bien celle d'Hagenbach), cette tête

rousse, hideuse, les dents serrées, exprime l'obstination désespérée et la damnation.

Le duc vengea son gouverneur en ravageant l'Alsace, mais il ne la recouvra point. Il ne réussit pas mieux à prendre Montbelliard, et il indigna tout le monde par le 5 moyen qu'il employa. Il fit saisir à sa cour même le jeune comte Henri ; on le mena devant sa ville ; on le mit à genoux sur un coussin noir, et l'on fit dire aux gens qui étaient dans la place, qu'on allait couper la tête à leur maître, s'ils ne se rendaient. Cette cruelle comédie ne servit à rien. 10

Le duc avait besoin de se relever par quelque grand coup, une guerre heureuse ; il en trouvait l'occasion dans l'affaire de Cologne, tout près de chez lui, à l'entrée des Pays-Bas, une guerre à coup sûr, il lui semblait, parce qu'il était là à portée de ses ressources. Malgré la perte de 15 l'Alsace, il était rassuré par une trêve que le roi venait de conclure avec lui (1^{er} mars). Il l'était par les nouvelles pacifiques qui lui venaient de Suisse. Le comte de Romont, Jacques de Savoie, avait réussi à rendre force au parti bourguignon. Les ambassadeurs de Bourgogne et de Savoie 20 avaient excusé Hagenbach, rappelant aux Suisses que jamais ils n'avaient mieux vendu en Alsace leurs bœufs et leurs fromages, faisant entendre enfin que si le roi payait, le duc pouvait payer encore mieux.

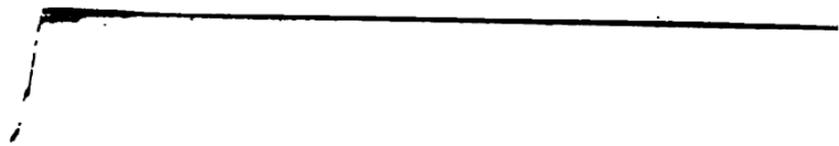
Il reçut ces nouvelles en mai, à Luxembourg. En même 25 temps, il tirait parole d'Édouard pour sa descente en France. Les conditions qu'il faisait à l'Anglais sont telles qu'il y a apparence que le traité n'était pas sérieux. Il lui donnait tout le royaume de France, et lui, duc de Bourgogne, il se contentait de Nevers, de la Champagne et des villes de la 30 Somme. Il signa le traité, le 25 juillet, et le 30, il s'établit dans son camp, près de Cologne, devant la petite ville de Neuss, qu'il assiégeait depuis le 19.

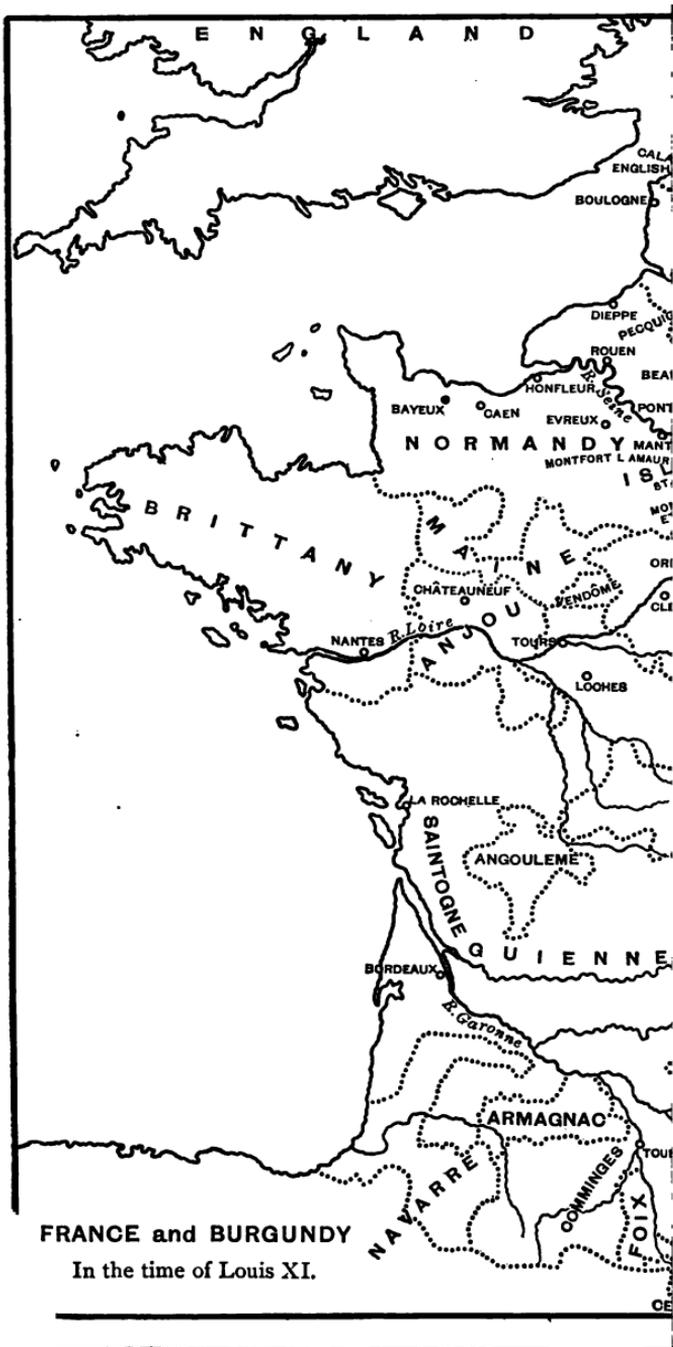
L'archevêque de Cologne, Robert de Bavière, en guerre avec son noble chapitre, avait, comme on a vu, décliné le jugement de l'empereur, et s'était nommé pour avoué et défenseur le duc de Bourgogne. Celui-ci, envoyant à 5 Cologne ordre d'obéir, n'y gagna qu'un outrage : la sommation déchirée, le héraut insulté, les armes de Bourgogne jetées dans la boue. Les chanoines, tous seigneurs ou chevaliers du pays, élurent évêque un des leurs, Hermann de Hesse, frère du Landgrave.

10 Cet Hermann, appelé plus tard Hermann le *pacifique*, n'en fut pas moins le défenseur de l'Allemagne contre le duc de Bourgogne. Il se jeta dans Neuss, le tint là tout un an, de juillet en juillet. Là se brisa cette grande puis-
sance, mêlée de tant d'États, ce monstre qui faisait peur à
15 l'Europe. Les Suisses eurent la gloire d'achever.

L'acharnement extraordinaire que le duc montra contre Neuss, ne tint pas seulement à l'importance de ce poste avancé de Cologne, mais sans doute aussi au regret, à la colère d'avoir fait à cette petite ville des offres exagérées,
20 déloyales même et malhonnêtes, et d'avoir eu la honte du refus. Pour la séduire, il avait été, lui, défenseur de l'électeur et de l'électorat, jusqu'à offrir à Neuss de l'en affranchir, de la rendre indépendante de Cologne, en sorte qu'elle devint ville libre, immédiate, impériale. Refusé, il s'achar-
25 à sa vengeance, il y oublia tout, y consuma d'immenses ressources, et s'y épuisa. Tout le monde, dès qu'on le vit cloué là, s'enhardit contre lui. Il s'y établit le 30 juillet, et dès le 15 août, le jeune René traita avec Louis XI. Le bruit courait que René était déshérité de son grand-
30 père, le roi René qui aurait promis la Provence au duc de Bourgogne. Louis XI prit ce prétexte pour saisir l'Anjou sur le vieux René.

Le duc reçut devant Neuss, en novembre, le solennel





défi des Suisses qui entraient en Franche-Comté, et presque aussitôt il apprit qu'ils y avaient gagné sur les siens une sanglante bataille à Héricourt (13 novembre).

Son échec de Beauvais lui avait laissé une estime médiocre de ses sujets. Il avait fait venir deux mille Anglais, et 5 pour faire une guerre plus savante, il avait engagé en Lombardie des soldats italiens. Eux seuls s'entendaient aux travaux des sièges, et leur bravoure semblait incontestable depuis que les Suisses avaient reçu à l'Arbedo une si rude 10 leçon du Piémontais Carmagnola.

Venise avait ordinairement à son service les plus habiles condottieri, Carmagnola autrefois, et alors le sage Coglione. Mais, quelque offre que pût faire le duc de Bourgogne, il ne put attirer à son service ce grand tacticien. Venise eût 15 craint de déplaire à Louis XI, si elle eût prêté son général. Coglione, dont la prudence était proverbiale, répondit qu'il était le serviteur du duc, et le servirait volontiers, "mais en Italie." Ce dernier mot était significatif; les Italiens croyaient voir, un jour ou l'autre, le conquérant au delà 20 des Alpes.

Dans la route d'aventures où entraient le duc de Bourgogne, se mettant à violer les églises du Rhin, sans souci du pape ni de l'empereur, il ne lui fallait pas des hommes si prudents, qui auraient gardé leur jugement et se seraient donnés avec mesure, mais de vrais mercenaires, des aven- 25 turiers qui, vendus une fois, allassent, les yeux fermés, au mot du maître, par le possible et l'impossible. Tel lui parut le capitaine napolitain Campobasso, homme fort suspect, fort dangereux, qui se vantait d'être banni pour sa fidélité héroïque au parti d'Anjou. 30

Le duc de Bourgogne n'avait pas une armée devant Neuss, mais bien quatre armées, qui se connaissaient peu, et ne s'aimaient pas, une de Lombards, une d'Anglais, une

de Français, une enfin d'Allemands ; parmi ceux-ci servait une bande, nullement allemande, des malheureux Liégeois, obligés de combattre pour le destructeur de Liège.

Le siège commença par une formidable procession que
5 le duc fit faire autour de la ville ; six mille superbes cavaliers défilèrent, armés (homme et cheval) de toutes pièces ; nulle armée moderne ne peut donner idée d'un tel spectacle. Chacune de ces armures d'acier, ouvragées, dorées, damasquinées, battues à grands frais à Milan, étonne, effraye
10 encore dans nos musées, œuvres d'art patient, et la plus splendide parure que l'homme ait portée jamais, à la fois galante et terrible.

Terrible en plaine. Mais sur la montagne de Neuss, dans ce fort petit nid, les durs fantassins de la Hesse ne
15 firent que rire de cette cavalerie. La bière ne manquait pas, ni le vin, ni le blé ; le brave chanoine Hermann leur avait amassé des vivres ; soir et matin, il faisait jouer de la flûte sur toutes les tours.

Pendant Cologne et son chapitre, les princes du Rhin
20 qui regardaient ces grands évêchés comme les apanages des cadets de leur famille, se remuèrent extraordinairement, implorant à la fois l'Empire et la France. Le 31 décembre, ils conclurent, au nom de l'Empire, une ligue avec Louis XI ; pour les encourager à se mettre en campagne, il leur faisait
25 croire qu'il allait les joindre avec trente mille hommes.

Le duc n'en restait pas moins devant Neuss, pendant ce long hiver du Rhin, s'étant bâti là une maison, un foyer, comme pour y demeurer à jamais, jour et nuit armé, et dormant sur une chaise. Il y rongait son cœur. Il avait
30 demandé une levée en masse aux Flamands, qui n'avaient pas bougé. L'hiver n'était pas fini, qu'il vit son Luxembourg envahi par une nuée d'Allemands. Louis XI, ayant repris Perpignan aux Aragonais, le 10 mars, se trouvait libre d'agir

au Nord ; il envahit la Picardie. Le duc reçut tout à la fois ces nouvelles, et le défi du jeune René (9 mai). Dans sa fureur d'être défié d'un si petit ennemi, il apprit, pour combler la mesure, que sa forteresse de Pierrefort venait de se rendre ; hors de lui-même, il ordonna que les lâches, 5 qui l'avaient rendue, fussent écartelés.

Les Anglais, depuis un an, allaient arriver et n'arrivaient pas. Ils avaient pris le traité au sérieux, et ce mot : *Conquête de France*. Ils avaient préparé un immense armement, emprunté de l'argent à Florence, acheté l'amitié de l'Écosse, 10 fait une ligue avec la Sicile. Chose nouvelle, les Anglais furent lents, et les Allemands prompts. La grande armée de l'empire se trouva, malgré les retards calculés de l'empereur, assemblée dès le commencement de mai sur le Rhin, pour la défense de la sainte ville de Cologne, pour le salut de 15 Neuss.

La brave petite ville avait encore tout son courage en mars, après un si long siège, tellement qu'au carnaval les assiégés firent un tournoi. Cependant, les vivres venaient à fin, la famine arrivait. On fit une procession en l'honneur 20 de la Vierge ; dans la procession, une balle tombe, on la ramasse, on lit : " Ne crains pas, Neuss, tu seras sauvée." Ils regardèrent du haut des murs, et bientôt ils n'eurent plus qu'à remercier Dieu... Déjà branlaient à l'horizon les bannières sans nombre de l'empire. 25

Le vaillant margrave de Brandebourg, qui avait le commandement de l'armée, montra beaucoup de prudence. Il trouva un moyen de renvoyer le Téméraire sans blesser son orgueil. Il lui proposa de remettre la chose à l'arbitrage du légat du pape qu'il amenait avec lui. Le duc ne pouvait 30 guère refuser ; le roi avançait toujours, il était dans l'Artois. Le légat entra dans Neuss le 9 juin, avec les conseillers impériaux et bourguignons. Le 17, l'empereur traita pour lui

seul, à l'exclusion des Suisses, des villes du Rhin et de Sigismond même. Il sacrifia tout à l'espoir du mariage. Il fut convenu que le duc et l'empereur s'éloigneraient en même temps, le duc, le 26, l'empereur, le 27.

5 De toute façon, le duc n'eût pu rester. Les Anglais, qui l'appelaient depuis un mois et qui voyaient passer la saison, s'étaient lassés d'attendre, et venaient de descendre à Calais.

Nous avons vu qu'il profita bien peu de ce débarque-
 10 ment sollicité par lui-même depuis tant d'années. Son cœur et son esprit étaient ailleurs, sur le Rhin, en Lorraine. Il rêvait de faire de Nancy la capitale du nouvel empire, dont les Pays-Bas, dont l'avare, l'indocile, l'orgueilleuse Flandre ne seraient plus qu'un accessoire. Il ne s'arrêta
 15 qu'un moment à Bruges, pour lancer aux Flamands un foudroyant discours, les effrayer et en tirer de nouvelles ressources. S'il est resté si longtemps à ce siège, jusqu'à ce que l'empereur, l'empire, le roi de France, se soient mis en mouvement, les Flamands en sont cause, qui l'ont
 20 laissé là, pour périr... "Ah ! quand je me rappelle les belles paroles qu'ils disent à toute *entrée* de leur seigneur, qu'ils sont de *bons, loyaux, obéissants* sujets, je trouve que ces paroles ne sont que fumées d'alchimie. Quelle *obéissance* y a-t-il à désobéir ? quelle *loyauté* d'abandonner son
 25 prince ? quelle *bonté* filiale, en ceux qui plutôt machinent sa mort... De telles machinations, répondez, n'est-ce pas crime de lèse-majesté ? et à quel degré ? au plus haut, en la personne même du prince. Et quelle punition y faut-il ? la confiscation ? non, ce n'est pas assez... la mort... non dé-
 30 capités, mais écartelés !

" Pour qui votre prince travaille-t-il ? est-ce pour lui, ou pour vous, pour votre défense ? Vous dormez, il veille ; vous vous tenez chauds, il a froid ; vous restez chez vous,

pendant qu'il est au vent, à la pluie ; il jeûne, et vous, dans vos maisons, vous mangez, buvez, et vous vous tenez bien aises !...

“Vous ne vous souciez pas d'être gouvernés comme des enfants sous un père ; eh bien, fils *déshérités pour ingratitude*, vous ne serez plus que des sujets sous un maître.... Je suis et je serai maître, à la barbe de ceux à qui il en déplaît. Dieu m'a donné la puissance.... Dieu, et non pas mes sujets. Lisez là-dessus la Bible, aux Livres des Rois...

“Si pourtant vous faisiez encore votre devoir, comme 10 bons sujets y sont tenus, si vous me donniez courage pour oublier et pardonner, vous y gagneriez davantage.... J'ai bien encore le cœur et le vouloir de vous remettre au degré où vous étiez devant moi : *Qui bien aime, tard oublie*.

“Donc, ne procédons pas encore, pour cette fois, aux 15 punitions.... Je veux dire seulement pourquoi je vous ai mandés.” Et alors se tournant vers les prélats : “Obéissez désormais diligemment et sans mauvaise excuse, ou votre temporel sera confisqué.”—Puis, aux nobles : “Obéissez, ou vous perdez vos têtes et vos fiefs.” Enfin, aux députés du 20 dernier ordre, d'un ton plein de haine : “Et vous, *mangeurs des bonnes villes*, si vous n'obéissiez aussi à mes ordres, à toute lettre que mon chancelier vous expédiera, vous perdriez, avec tous vos privilèges, les biens et la vie.”

Ce mot *mangeurs des bonnes villes* était justement l'injure 25 que le petit peuple adressait aux gros bourgeois qui faisaient les affaires publiques. Que le prince la leur adressât, c'était chose nouvelle, menaçante ; il semblait, par ce mot seul, prêt à déchaîner sur eux les vengeances de la populace, et déjà leur passer la corde au cou. 30

Ce fut un divorce. Le maître et le peuple se séparèrent pour ne se revoir jamais. La Flandre haïssait alors autant qu'elle avait aimé. Elle attendait, souhaitait la ruine de cet

homme funeste. Les gros bourgeois croyaient avoir tout à craindre de lui. Il avait frappé les pauvres en mettant un impôt sur les grains. Il avait tenté d'imposer le clergé; dans ses embarras de Neuss, il lui demanda un décime, et
5 réclama de toutes les églises, de toutes les communautés, les droits d'amortissements non payés par l'Église, *depuis soixante ans*; ces droits éludés, refusés, étaient levés de force par les agents du fisc. Des prêtres commencèrent à répandre dans le peuple qu'il était maudit de Dieu.

10 Reviendrait-il jamais aux Pays-Bas? tout disait le contraire. Le trésor, qui du temps du bon duc, avait toujours reposé à Bruges, il l'emportait, le faisait voyager avec lui; des diamants d'un prix inestimable et faciles à soustraire, des châsses, des reliquaires, des saints d'or et toutes sortes de
15 richesses pesantes, tout cela, chargé sur des chariots, roulait de Neuss à Nancy, et de Nancy en Suisse. Sa fille restait encore en Flandre, mais il écrivit aux Flamands de la lui envoyer.

La Suisse, par laquelle il allait commencer, n'était qu'un
20 passage pour lui; les Suisses étaient bons soldats, et tant mieux; il les battrait d'abord, puis les payerait, les emmènerait. La Savoie et la Provence étaient ouvertes; le bonhomme René l'appelait. Le petit duc de Savoie et sa mère lui étaient acquis, livrés d'avance par Jacques de Savoie,
25 oncle de l'enfant, qui était maréchal de Bourgogne. Maître de ce côté-ci des Alpes, il descendait aisément l'autre pente. Une fois là, il avait beau jeu, dans l'état misérable de dissolution où se trouvait l'Italie. Il en avait tous les ambassadeurs. Le fils du roi de Naples de la maison d'Aragon,
30 l'un de ses gendres en espérance, ne le quittait pas. D'autre part, il avait recueilli les serviteurs italiens de la maison d'Anjou. Le duc de Milan, qui voyait le pape, Naples et Venise, déjà gagnés, s'effrayait d'être seul, et il envoya en

hâte au duc, pour lui demander alliance... Donc, rien ne l'arrêtait; il suivait la route d'Annibal, et, comme lui, prélu-
dait par la petite guerre des Alpes; au delà, plus heureux, il
n'avait pas les Romains à combattre, et l'Italie l'invitait elle-
même.

5

§ II.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE VAINCU PAR LES SUISSES À GRANSON
ET À MORAT.—1476.

Lorsque le duc de Bourgogne, engagé au siège de Neuss, reçut le défi des Suisses, il resta un moment muet de fureur; enfin, il laissa échapper ces mots: "O Berne! Berne!"

Qui encourageait tous ses ennemis, les plus faibles, Sigismond, René, de simples villes, comme Mulhouse ou 10
Colmar? nul autre que les Suisses. Ils couraient à leur aise la Franche-Comté, brûlaient des villes, mangeaient tout le pays; ils buvaient à leur aise dans Pontarlier. Ils avaient mis la main sur Vaud et Neufchâtel, sans distinguer ce qui était Savoie ou fief de Bourgogne.

15

Le duc avait hâte de les châtier. Il y allait, en plein hiver. Une seule chose pouvait le ralentir, le ramener peut-être au nord, c'est qu'il n'était pas encore mis en possession de la dépouille de Saint-Pol. Le roi lui ôta ce souci; il lui livra Saint-Quentin (24 janvier 1476), en sorte 20
que rien ne le retardant, à l'aveugle et les yeux baissés, il s'en alla heurter la Suisse. Pour ne rien perdre du spectacle, Louis XI vint s'établir à Lyon (février).

De ces deux forces brutales, violentes, qui devait l'emporter? Lequel, du sanglier du Nord ou de l'ours des 25
Alpes, jetterait l'autre à bas? personne ne le devinait. Et personne non plus ne se souciait d'être du combat. Les

Suisses trouvèrent leurs amis de Souabe très-froids, à ce moment. Leur grand ami, le roi, les avait abandonnés en septembre, payés en octobre pour faire la guerre, et il attendait.

5 Le duc semblait bien fort. Il venait de prendre la Lorraine. Son siège même de Neuss, où il avait un moment tenu seul devant tout l'empire, le rehaussait encore. Celui qui, sans tirer l'épée, obligeait le roi de France de céder Saint-Quentin, était un prince redoutable.

10 Et les Suisses aussi étaient formidables alors. La terreur de leur nom était si forte que, sans qu'ils bougeassent seulement, les petits venaient de toutes parts se mettre sous leur ombre. Tous les sujets d'évêques, d'abbés, les uns après les autres, s'affranchissaient, en se disant alliés des Suisses ;
15 les villes libres, tout autour, subissaient peu à peu leur pesante amitié. Un bourgeois de Constance avait fait mauvaise mine en recevant une monnaie de Berne ; de Berne et de Lucerne, à l'instant, partent quatre mille hommes, et Constance paye deux mille florins pour expier
20 ce crime.—Ils frappaient fort, et loin ; pour le faire sentir à leurs amis de Strasbourg, et leur prouver qu'ils étaient tout prêts et à portée de les défendre, ils s'avisèrent, à une fête de l'arc que donnait cette ville, d'apporter un gâteau cuit en Suisse, et qui arriva, tiède encore, à Strasbourg.

25 L'élan des Suisses était très-grand alors, leur pente irrésistible vers le bon pays d'alentour. Il n'y avait pas de sûreté à se mettre devant, pas plus qu'il n'y en aurait à vouloir arrêter la Reuss au Pont du Diable. Empêcher cette rude jeunesse de laisser tous les ans ses glaces et ses
30 sapins, lui fermer les vignes du Rhin, de Vaud ou d'Italie, c'était chose périlleuse. Le jeune homme est bien âpre, quand, pour la première fois, il mord au fruit de vie.

Jeunes étaient ces Suisses, ignorant tout, ayant envie de

tout, gauches et malhabiles, et tout réussissait. Tout sert aux jeunes. Les factions, les rivalités intérieures, qui ruinent les vieux sages États, profitaient à ceux-ci. Les chevaliers des villes et les hommes des métiers faisaient partie des mêmes corporations et rivalisaient de bravoure ; le banneret 5 tué, la bannière se relevait aussi ferme dans la main d'un boucher, d'un tanneur. Les chefs des partis opposés n'étaient d'accord que sur une chose, aller en avant, les Diesbach pour entraîner, les Bubenberg pour s'excuser de l'amitié des Bourguignons et pour assurer leur honneur. 10

Le duc partit de Besançon le 8 février. C'était de bien bonne heure pour une guerre de Suisse. Il avait hâte, poussé par sa vengeance, poussé par les prières de ses grands officiers, dont plusieurs étaient seigneurs des pays romains que les Suisses occupaient ; l'un était Jacques de Savoie, 15 comte de Romont et baron de Vaud ; l'autre, Rodolphe, comte de Neuchâtel. Le second avait été, l'autre était encore maréchal de Bourgogne. Ennemis des Suisses, comme officiers du duc, ils avaient essayé quelque temps de rester avec eux en rapport de bon voisinage. Romont avait 20 déclaré qu'il ne voulait pour son pays de Vaud d'autre protecteur que ses amis de Berne, et n'en avait pas moins commandé les Bourguignons contre eux à Héricourt. Rodolphe de Neuchâtel, pour montrer plus de confiance encore, prit domicile dans la ville de Berne, ce qui n'empêchait pas que 25 son fils ne combattît les Suisses avec le duc de Bourgogne ; le père avait ménagé devant Neuss entre le duc et l'empereur ce traité, où le dernier abandonnait les Suisses et les laissait hors la protection de l'empire.

La duchesse de Savoie agissait à peu près de même ; 30 elle croyait amuser les confédérés avec de bonnes paroles, tandis qu'elle faisait sans cesse passer au duc des recrues de Lombardie ; elle finit par aller les chercher, et se faire

recruteur elle-même pour le Bourguignon. Les Suisses, tout grossiers qu'ils semblaient, ne se laissèrent pas amuser aux paroles. Ils ne voulurent rien comprendre aux subtiles distinctions de droit féodal, au moyen desquelles ceux qui
5 les tuaient au service du Bourguignon se disaient encore leurs amis et prétendaient devoir être ménagés. Ils saisirent Neufchâtel, Vaud, et tout ce qu'ils purent des fiefs de la Savoie.

L'armée que le duc amenait contre eux, très-fatiguée par
10 deux campagnes d'hiver, et qui retrouvait la neige en mars dans cette froide Suisse, n'avait pas grand élan, si l'on en juge par ce que le duc fit mettre à l'ordre : que quiconque s'en irait, serait *écartelé*. Cette armée, un peu remontée en Franche-Comté, ne passait guère dix-huit mille hommes ;
15 ajoutez huit mille Piémontais ou Savoyards qu'amena Jacques de Savoie. Le 18 février, le duc arriva devant Granson, qui, contre son attente, l'arrêta jusqu'au 28. Une vaillante garnison défendit la ville d'abord, puis le château, contre les assauts des Bourguignons. On y fit entrer alors un
20 homme qui leur dit qu'ils auraient la vie sauve. Ils se rendirent. Mais le duc n'avait pas autorisé l'homme ; il en voulait à ces Suisses d'avoir retardé un prince comme lui, qui leur faisait l'honneur de les attaquer en personne. Il laissa faire les gens du pays qui avaient plus d'une revanche
25 à prendre. Les Suisses furent noyés dans le lac, pendus aux créneaux.

L'armée des confédérés était à Neufchâtel. Grande fut leur colère, leur étonnement d'avoir perdu Granson, puis Vaumarcus qui se rendit sans combattre. Ils avancèrent
30 pour le reprendre. Le duc, qui occupait une forte position sur les hauteurs, la quitta et avança aussi pour trouver des vivres. Il descendit dans une plaine étroite, où il lui fallait s'allonger et marcher en colonnes.

Ceux du canton de Schwitz, qui étaient assez loin en avant, se rencontrèrent tout à coup en face des Bourguignons ; ils appelèrent et furent bientôt rejoints par Berne, Soleure et Fribourg. Ces cantons, les seuls qui fussent encore arrivés sur le champ de bataille, durent porter seuls le choc. Ils se jetèrent à genoux, un moment, pour prier. Puis relevés, les lances enfoncées en terre et la pointe en avant, ils furent immuables, invincibles.

Les Bourguignons se montrèrent peu habiles. Ils ne surent pas faire usage de leur artillerie ; les pièces étaient pointées trop haut. La gendarmerie, selon le vieil usage, vint se jeter sur les lances, elle heurta, se brisa. Ses lances avaient dix pieds de longueur, celles des Suisses dix-huit. Le duc lui-même vint bravement en tête de son infanterie contre celle des Suisses, tandis que le comte de Château-guyon choquait les flancs avec sa cavalerie. Ce vaillant comte arriva par deux fois jusqu'à la bannière ennemie, la toucha, crut la prendre ; par deux fois il fut repoussé, tué enfin... Rien n'entama la masse impénétrable.

Le duc, pour l'ébranler et l'attirer plus bas dans la plaine, ordonna à sa première ligne un mouvement rétrograde qui effraya la seconde... A ce moment, une lueur du soleil montrait à gauche toute une armée nouvelle : Uri, Underwald et Lucerne, qui arrivaient enfin ; ils avaient suivi, à la file, un chemin de neige, d'où cent cavaliers auraient pu les précipiter. La trompe d'Underwald mugit dans la vallée, avec les cornets sauvages de Lucerne et d'Uri. Tous poussaient un cri de vengeance : "Granson !... Granson !..." Les Bourguignons de la seconde ligne qui reculaient déjà vers la troisième, virent avec épouvante ces bandes s'allonger sur leur flanc. Du camp même partit le cri *sauve qui peut*... Dès lors rien ne put les arrêter : le duc eut beau les saisir, les frapper de l'épée, ils s'enfuirent en tout sens. Il

n'y eut jamais de déroute plus complète. "Les Lignes, dit le chroniqueur, avec une joie sauvage, les Lignes, comme grêle, se ruent dessus, dépeçant de çà et de là ces beaux galants; tant et si bien sont déconfits en val de route ces 5 pauvres Bourguignons, que semblent-ils fumée épandue par le vent de bise."

Dans cette plaine étroite, peu de gens avaient combattu. Il y avait eu panique et déroute plus que véritable défaite. Comines, qui, étant avec le roi, n'eût pas mieux demandé sans 10 doute que de croire la perte grande, dit qu'il ne périt que sept hommes d'armes. Les Suisses disaient mille hommes.

Il avait perdu peu, perdu infiniment. Le prestige avait disparu; ce n'était plus Charles *le Terrible*. Tout vaillant qu'il était, il avait montré le dos... Sa grande épée d'honneur 15 était maintenant pendue à Fribourg ou à Berne. La fameuse tente d'audience en velours rouge, où les princes entraient en tremblant, elle avait été ouverte par les rustres avec peu de cérémonie. La chapelle, les saints de la maison de Bourgogne qu'il emportait avec lui dans leurs châsses et 20 leurs reliquaires, ils s'étaient laissé prendre; ils étaient maintenant les saints de l'ennemi. Ses diamants célèbres, connus par leur nom dans toute la chrétienté, furent jetés d'abord comme morceaux de verre et traînaient sur la route. Le symbolique collier de la Toison, le sceau ducal, ce sceau 25 redouté qui scellait la vie ou la mort, tout cela manié, montré, sali, moqué! Un Suisse eut l'audace de prendre ce chapeau qui avait couvert la majesté de ce front terrible (contenu de si vastes rêves!); il l'essaya, il rit et le jeta par terre....

30 Ce qu'il avait perdu, il le sentait, et tout le monde le sentait... Le roi, qui jusque-là était assez négligé à Lyon, qui envoyait partout et partout était mal reçu, vit peu à peu le monde revenir. Le plus décidé était le duc de Milan,

qui offrait cent mille ducats comptant si le roi voulait tomber sur le duc, le poursuivre sans paix ni trêve. Le roi René, qui n'attendait qu'un envoyé du duc pour le mettre en possession de la Provence, vint s'excuser à Lyon : il était vieux ; son neveu, son héritier, malade. Louis XI, en les voyant, jugea qu'ils n'iraient pas bien loin, et il leur fit une bonne pension viagère, moyennant quoi ils lui assuraient la Provence après eux. Il se faisait fort de leur survivre, quoique faible et déjà souffreteux. Mais enfin il venait de battre gaillardement le duc de Bourgogne par ses amis, les Suisses. Il alla en rendre grâces à Notre-Dame du Puy.

La duchesse de Savoie, sa vraie sœur, joua double ; elle lui envoya un message à Lyon, et elle-même, elle alla trouver le duc de Bourgogne.

Il s'était établi chez elle à Lausanne, au point central où il pouvait réunir au plus tôt les troupes qui lui viendraient de la Savoie, de l'Italie et de la Franche-Comté. Ces troupes arrivaient lentement à son gré ; il se consumait d'impatience. Lui-même, il avait contribué à effrayer et à disperser ceux qui avaient fui, à les empêcher de revenir, en les menaçant du dernier supplice. Dans son inaction forcée, la honte de Granson, la soif de la vengeance, l'impuissance sentie la première fois, et de trouver qu'il n'était qu'un homme!... Il étouffait ; son cœur semblait près d'éclater.

Il était à Lausanne, non dans la ville, mais dans son camp, sur la hauteur qui regarde le lac et les Alpes. Seul et farouche, laissant sa barbe longue, il avait dit qu'il ne la couperait pas jusqu'à ce qu'il eût revu le visage des Suisses. A peine s'il laissait approcher son médecin, Angelo Cato, qui pourtant lui mit des ventouses, lui fit boire un peu de vin pur (il était buveur d'eau) ; parvint même à le faire raser. La bonne duchesse de Savoie vint pour le consoler ;

elle fit venir de la soie chez elle pour le rhabiller ; il était resté déchiré, en désordre, et tel que Granson l'avait fait... Elle ne s'en tint pas là ; elle habillait les troupes ; elle faisait faire des chapeaux, des ceintures. De Venise, de
5 Milan même (qui traitait contre lui), il lui venait de l'argent, toute sorte d'équipements. Du pape et de Bologne, il tira quatre mille Italiens. De ses États, arrivèrent six mille Wallons ; de Flandre enfin et des Pays-Bas, deux mille chevaliers ou fiefés qui, avec leurs hommes, formaient une
10 belle cavalerie de cinq ou six mille hommes. Le prince de Tarente, qui était près du duc lorsqu'il fit la revue, en compta vingt-trois mille, sans parler des gens très-nombreux du charroi et de l'artillerie. Ajoutez neuf mille hommes, et plus tard quatre mille encore, pour l'armée savoyarde du
15 comte de Romont. Le duc, se trouvant à la tête de ces grandes forces, reprit tout son orgueil, jusqu'à menacer le roi, pour les affaires du pape ; ce n'était plus assez pour lui de combattre les Suisses.

Les efforts inouïs que le comte de Romont avait faits, et
20 fait faire, ruinant la Savoie pour le camp de Lausanne, pour écraser les confédérés, confirmaient le dire général qui courait, que le duc avait promis sa fille au jeune duc de Savoie, qu'un partage était fait d'avance des terres de Berne, et que déjà, dans son camp, il en avait conféré les fiefs.
25 Berne écrivait lettre sur lettre, les plus pressantes, aux villes d'Allemagne, au roi, aux cantons. Le roi, selon son usage, promit secours et n'envoya personne. Les confédérés des montagnes étaient justement à l'époque de l'année où ils mènent les troupeaux dans les hauts pâturages. Ce n'était
30 pas chose facile de les faire descendre, de les réunir. Ils ne comprenaient pas bien que, pour défendre la Suisse, il fallût faire la guerre au pays de Vaud.

C'était pourtant sur la limite que la guerre allait com-

mencer. Berne jugea avec raison qu'on attaquerait d'abord Morat, qu'elle regardait comme son faubourg, sa garde avancée. Ceux qu'on y envoya pour défendre cette ville, n'étaient pas sans inquiétude, se souvenant de Granson, de sa garnison sans secours, pendue, noyée. Pour les bien 5 assurer qu'on ne les abandonnerait pas, on prit dans les familles où il y avait deux frères, un pour Morat, un pour l'armée de Berne. L'honnête et vaillant Bubenberg promit de défendre Morat, et l'on remit sans hésiter ce grand poste de confiance au chef du parti bourguignon. 10

Là cependant était le salut de la Suisse, tout dépendait de la résistance que ferait cette ville ; il fallait donner le temps aux confédérés de s'assembler, tandis que leur ennemi était prêt. Il n'en profita guère. Parti le 27 mai de Lausanne, arrivé le 10 juin devant Morat, il l'entoura du 15 côté de la terre, lui laissant le lac libre, pour recevoir à volonté des vivres et des munitions. Il se croyait trop fort apparemment, et croyait emporter la ville. Des assauts répétés, dix jours durant, ne produisirent rien. Le pays était contre lui. Tout ami que le duc était du pape, et 20 menant le légat avec lui, la campagne avait horreur de ses Italiens, comme des gens infâmes et hérétiques. A Laupen, un curé menait bravement sa paroisse au combat.

Morat tint bon, et les Suisses eurent le temps de se rassembler. Les habits rouges d'Alsace arrivèrent, malgré 25 l'empereur ; avec eux, le jeune René, duc sans duché, dont la vue seule rappelait toutes les injustices du Bourguignon. Ce jeune homme de vingt ans venait combattre, mais le petit duc de Gueldre ne pouvait venir, prisonnier qu'il était, ni le comte de Nevers, ni tant d'autres, dont la ruine avait 30 fait la grandeur de la maison de Bourgogne.

Si le roi n'aida pas directement la Suisse, il n'en travailla pas moins bien contre le duc, en montrant partout ce

beau jeune exilé; il lui donna de l'argent, une escorte. René alla voir d'abord sa grand'mère, qui le rhabilla, l'équipa. Puis, avec cette escorte française, il traversa son pays, sa pauvre Lorraine, où tout le monde l'aimait, et 5 personne pourtant n'osait se déclarer. A Saint-Nicolas, près Nancy, il entendit la messe, dit la chronique: La messe ouïe, passa près de lui la femme du vieux Walleter, et, sans faire semblant de rien, elle lui donna une bourse, où il y avait plus de quatre cents florins; il baissa la tête, en la 10 remerciant.

Ce jeune homme, innocent, malheureux, abandonné de ses deux protecteurs naturels, le roi et l'empereur, et qui venait de combattre avec les Suisses, apparut au moment même de la bataille comme une vivante image de la justice 15 persécutée et de la bonne cause. Les bandes de Zurich rejoignirent en même temps.

La veille au soir, pendant que tout le monde à Berne était dans les églises à prier Dieu pour la bataille, ceux de Zurich passèrent. Toute la ville fut illuminée, on dressa 20 des tables pour eux, on leur fit fête. Mais ils étaient trop pressés, ils avaient peur d'arriver tard; on les embrassa, en leur souhaitant bonne chance... Beau moment et irréparable, de fraternité si sincère! et que la Suisse n'a retrouvé jamais!

25 Ils partirent à dix heures, chantant leurs chants de guerre, marchèrent toute la nuit, malgré la pluie, et arrivèrent de bien bonne heure. Tous entendirent matines. Puis on fit nombre de chevaliers, nobles ou bourgeois, n'importe. Le bon jeune René, qui n'était pas fier, voulut 30 en être aussi. Il n'y eut plus qu'à marcher au combat. Plusieurs, par impatience (ou par dévotion?), ne prirent ni pain ni vin, et jeûnèrent dans ce jour sacré (22 juin 1476).

Le duc, averti la veille, ne voulut jamais croire que

l'armée des Suisses fût en état de l'attaquer. Il y avait à peu près même nombre, environ trente-quatre mille hommes, de chaque côté. Mais les Suisses étaient réunis, et le duc commit l'insigne faute de rester divisé, de laisser loin de lui, à la porte opposée de Morat, les neuf mille Savoyards du comte de Romont. Son artillerie fut mal placée, et sa belle cavalerie servit peu, parce qu'il ne voulut jamais changer de position pour lui donner carrière. Il mettait son honneur à ne daigner bouger, à ne pas démarrer d'un pied, à ne jamais lâcher son siège... La bataille était perdue d'avance. Le médecin astrologue, Angelo Cato, avertit le soir même le prince de Tarente qu'il ferait sagement de prendre congé. Dès le passage du duc à Dijon, il avait plu du sang, et Angelo avait prédit, écrit en Italie la déroute de Granson. Celle de Morat était plus facile à prévoir. 15

Au matin, par une grande pluie, le duc met son monde sous les armes ; puis, à la longue, les arcs se mouillant et la poudre, ils finissent par rentrer. Les Suisses prirent ce moment. De l'autre versant des montagnes boisées, qui les cachaient, ils montent ; au sommet, ils font leur prière. Le soleil reparaît, leur découvre le lac, la plaine, l'ennemi. Ils descendent à grands pas, en criant : Granson ! Granson ! ... Ils fondent sur le retranchement. Ils le touchaient déjà, que le duc refusait encore de croire qu'ils eussent l'audace de l'attaquer. 20 25

Une artillerie nombreuse couvrait le camp, mais mal servie et lente, comme elle était partout alors. La cavalerie bourguignonne sortit, ébranla l'autre ; René eut un cheval tué ; les fantassins vinrent en aide, les immuables lances. Cependant un vieux capitaine suisse qui avait fait les guerres des Turcs avec Huniade, tourne la batterie, s'en empare, la dirige contre les Bourguignons. D'autre part, Bubenbergh, sortant de Morat, occupe par cette sortie le

corps du bâtard de Bourgogne. Le duc, n'ayant ni le bâtard ni le comte de Romont, n'avait guère que vingt mille hommes contre plus de trente mille. L'arrière-garde des Suisses, qui n'avait pas donné, passa derrière les Bourguignons pour leur couper la retraite. Ils se trouvèrent ainsi pris de deux côtés, pris du troisième encore par la garnison de Morat. Le quatrième était le lac....Au milieu, il y eut résistance, et terrible; la garde se fit tuer, l'hôtel du duc tuer, et les Anglais tuer. Tout le reste de l'armée, foule confuse, éperdue, était peu à peu poussée vers le lac. ...Les cavaliers enfonçaient dans la fange, les gens à pied se noyaient, ou donnaient aux Suisses le plaisir cruel de les tirer, comme à la cible. Nulle pitié; ils tuèrent jusqu'à huit ou dix mille hommes, dont les ossements entassés formèrent pendant trois siècles un hideux monument.

§ III.

CHARLES LE TÊMÉRAIRE TUÉ À NANCY.—LOUIS XI TRIOMPHE,
RECUEILLE ET MEURT.—1477-1483.

Le duc courut douze lieues jusqu'à Morges, sans dire un mot; puis, il passa à Gex, où le maître d'hôtel du duc de Savoie l'hébergea et le refit un peu. La duchesse vint, comme à Lausanne, avec ses enfants, et lui donna de bonnes paroles. Lui, farouche et défiant, il lui demanda si elle voulait le suivre en Franche-Comté. Il n'y avait à cela nul prétexte. Les Savoyards, avant la bataille, avaient repris leurs places dans le pays de Vaud, et pouvaient les défendre, leur armée étant restée entière. La duchesse refusa doucement; puis le soir, étant partie de Gex, avec ses enfants, Olivier de La Marche l'enlève aux portes. Un seul des

enfants échappa, le seul qu'il importât de prendre : le petit duc....Ce guet-apens, aussi odieux qu'inutile, fut un malheur de plus pour celui qui l'avait tenté.

Il réunit à Salins les états de Franche-Comté. Il parla fièrement, avec son courage indomptable, de ses ressources 5 et de ses projets, du futur royaume de Bourgogne. Il allait former une armée de quarante mille hommes, taxer ses sujets au quart de leur avoir....Les états en frémissaient, ils lui représentèrent que le pays était ruiné ; tout ce qu'ils pouvaient lui offrir, c'étaient trois mille hommes, et seulement 10 *pour garder le pays.*

“ Eh bien ! s'écria le duc, il vous faudra bientôt donner à l'ennemi plus que vous ne refusez à votre prince. Je m'en irai en Flandre, j'y résiderai toujours. J'ai là des sujets plus fidèles.” 15

Ce qu'il disait aux Comtois, il le disait aux Bourguignons, aux Flamands, et n'obtenait pas davantage. Les états de Dijon ne craignirent pas de déclarer que c'était une guerre inutile, qu'il ne fallait pas fouler le peuple pour une querelle mal fondée, sans espoir de succès. La Flandre fut plus 20 dure. Elle répondit (selon la lettre du devoir féodal, mais la lettre était une insulte) que *s'il était environné des Suisses et Allemands*, sans avoir assez d'hommes pour se dégager, il n'avait qu'à le leur faire dire, les Flamands iraient le chercher. 25

Quand ce mot lui parvint, il eut un accès de fureur. Il dit que ces rebelles le payeraient cher, que bientôt il irait jeter bas leurs murs et leurs portes. Puis, il sentit qu'il était seul, et il tomba dans un grand abattement. Rejeté des Flamands aux Français, des Français aux 30 Flamands, que lui restait-il?...Quel était maintenant son peuple, son pays de confiance?...La Comté même envoya sous main au roi de France, pour traiter de la paix....La

Flandre lui refusa sa fille ! Après Granson, il avait écrit qu'on lui envoyât mademoiselle de Bourgogne, mais les Flamands ne jugèrent pas à propos de se dessaisir de l'héritière de Flandre. Après tout, s'il l'eût eue, où l'eût-il déposée ?

5 Ses sujets néanmoins n'avaient pas tout le tort. Indépendamment de ce dur gouvernement qui les avait surmenés, excédés, pour d'autres causes encore, plus générales et plus durables, ils déclinaient, la vie baissait chez eux, leurs ressources n'étaient plus les mêmes. Le jeune empire
10 de la maison de Bourgogne se trouvait déjà vieux, sous son pompeux habit. Les arts qui enrichissent, avaient été longtemps concentrés dans les Pays-Bas, puis ils s'étaient répandus au dehors. Louvain, Gand, Ypres ne tissaient plus pour le monde : l'Angleterre imitait. Liège et Dinant
15 ne battaient plus le fer, le cuivre, pour la France et l'Allemagne : les fugitifs y avaient désormais porté leur enclume. Bruges était florissante, mais la Bruges étrangère plutôt, la Hanse brugeoise, et non pas la vieille commune de Bruges ; celle-ci avait péri en 1436, et la commune de Gand un peu
20 après. Il était plus facile de détruire la vie communale que de susciter à sa place la vie nationale, et le sentiment d'une grande patrie.

Quant à lui-même, je croirais volontiers que la pensée d'un véritable empire, d'un ordre général où s'harmoniserait
25 ce chaos de provinces, cette pensée excusait à ses yeux les moyens injustes qu'un homme de noble nature, comme il était, eût pu se reprocher. Ces injustices de détail disparaissaient pour lui dans la justice totale de cet ordre futur. C'est peut-être pour cela qu'il ne se sentit pas
30 coupable, et ne recourut point au vrai remède que donne le sage Comines. Retourner à Dieu, reconnaître ses fautes... Il n'eut point ce retour salutaire ; il eut, ce semble, le malheur de se croire juste, et de donner le tort à Dieu.

Il avait trop voulu, des choses infinies...L'infini! qui ne l'aime?...Jeune, il aima la mer, plus tard les Alpes...Ces volontés immenses nous semblent folles, et les projets, sans nul doute, dépassaient les moyens. Cependant, en ce siècle, on avait vu de telles choses que les idées du possible 5 et de l'impossible s'étaient un peu brouillées. C'était le temps où l'infant don Henri, cousin du Téméraire, pénétrait ce profond Midi, le monde de l'or, et chaque jour en rapportait des monstres. Et, sans aller si loin, sous nos yeux, les rêves les plus bizarres s'étaient trouvés réels; les 10 révolutions inouïes des Roses, ces changements à vue, les royaumes gagnés, perdus d'un coup de dé, tout cela étendait le possible bien loin dans l'improbable..

Le malheureux eut le temps de rouler tout cela, deux mois durant qu'il resta près de Joux, dans un triste château 15 du Jura. Il formait un camp, et il n'y avait personne, à peine quelques recrues. Ce qui venait, et coup sur coup, c'étaient les mauvaises nouvelles; tel allié avait tourné, tel serviteur désobéi; une ville de Lorraine s'était rendue, et le lendemain une autre...A tout cela, il ne disait rien; il ne 20 voyait personne, il restait enfermé. Il lui eût fait grand bien, dit Comines, de parler, "de montrer sa douleur devant l'espécial amy." Quel ami? Le caractère de l'homme n'en comportait guère, et une telle position le comporte rarement; on fait trop peur pour être aimé. 25

Il fût probablement devenu fol de chagrin (il y avait eu beaucoup de fols dans sa famille), si l'excès même du chagrin et de la colère ne l'avait relancé. Il lui revint de tous côtés qu'on agissait déjà comme s'il était mort. Le roi, qui jusque-là l'avait tant ménagé, fit enlever dans ses 30 terres, dans son château de Rouvre, la duchesse de Savoie. Il conseillait aux Suisses d'envahir la Bourgogne; lui, il se chargeait de la Flandre. Il donnait de l'argent à René,

qui peu à peu reprenait la Lorraine. Ce dernier point était celui que le duc avait le plus à cœur; la Lorraine était le lien de toutes ses provinces, le centre naturel de l'empire bourguignon; il avait, dit-on, désigné Nancy pour capitale.

5 Il partit, dès qu'il eut une petite troupe, et il arriva encore trop tard (22 octobre), trois jours après que René eut repris Nancy. Repris, mais non approvisionné, en sorte qu'il y avait à parier qu'avant que René trouvât de l'argent, louât des Suisses, formât une armée, Nancy serait
10 réduite. Le légat du pape travaillait les Suisses pour le duc de Bourgogne, et balançait chez eux le crédit du roi de France.

15 Tout ce que René obtint d'abord, ce fut que les confédérés enverraient une ambassade au duc pour savoir ses intentions. Ce n'était pas la peine d'envoyer, on savait bien son dernier mot d'avance: Rien sans la Lorraine et le landgraviat d'Alsace.

Heureusement, René avait près des Suisses un puissant intercesseur, actif, irrésistible; je parle du roi. Après
20 Morat, les chefs des Suisses s'étaient fait envoyer comme ambassadeurs au Plessis-les-Tours; ces braves y trouvèrent leur défaite; leur bon ami le roi, par flatterie, présents, amitié, confiance, les lia de si douces chaînes, qu'ils firent ce qu'il voulait, lâchèrent leurs conquêtes de la Savoie,
25 laissèrent tout pour un peu d'argent. Les bandes, qui avaient fait cette belle guerre, se trouvaient renvoyées à l'ennui des montagnes, si elles ne prenaient parti pour René. Le roi offrait, en ce cas, de garantir leur solde. Guerre lointaine, il est vrai, service de louage; ils allaient
30 commencer leur triste histoire de mercenaires. Beaucoup hésitaient encore avant d'entrer dans cette voie.

La chose pressait pourtant. Nancy souffrait beaucoup. René courait la Suisse, sollicitait, pressait et n'obtenait

d'autre réponse, sinon qu'au printemps on pourrait bien le secourir. Les doyens des métiers, bouchers, tanneurs, gens rudes, mais pleins de cœur (et grands amis du roi), faisaient honte à leurs villes de ne pas aider celui qui les avait si bien aidés à la grande bataille. Ils le montraient dans les 5 rues, ce pauvre jeune prince qui, comme un mendiant, errait, pleurait. Un ours apprivoisé, dont il était suivi, faisait rire, flattait à sa manière, courtoisait l'ours de Berne. On obtint que du moins, sans engager les cantons, il levât quelques hommes. C'était tout obtenir ; dès que l'on eut 10 crié qu'il y avait à gagner quatre florins par mois, il s'en présenta tant qu'on fut obligé de leur donner les bannières des cantons ; et il fallut borner le nombre de ceux qui partaient : tous seraient partis.

La difficulté était de faire cette grande route, en plein 15 hiver, avec dix mille Allemands, souvent ivres, qui n'obéissaient à personne. Tous les embarras qu'eut René, tout ce qu'il lui fallut de patience, d'argent, de flatterie pour les faire avancer, serait long à conter. Le duc de Bourgogne croyait, non sans vraisemblance, que Nancy ne pourrait 20 attendre un secours si lent. Les agents qu'il avait à Neufchâtel, pour négocier, l'assuraient que les Suisses ne partiraient jamais.

L'hiver, cette année-là, fut terrible, un hiver de Moscou. Le duc éprouva (en petit) les désastres de la fameuse retraite. 25 Quatre cents hommes gelèrent, dans la seule nuit de Noël ; beaucoup perdirent les pieds et les mains. Les chevaux crevaient ; le peu qui restait était malade et languissant. Et cependant, comment quitter le siège, lorsque d'un jour à l'autre tout pouvait finir ; lorsqu'un Gascon, échappé de 30 la place, annonçait que l'on avait mangé tous les chevaux, qu'on en était aux chiens et aux chats ?

La ville était au duc, s'il en gardait bien les entours, si

personne n'y pénétrait. Quelques gentilshommes étant parvenus à s'y jeter, il entra dans une grande colère, et en fit pendre un qu'on avait pris ; il soutenait (à l'Espagnol) que "dès qu'un prince a mis son siège devant une place, 5 quiconque passe ses lignes est digne de mort." Ce pauvre gentilhomme, tout près de la potence, déclara qu'il avait une grande chose à dire au duc, un secret qui touchait sa personne. Le duc chargea son factotum Campobasso de savoir ce qu'il voulait : il voulait justement lui révéler toutes 10 les trahisons de Campobasso. Celui-ci le fit dépêcher.

Ce Napolitain, qui ne servait que pour de l'argent, et qui depuis longtemps n'était pas payé, cherchait un maître à qui il pût vendre le sien. Il s'était offert au duc de Bretagne, dont il prétendait être un peu parent ; puis au 15 roi ; il se faisait fort de lui tuer le duc de Bourgogne ; le roi en avertit le duc, qui n'en crut rien. Campobasso enfin qui, autrefois, avait servi en Italie les ducs de Lorraine, et qui, au défaut d'argent, avait reçu d'eux une place, celle de Commerci, laissa le duc et passa au jeune René, sur la 20 promesse que Commerci lui serait rendu (1^{er} janvier 1477).

René, avec ce qu'il avait ramassé de Lorrains, de Français, avait près de vingt mille hommes, et il savait par Campobasso que le duc n'en avait que quatre mille en état de combattre. Les Bourguignons entre eux décidèrent 25 qu'il fallait l'avertir de ce petit nombre. Personne n'osait lui parler. Il était presque toujours enfermé dans sa tente, lisant, ou faisant semblant de lire. M. de Chimai, qui se dévoua et se fit ouvrir, le trouva couché tout vêtu sur un lit, et n'en tira qu'une parole : "S'il le faut, je combattrai tout 30 seul." Le roi de Portugal, qui vint le voir, était parti sans obtenir davantage.

On lui parlait comme à un vivant, mais il était mort...
La Comté négociait sans lui, la Flandre gardait sa fille en

otage ; la Hollande, sur le bruit de sa mort, qui se répandit, chassa ses receveurs. Le terme fatal était arrivé. Ce qui lui restait de mieux à faire, s'il ne voulait pas aller demander pardon à ses sujets, c'était de se faire tuer à l'assaut, ou d'essayer si la petite bande, très-éprouvée, qui lui restait, ne 5 pourrait passer sur le corps à toutes les troupes que René amenait. Il avait de l'artillerie, et René n'en avait pas (ou fort peu). Il avait peu d'hommes, mais c'étaient vraiment les siens, des seigneurs et des gentilshommes pleins d'honneur, d'anciens serviteurs, très-résignés à périr avec lui. 10

Le samedi soir, il tenta un dernier assaut, que les affamés de Nancy repoussèrent, forts qu'ils étaient d'espoir, et de voir déjà sur les tours de Saint-Nicolas les joyeux signaux de la délivrance. Le lendemain, par une grosse neige, le duc quitta son camp en silence, et s'en alla au-devant, 15 comptant fermer la route avec son artillerie. Il n'avait pas lui-même beaucoup d'espérance ; comme il mettait son casque, le cimier tomba de lui-même : "Hoc est signum Dei," dit-il. Et il monta sur son grand cheval noir.

Les Bourguignons trouvèrent d'abord un ruisseau grossi 20 par les neiges fondantes ; il fallut y entrer, puis tout gelés se mettre en ligne, à attendre les Suisses. Ceux-ci, gais et garnis de chaude soupe, largement arrosée de vin, arrivaient de Saint-Nicolas. Peu avant la rencontre, "un Suisse passa prestement une étole," leur montra une hostie, et leur dit 25 que, quoi qu'il arrivât, ils étaient tous sauvés. Ces masses étaient tellement nombreuses, épaisses, que tout en faisant front aux Bourguignons, et les occupant tout entiers, il fut aisé de détacher derrière un corps pour tourner leur flanc, comme à Morat, et pour s'emparer des hauteurs qui les 30 dominaient. Un des vainqueurs avoue lui-même que les canons du duc eurent à peine le temps de tirer un coup. Se voyant pris en flanc, les piétons lâchèrent pied. Il n'y

avait pas à songer à les retenir. Ils entendaient là-haut le cor mugissant d'Underwald, l'aigre cornet d'Uri. Leur cœur en fut glacé : "car, à Morat, l'avoient entendu."

La cavalerie toute seule, devant cette masse de vingt
5 mille hommes, était imperceptible sur la plaine de neige. La neige était glissante, les cavaliers tombaient. "En ce moment, dit le témoin, qui était à la poursuite, nous ne vîmes plus que des chevaux sans maîtres, toutes sortes d'effets abandonnés." La meilleure partie des fuyards alla
10 jusqu'au pont de Bussière. Campobasso, qui s'en était douté, avait barré le pont et les attendait. Toute la chasse rabattait pour lui ; ses camarades, qu'il venait de quitter, lui passaient par les mains ; il les reconnaissait et réservait ceux qui pouvaient payer rançon.

15 Ceux de Nancy, qui voyaient tout du haut des murs, furent si éperdus de joie, qu'ils sortirent sans précaution ; il y en eut de tués par leurs amis les Suisses, qui frappaient sans entendre. Une grande partie de la déroute fut entraînée par la pente du terrain au confluent de deux
20 ruisseaux, près d'un étang glacé. La glace, moins épaisse sur ces eaux courantes, ne portait pas les cavaliers. Là vint s'achever la triste fortune de la maison de Bourgogne. Le duc y trébucha, et il était suivi par des gens que Campobasso avaient laissés tout exprès. D'autres croient
25 qu'un boulanger de Nancy lui porta le premier coup à la tête, qu'un homme d'armes, qui était sourd, n'entendit pas que c'était le duc de Bourgogne, et le tua à coups de pique.

Cela eut lieu le dimanche (5 janvier 1477), et le lundi
30 soir, on ne savait pas encore s'il était mort ou en vie. Le chroniqueur de René avoue naïvement que son maître avait grand'peur de le voir revenir. Au soir, Campobasso, qui peut-être en savait plus que personne, amena au duc un page romain, de la maison Colonna, qui disait avoir vu

tomber son maître. “Ledit paige bien accompagné, s’en allirent...Commencèrent à chercher tous les morts; estoient tous nuds et engellez, à peine les pouvoit-on cognoistre. Le paige, véant de çà et de là, bien trouvoit de puissantes gens, et de grands, et de petits, blancs comme neige. Tous 5 les retournoit...Hélas! dict-il, voicy mon bon seigneur...”

“Quand le duc René ouyt que trouvé estoit, bien joyeux en fut, nonobstant qu’il eût mieux voulu que en ses pays eût demeuré, et que jamais la guerre n’eût contre luy commencé...Et dit: Apportez-le bien honnestement. 10 Dedans de beaux linges mis, fut porté en la maison de Georges Marqueiz, en une chambre derrière. Le dict duc, honnestement lavé, il estoit blanc comme neige, il estoit petit, fort bien membré; sur une table bien enveloppé dedans des blancs draps, ung oreillié de soye, dessus sa 15 teste une estourgue rouge mis, les mains jointes, la croix et l’eau benoiste auprès de luy. Qui veoir le vouloit, on n’en destournoit nulles personnes; les uns prioient Dieu pour luy, et les autres non...Trois jours et trois nuicts, là demeure.” 20

Il avait été bien maltraité. Il avait une grande plaie à la tête, une blessure qui perçait les cuisses. Il n’était pas facile à reconnaître. En dégageant sa tête de la glace, la peau s’était enlevée. Les loups et les chiens avaient commencé à dévorer l’autre joue. Cependant ses gens, son 25 médecin, son valet de chambre et sa lavandière le reconnurent à sa blessure de Montlhéry, aux dents, aux ongles et à quelques signes cachés.

Il fut reconnu aussi par Olivier de La Marche et plusieurs autres des principaux prisonniers. “Le duc René 30 les mena voir le duc de Bourgogne, entra le premier, et la tête desfula (*découvert*)...A genoux se mirent: Hélas! dirent, voilà nostre bon maître et seigneur...Le duc fit crier

par toute la ville de Nancy que tous chefs d'hostels chacun eussent un cierge en la main, et à Saint-Georges fit préparer tout à l'environ des draps noirs, manda les trois abbés... et tous les prebstres des deux lieues à l'entour. Trois
 5 haultes messes chantirent." René, en grand manteau de deuil, avec tous ses capitaines de Lorraine et de Suisse, vint lui jeter l'eau bénite, et lui ayant pris la main droite, par-dessous le poêle, il dit bonnement : " Hé dea ! beau
 10 et douleurs."

Il n'était pas facile de persuader au peuple que celui dont on avait tant parlé, était bien vraiment mort. Il était caché, disait-on, il était tenu enfermé ; il s'était fait moine ; des pèlerins l'avaient vu, en Allemagne, à Rome, à Jérusalem ; il devait reparaître tôt ou tard, comme le roi Arthur
 15 ou Frédéric Barberousse ; on était sûr qu'il reviendrait. Il se trouvait des marchands qui vendaient à crédit, pour être payés au double, alors que reviendrait ce grand duc de Bourgogne.

On assure que le gentilhomme qui avait eu le malheur de le tuer sans le connaître, ne s'en consola jamais, et qu'il mourut de chagrin. S'il fut ainsi regretté de l'ennemi, combien plus de ses serviteurs, de ceux qui avaient connu sa noble nature, avant que le vertige lui vînt et le perdit !
 25 Lorsque le chapitre de la Toison d'or se réunit la première fois à Saint-Sauveur de Bruges, et que les chevaliers, réduits à cinq, dans cette grande église, virent sur un coussin de velours noir le collier du duc qui tenait sa place, ils fondirent en larmes, lisant sur son écusson, après la liste de
 30 ses titres, " ce douloureux mot : *Trespasé.*"

Le drame a fini à Nancy, la lutte est terminée. L'épopée politique, la trame de patience et de ruse peut se filer

encore. Nous n'avons point ici à la suivre, et nous ne dirons que deux mots.

Louis XI, maltraité toute sa vie par le sort, comme dauphin, comme roi, humilié à Saint-Maur, à Péronne, à Pecquigny, "autant et plus que roy depuis mille ans," se vit un matin relevé, et la fortune forcée de rendre hommage à ses calculs.

Il montra un ferme bon sens dans son bonheur. Tout en poursuivant le mariage, peu probable, de son fils et de la fille du duc de Bourgogne, il n'en crut ni Comines, ni d'autres conseillers ; sans perdre de temps, il se garnit les mains, saisit la Bourgogne et la Picardie, ces deux portes du royaume. Tout le monde blâma cette revendication si légitime. On eut pitié de l'orpheline, on plaignit la jeune fille. Mais ne fallait-il pas aussi avoir pitié de la vieille France, battue cinquante ans par sa fille, la parricide maison de Bourgogne?

Sous Louis XI, le royaume, jusque-là tout ouvert, acquit ses barrières indispensables, sa ceinture de Picardie, Bourgogne, Provence et Roussillon, Maine et Anjou. Il se ferma pour la première fois, et la paix perpétuelle (immense bienfait !) fut assurée pour les provinces du centre.

La forte monarchie de Charles VIII, Louis XII, et François I^{er} est fondée sans retour, fondée si solidement que la résurrection du discordant empire de Charles le Téméraire dans l'empire tout autrement vaste, plus monstrueux encore, de Charles-Quint, ne pourra l'ébranler.

Ces résultats ne furent pas dus entièrement à la politique. La nature, la fortune, un affaissement universel des races régnantes à la fin du quinzième siècle, tout travailla pour Louis XI. Vieux de bien près de soixante ans, déjà malade et pâle, il se trouva, par l'affaiblissement de

tous, le seul jeune, le seul fort. Tout languissait autour de lui, ou mourait, mourait à son profit.

Dans l'éclipse des anciennes puissances, du pape et de l'empereur, il y eut *un roi*, le roi de France. Il prit deux 5 provinces d'empire, la Comté, la Provence, et il les garda. Il faillit faire juger le pape. Le violent Sixte IV, ayant tué Julien de Médicis par la main des Pazzi, jetait une armée sur Florence pour punir le frère de Julien d'avoir survécu. Le roi, sans bouger, envoya Comines, arma Milan, et rassura 10 les Florentins dans la première surprise. Il menaça le pape d'un concile qui l'aurait déposé.

La Hongrie, la Bohême, la Castille ambitionnaient son alliance. Les Vénitiens, à son premier mot, rompirent avec la maison de Bourgogne. Gênes s'offrit à lui, et il la refusa, 15 voulant garder l'amitié de Milan.

Le vieux roi d'Aragon, Jean II, s'obstina quinze années à vouloir retirer de ses mains le gage du Roussillon. Il mourut à la peine. Et il eut encore le chagrin de voir la Navarre (l'autre porte des Pyrénées) tomber dans les mêmes 20 mains avec son petit-fils, que Louis XI tenait par la mère et régente, Madeleine de France.

Il avait eu partout un allié fidèle, actif, infatigable, la mort....Partout elle avait mis du zèle à travailler pour lui, en sorte qu'il n'y eut plus de princes au monde que des 25 enfants, et encore peu viables, et que le roi de France se trouva l'universel protecteur, tuteur et gouverneur.

En Savoie, il avait perdu sa sœur (dont il remerciait Dieu), gagné ou chassé les oncles du petit duc. Lui-même, comme oncle et tuteur, il s'était établi à Montmélian, et il 30 avait pris son neveu en France.

A Florence, il protégeait, comme on l'a vu, le jeune Laurent ; il l'avait sauvé. A Milan, la faible veuve, Bonne, n'était régente que par lui ; par lui seul, elle se rassurait,

elle et son enfant, contre l'envahissante Venise, contre l'oncle de l'enfant, Ludovic le More.

En Gueldre, aussi bien qu'en Navarre, en Savoie, à Milan, le souverain; c'était un enfant, une femme, et le protecteur Louis XI. 5

En Angleterre, Édouard vivait et régnait; il était entouré d'une belle famille de sept enfants. Et pourtant, la reine tremblait, voyant tout cela si jeune, son mari vieux à quarante ans, qu'un excès de table pouvait emporter. En ce cas, comment protéger le petit roi contre un tel oncle 10 (qui fut Richard III!), sinon par un mariage de France, par la protection du roi de France, qui partout détestait les oncles, protégeait les enfants?

Tout étant, autour de la France, malade et tremblant à ce point, ceux du dedans n'avaient à compter sur aucun 15 secours. Le mieux pour eux était de rester sages, de ne pas remuer. Quiconque avait cru aux forces extérieures, en avait été dupe. Le Bourguignon appela des troupes italiennes, on a vu avec quel succès. Les Pays-Bas crurent à l'Allemagne, et firent venir Maximilien qui ne put rien 20 leur rendre de ce qu'ils avaient perdu. Quinze ans durant, la Bretagne invoqua l'Angleterre, et n'en tira point de secours.

La féodalité vaincue, muette sous Louis XI, s'est vengée à sa mort, et l'a poursuivi dans l'histoire. Ceux néanmoins 25 qui connaissent bien le quinzième siècle, diront, comme M. de Sismondi, qu'il ne fut pas plus malhonnête homme que les autres princes du temps. Comme eux, il fut rusé, perfide, corrupteur; mais, si nous en croyons Molinet, son ennemi, *peu sanguinaire*, évitant dans la guerre autant qu'il 30 le put, l'effusion du sang. Trahi de ses serviteurs, de ceux même pour qui il avait fait des choses excessives et iniques, il les haït cruellement, les poursuivit à mort. Cependant

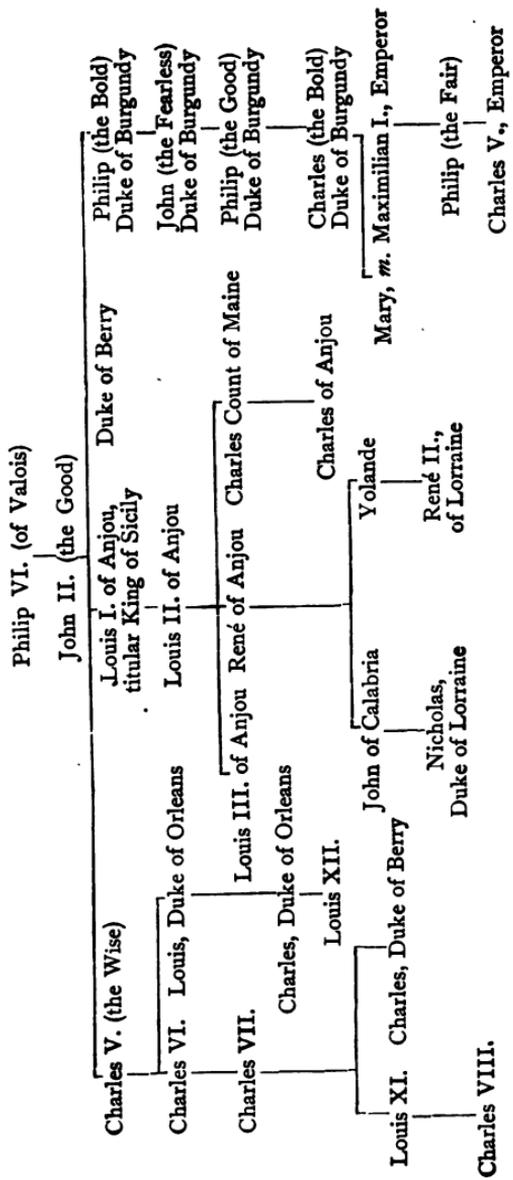
sa justice sur les Saint-Pol, sur les Nemours et autres était bien méritée.

Comines nous a laissé un tableau admirable des derniers moments de Louis XI, de ses défiances (très-légitimes, 5 il était entouré de ceux qui, moins d'un an après sa mort, firent le procès à sa mémoire). Il a peint à merveille les superstitions du mourant, ses efforts désespérés pour se retenir à la vie. Il ne faut pourtant pas croire trop à la légère les anecdotes que les Brantôme et autres ont bro- 10 dées sur ce fond. L'homme fut faible à ses derniers moments, mais nullement le roi. Tout superstitieux qu'il était, il ne donna guère de prise aux prêtres, qui ne demandaient pas mieux que de profiter de son affaiblissement. Son évêque, celui de Tours, près duquel il vivait, et dont il 15 avait demandé les prières, en prit occasion pour le conseiller, lui dire qu'il devrait alléger les taxes, et surtout amender tant de choses qu'il avait faites contre les évêques. Il en avait, il est vrai, tenu en prison trois ou quatre, Balue, entre autres ; de plus, arrêté le légat à Lyon. Le roi ré- 20 pondit que pour parler ainsi, il fallait être bien ignorant des affaires, n'en pas connaître les nécessités, ou plutôt être ennemi du roi et du royaume, vouloir le perdre. Il dicta une lettre au chancelier, forte et sévère, le chargea de réprimander vertement l'évêque et de "faire justice." Le 25 chancelier fit la semonce, et rappela au prélat que le roi était sacré, tout aussi bien que les évêques, et sacré de la sainte ampoule qui venait du ciel.

Mort peu âgé, six ans après son ennemi, il ne put soulager le peuple comme il le voulait (selon Comines). 30 La vie lui manqua pour accomplir les choses utiles qu'il méditait, la traduction et l'amélioration des coutumes, la simplification de la justice, l'uniformité de poids et mesures, etc.

Eût-il, avec le temps, repris les profondes réformes qu'il avait si audacieusement hasardées au commencement de son règne? j'en doute. Il était devenu lent et prudent, il se souvenait trop de ce que ces tentatives lui avaient coûté. Vieilli de ruses, de machiavélisme, il n'avait plus cette 5 volonté âpre de justice absolue qui marqua ses premières années. La grande féodalité était détruite. La tyrannie des nobles qu'il eût voulu détruire, celle de la grosse bourgeoisie des *élus*, l'accumulation monstrueuse des biens de l'Église, tous ces abus sur lesquels il avait mis une main si 10 violente à son avènement, restèrent pour préparer les révolutions du seizième siècle.

GENEALOGICAL TABLE.



CHRONOLOGICAL TABLE.

1423. Birth of Louis XI.
1433. Birth of Charles the Bold.
1435. Philip the Good, Duke of Burgundy, goes over to Charles VII. of France.
1440. The Praguerie, or revolt of Louis the Dauphin and many French nobles against Charles VII.
1444. Louis attacks the Swiss. Battle of St Jacques, on the Birse.
1448. Louis retires to Dauphiné.
1453. Defeat of Talbot at Castillon. End of the Hundred Years' War.
1455. Wars of the Roses in England.
1456. The Dauphin Louis retires to Burgundy.
1461. Death of Charles VII. and Succession of Louis XI. Henry VI. deposed and Edward IV. becomes King of England.
1462. John II. of Aragon pledges Roussillon to France.
1463. Louis XI. redeems the fortresses on the Somme from Burgundy.
1465. League of the Public Weal against Louis XI. headed by Charles, Count of Charolais (Charles the Bold). Battle of Montlhéry. Treaties of Conflans and St Maur, by which Burgundy recovers the Somme towns, and Normandy is given to Louis XI.'s younger brother Charles.
1466. Louis resumes Normandy.
1467. Death of Philip the Good, Duke of Burgundy. Charles the Bold succeeds.
1468. The States-General of Tours declare Normandy inalienable. Louis has an interview with Charles the Bold at Péronne; he is compelled to sign a treaty giving Champagne to his brother, and to join in the destruction of Liège.
1469. Louis gives his brother Guienne instead of Champagne.

1470. Warwick (the Kingmaker) escapes to France. He returns to England and expels Edward IV. Louis repudiates the treaty of Péronne.

1471. War between Louis and Charles the Bold. Edward IV. defeats Warwick and recovers England. Great league against Louis XI.

1472. Death of Louis's brother the Duke of Guienne. War with Charles the Bold, who besieges Beauvais in vain. John II. of Aragon recovers Roussillon.

1473. Treaty between Louis and John of Aragon. Charles the Bold seizes Guelderland. Interview between Charles and the Emperor Frederick III. at Trèves; Frederick quits Trèves without giving Charles the title of King.

1474. Charles the Bold besieges Neuss. His governor in Alsace, Hagenbach, is executed. Alliance between Louis XI. and the Swiss, who make war on Charles.

1475. Edward IV. invades France. Treaty of Pecquigny. Charles the Bold gives up the siege of Neuss. Truce between Louis and Charles. Execution of the Constable St Pol. Charles the Bold conquers Lorraine.

1476. Charles the Bold defeated by the Swiss at Granson and Morat. Louis XI. acquires the rights of the house of Anjou. René II. recovers Lorraine. Charles besieges Nancy.

1477. Charles defeated and slain at Nancy by René and the Swiss. Louis XI. occupies the Duchy of Burgundy. Mary of Burgundy, daughter of Charles, marries Maximilian, son of Frederick III.

1478. Conspiracy of the Pazzi against the Medici at Florence.

1479. Louis XI. seizes Franche-Comté.

1481. Louis XI. inherits the domains of the house of Anjou. (Bar, Anjou, Maine, Provence, and claims on Naples.)

1482. Treaty of Arras between Louis XI. and Maximilian.

1483. Death of Louis XI. Death of Edward IV. of England.

NOTES.

AVERTISSEMENT.

PAGE I.

l. 1. *Famusante épopée de messire Loup et de maître Renard.* The story of Reynard the Fox is found in the early literature of France and Germany alike. Many versions of it were current between the 9th and 12th centuries. It is a sarcastic allegory dealing with the adventures of Reynard the Fox, Isengrim the Wolf, Noble the Lion, &c. The fable was probably German in origin, but the earliest extant form of it is in French.

l. 3. *a cru revoir*, "thought it saw repeated."

l. 5. *fabliau.* The *fabliau* was a short and generally sarcastic tale in verse, often with a moral, like a "fable" proper. *Fabliaux* afterwards were written in prose.

l. 7. *s'amuse*, "takes pleasure."

l. 9. *Charles-Quint.* The Emperor Charles V. is said to have made this remark when he was defeated by the Duke of Guise at the siege of Metz.

l. 11. *quand même*, "in spite of everything."

l. 14. *Comines.* Philippe de Comines (or Commynes), the great historian of Louis XI. and his rival, was born at Commines, 1445, and died at Argenton, 1509. He was Chamberlain to Charles the Bold, but in 1472 left his service for that of Louis XI., and became one of his trusted advisers. He was employed in diplomacy. After Louis XI.'s death, he was dismissed, and intriguing against the government, was shut up in an iron cage at Loches, and then condemned to exile. He was however pardoned, and again employed under Charles VIII. His famous Memoirs cover the reigns of Louis XI. and Charles VIII.

Machiavel, the great Florentine historian and political philosopher Niccolò Macchiavelli, whose *Prince* is a manual of unscrupulous statecraft. He lived 1469—1527.

l. 21. *saige*. Old French for *sage*.

l. 22. *Olivier*. *Olivier le Daim*, otherwise known as *le Mauvais* or *le Diable*, was the barber of Louis XI. and became one of his favourite servants. Louis ennobled him and made him Count of Meulan. After the death of Louis, Olivier, who had shared in his master's unpopularity, was arrested and hanged at Paris, 1484.

Tristan. Louis Tristan l'Hermite was Provost Marshal under Charles VII. and Louis XI., and master of the artillery. History knows little of him, except that he was an able officer, and merciless in repressing the plundering bands of the *écorceurs*. The legendary view of him may be seen in Scott's *Quentin Durward*.

l. 23. *Brantôme*. Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantôme, 1540—1614. He wrote lives and memoirs of great men, &c., clever, lively, gossiping and questionable.

l. 24. *Walter Scott*. Sir Walter Scott draws the traditional portrait of Louis XI. in his *Quentin Durward*, a novel which, however interesting, is as complete a distortion of the history of the period as could well be devised. In *Anne of Geierstein* Scott again recurs to the history of Charles the Bold, and brings in the incidents of his war with the Swiss.

PAGE 2.

l. 2. *ardent et novateur, disons-le, révolutionnaire*, "eager, innovating—nay, revolutionary."

l. 3. *on l'entrevoit*, "he is partly seen."

l. 5. *Georges Chastellain*, lived 1403—1475. He was the official chronicler of Phillip the Good and Charles the Bold. He wrote a Chronicle of the Dukes of Burgundy covering the years 1419—1474, but the part giving the history from 1422 to 1451 is missing.

l. 9. *on n'en distingue pas moins parfaitement*, "it is none the less clearly to be seen." *En* here refers to the preceding clause.

l. 15. *ordonnances*, the decrees issued by the king, which, as a rule, required no further ratification to make them law.

l. 16. *qui couchait avec lui*. Comines, as the chamberlain of Louis XI., would often sleep in the same room.

l. 21. *le recueil Legrand*, "the Legrand collection."

l. 22. *Duclos*. Charles Pinot Duclos (1704—1772). He wrote a History of Louis XI., in 1745, which led to his appointment as Historiographer Royal in 1750.

l. 23. *chronique*, the *chronicle*, or mere register of daily events.

PAGE 3.

l. 1. *crée par la France*. The old Duchy of Burgundy had been held by a family allied by birth to the Capet line. This family died out in 1361, and the duchy fell to John, king of France, by inheritance. He gave it to his fourth son, Philip the Bold. In 1363 Philip married Margaret, widow of the last Duke of the former line, who was daughter of Louis Count of Flanders. He thus at the death of the Count acquired Flanders, Artois, &c.

l. 2. *la mit à deux doigts de sa perte*, "brought her to within a hairbreadth of ruin."

l. 7. *à son insu*, "unknown to himself."

PREMIÈRE PARTIE.

PAGE 5.

l. 10. *couvées longtemps*, "long brooded over."

l. 11. *Dauphiné*. The territory of the Dauphins of Vienne, so called from the dolphin in their arms, was ceded by its last lord to Charles of France (afterwards Charles V. of France), eldest son of John Duke of Normandy (afterwards John, king of France), in 1349. Since then this territory formed the apanage of the eldest son of the king of France, who was called Dauphin.

l. 12. *sont tout autrement sérieuses et profondes que*, "differ entirely by their seriousness and depth from."

PAGE 6.

l. 3. *Étienne Marcel* was Provost of the Merchants at Paris in 1355, and was chosen to sit in the States-General. After the battle of Poitiers he took the lead not only of the *tiers état* or citizens, but of the whole body. In 1357 the States issued an Ordonnance, appointing 36 Commissioners of reform. The disunion in the States General caused the failure of the reform. Some of the obnoxious councillors of the

Dauphin Charles were murdered by Marcel's partisans, and the Dauphin fled from Paris. The civil war of the Jacquerie broke out. Marcel tried to get the help of Charles the Bad, King of Navarre; but while going to open the gates of Paris to him, was murdered.

l. 5. *Cabochien*. The Burgundian party were so called in 1411 from Jean Cabochie, a butcher of Paris, and a party leader. This Cabochien party in 1413 seized many nobles of the Armagnac party, and set up a commission of twelve judges to punish offenders and reform misgovernment. Their excesses however led to their overthrow.

l. 13. *que nous ne voulons pas comparer entièrement aux deux premières*, "which we would not altogether rank with the former two."

l. 16. *la bourgeoisie*, the middle class, the citizen class.

l. 17. *qui avait fait et manqué deux fois sa révolution*, "which had twice attempted a revolution and twice failed."

l. 23. *les précédents*, "the antecedents."

l. 25. *brasser*, to brew, and hence "to agitate" or stir up.

l. 26. *Charles VII*, called the *Well-served* and the *Victorious*, King of France 1422—1461.

l. 27. *Charles VI*, King of France 1380—1422, who in his years of sanity was easy-going and good-humoured.

l. 28. *Charles V*, King 1362—1380, known as the *Wise*, from the skilful way in which he recovered the conquests of Edward III.

Il tenait de sa mère et de sa grand'mère, "he took after his mother and grandmother." Louis XI.'s mother was Mary, daughter of Louis II. of Anjou, King of Sicily. Her mother was Yolande of Bar, daughter of John I, King of Aragon.

l. 32. *les Guises*. The Guise family, who played so great a part in the religious wars of the 16th century, were descended from Claude, a son of Duke René II. of Lorraine, and of the house of Anjou. The plural takes an *s* here because *Guise* is the name of a *family* not of an individual.

PAGE 7.

l. 3. *la sagesse de Venise*. The statecraft of the Venetian oligarchy was the admiration of the age.

l. 4. *Francesco Sforza*, son of the famous *Condottiere* or chief of mercenaries Sforza Attendolo, married the daughter of Filippo Maria Visconti, Duke of Milan, and at his death, got possession by craft and force of Milan. He was never formally created Duke, but was called the title. He ruled 1450—1466.

l. 10. *très-spirituel et très-instruit*, "intelligent and well educated." *à quatorze ans il faisait déjà la guerre.* At the capture of Montereau from the English, 1437.

l. 12. *n'avait hâte de mourir*, "was in no hurry to die."

l. 16. *leurs révoltes contre Charles VII.* Louis was involved in the *Praguerie*, a revolt of the nobles in 1440 against Charles VII. The *Praguerie* was so called from its supposed resemblance to the Hussite revolt in Bohemia, at Prague.

l. 21. *réfugié dans les États de cette maison.* Louis had offended his father by marrying a princess of Savoy without his leave. He was suspected of planning revolt. In 1456 Charles VII. sent an army into Dauphiné, and Louis took refuge in the Burgundian dominions.

l. 28. *le bon vieux duc de Bourgogne.* Philip the Good.

l. 31. *la rue Saint-Antoine*, leading to the Faubourg Saint-Antoine, which was then outside the walls of Paris.

PAGE 8.

l. 2. *sauvagement housé*, "roughly housed," with rough housings. The description is from Chastellain.

l. 4. *riflant* another form of *raflant*, pillaging, rioting.

l. 5. *et ne dura rien devant lui*, "and none could stand against him."

l. 7. *depuis*, "afterwards."

l. 10. *les Tournelles*, an old palace near the Bastille.

l. 12. *chichement*, meanly, poorly. L. Lat. *cicum*, any small thing.

l. 13. *de s'en tenir*, "to restrict himself." *En* again refers vaguely to the subject discussed, and means "in that respect."

l. 18. *housseaux*, generally written *houseaux*, "overalls," the rough garments worn over the ordinary dress to protect it from the dust and mud of the roads.

l. 20. *subtilisant*, "turning over."

l. 22. *d'une âme en peine*, "of a lost soul."

l. 23. *à regret, loin d'être un revenant*, &c., "reluctantly, (for,) far from being a spectre (*revenant*, "one who returns," and hence "a ghost") of the past, he rather seemed possessed by the spirit of the future."

l. 25. *en hibou*, "like an owl."

l. 29. *Comte de Charolais*, the title of the eldest son of the Duke of Burgundy—afterwards Charles the Bold.

l. 31. *des places de la Somme.* The fortresses on the Somme had been ceded by Charles VII. to Burgundy at the treaty of Arras, 1435, but could be redeemed.

PAGE 9.

- l. 1. *Péronne* was ceded with the Somme towns, but absolutely.
- l. 5. *où la France faillit périr*, "in which France almost perished."
- l. 14. *Une journée*, "a meeting," a fixed day.
- Olivier de La Marche*, maître d'hôtel and captain of the guard to several Dukes of Burgundy. He was often employed by Charles the Bold in war and diplomacy. His Memoirs cover the period 1435-1492.
- l. 15. *les scellés*, "full powers," seals, sent as a token of joining the league.
- l. 17. *demoiselles*, unmarried ladies of rank.
- l. 20. *méconnu les franchises*, "disregarded the privileges."
- l. 21. *cela en dit beaucoup*, "that is very significant." Observe the use of *en*.
- l. 23. *parlement*, the law-court or council which carried out the royal decrees, and whose members formed the different tribunals. In the same way the chief English law-courts were developed out of the Council.
- l. 27. *préoces*, "premature."
- Colbert*, the great reforming minister of Louis XIV, died 1683.
- l. 30. *de donner sous un an*, "to hand in within a year."
- l. 31. *le chroniqueur bourguignon*, Chastellain.
- l. 32. *un cadastre*, "a register."

PAGE 10.

- l. 3. *les faux nobles*. As nobility exempted its possessor from the *taille*, &c. it was often assumed by those who had no right to it.
- taxes roturières*, "taxes due from commoners."
- l. 17. *rogna les ongles aux*, "encroached upon."
- l. 22. *les élus*. The *élus* were formerly persons chosen in each district to assist the royal officials in levying taxes. They were instituted in 1356. In 1372 they were themselves made officials. Their offices, as always in the Middle Ages, tended to become hereditary.
- l. 26. *d'aplomb*, "straight," with full weight; a metaphor from the plumb-line, the *fil à plomb*.

PAGE 11.

- l. 8. *pour épices*, "as a perquisite."
- l. 10. *les compagnies, les confréries*, "associations, guilds."

l. 12. *à celles*. The guilds are referred to. So the English government to assemble a fleet had to appeal to the Cinque Ports.

l. 19. *droit d'aubaine*, a barbarous mediæval custom by which the sovereign took the goods of any stranger dying in his dominions.

l. 22. *basoche*, or *basoche*, an organization of the lawyers' clerks of Paris and other towns, which acquired some importance. The derivation of the word is obscure, and is generally referred to the Greek *βασίλειχ*, a court of justice.

de la gabelle, "from among the collectors of the salt-tax." The word *gabelle* here denotes the officials who managed the *gabelle*.

l. 23. *la rouillarde*, "the rusty sword."

l. 25. *décrasser tout un peuple*, "dubbing a whole crowd." *Décrasser*, literally to clean or brush up, is used figuratively for the sudden ennobling of persons of low station.

l. 26. *consuls*. In the South of France, where Roman traditions remained, the magistrates of towns were often called *consuls*.

l. 30. *de par le roi*, "by the king's command," originally *de part le roi*, from the king's part.

l. 31. *maréchaux ferrants*, "farriers."

l. 32. *Capitole*, the town-hall of Toulouse was called so after the Capitol of Rome. The magistrates were known as *Capitouls*.

PAGE 12.

l. 23. *à faire sortir de chez lui*, "enough to rouse up."

l. 24. *hobereau*; "squire," country gentleman.

l. 26. *forcé au gîte*, "run to earth."

l. 31. *de guerre lasse*, "wearied out."

PAGE 13.

l. 6. *hure*, "the boar's head."

l. 8. *qu'il fasse.....roturrières*, "the poor noble must do penance, and come down to butcher's meat like a commoner."

l. 11. *vive de basse-cour*, "live off the poultry-yard."

DEUXIÈME PARTIE.

PAGE 14.

l. 6. *ban, arrière-ban*. The feudal levy of all vassals bound to render military service. The *ban* was the call of those who held directly

of the sovereign; the *arrière-ban* was the levy of sub-vassals, who held of the king's tenants.

1. 7. *francs archers*. The *francs archers* were instituted by Charles VII. in 1448 to form a force of infantry to oppose the English archers. They were a sort of militia, who received pay while serving in war, and were free from the chief taxes in peace. Louis XI. abolished the force in 1480, but it was revived under other names.

1. 8. *compagnies d'ordonnance*. These companies formed a standing force of cavalry. Charles VII. instituted them in 1439 and 1446. It was to provide for this standing force that the permanent tax of the *taille* was levied.

1. 10. *Dunois*. John, Count of Dunois (1403-1468). He was a natural son of Louis Duke of Orleans. He took a leading part in the enterprises of Jeanne d'Arc, and the subsequent recovery of the English conquests. In 1456 he was employed to expel Louis the Dauphin from Dauphiné. In 1461 Louis XI. disgraced him. He was reinstated 1465 and died not long after.

Dammartin. Antoine de Chabannes, Count of Dammartin (1411-1488), also took part in the war against the English. He had acted against Louis as Dunois had, and was shut up in the Bastille. In 1465 he was restored to his position, and generally commanded Louis XI.'s armies.

PAGE 15.

1. 2. *un moral*—supply *moyen*.

1. 22. *il n'y avait roi pour la soutenir*, "there was no king that could hold it up." An instance of Michelet's compressed style.

1. 29. *Roussillon, Cerdagne*, two provinces north of the Pyrenees at their eastern extremity. They were pledged to Louis XI. in 1462 for 200,000 crowns by John II., King of Aragon, who recovered them in 1473, but was driven out in 1476. Charles VIII. restored them in 1493, and they were not finally acquired to France till the Treaty of the Pyrenees, 1659.

PAGE 16.

1. 8. *le duc de Bretagne*, Francis II., duke from 1458 to 1488. His daughter Anne by her marriages with Charles VIII. and Louis XII. brought Brittany under the French crown.

1. 9. *alla à l'encontre*, "opposed him."

Charles d'Orléans (1391-1465) was the eldest son of Louis, Duke of Orleans, the brother of Charles VI. He was captured at Agincourt, 1415, and not released till 1440. His poems both in French and English are very graceful.

l. 21. *René d'Anjou* (1409-1480) was the son of Louis II. of Anjou, titular king of Sicily. He married the heiress of the Duke of Lorraine, and claimed that country. In his affairs he was uniformly unfortunate; but his artistic tastes enabled him to support the loss of his dominions. He was father of Margaret of Anjou, wife of Henry VI. of England.

l. 25. *son favori*. Odet d'Aydie, Sire de Lescun.

l. 27. *son frère*. Charles of France, Duke of Berri, younger brother of Louis XI.

l. 28. *charmé d'être important*, "delighted to be somebody."

l. 32. *coururent*, "were circulated."

PAGE 17.

l. 8. *le Breton*, used for the Duke of Brittany.

l. 14. *d'un trésorier*, a chamberlain, rather, who was accused of plotting against Charles's life.

l. 19. *on savait à quel homme on avait affaire*, "they knew the kind of man they had to deal with."

l. 20. *gens d'armes*, "men-at-arms."

l. 21. *coulevriniers*, men armed with hand-culverins or rude muskets—later known as arquebusiers.

cranequiniers, "cross-bowmen," so called from the *cranequin* or small windlass used for bending the crossbow.

coutiliers, "light horsemen," so called from the *coutil* or long sword they carried.

l. 24. *Jean de Calabre*. John Duke of Calabria (1424-1470) was the son of René of Anjou. In 1453 he became Duke of Lorraine. His life was passed in attempts to recover the dominions of the House of Anjou in Italy. After the War of the Public Weal he was reconciled to Louis XI. He was invited to Catalonia by the people, and when on the point of expelling John II. from Aragon, died at Barcelona.

PAGE 18.

l. 2. *s'embourber*, "to sit down" (literally, to stick in the mud).

l. 3. *qu'il s'endormirait*, "that he would lose his time."

120 LOUIS XI ET CHARLES LE TÊMÉRAIRE.

- l. 4. *garnit*, "garrisoned."
- l. 8. *qui devait arrêter*, "one which should have delayed an enemy."
- l. 15. *le maréchal de Bourgogne*, John of Neufchâtel.
- l. 19. *Comte d'Armagnac*. This family had come into note with Bernard, Count of Armagnac and Constable of France, who was head of the Orleans party, called Armagnacs from his name. The Count mentioned here was John, grandson of Bernard, born 1420. In 1470 he was condemned to death by the Parlement of Paris, but protected by the Duke of Guienne. After the Duke's death he was besieged by the army of Louis XI. at Lectoure, and killed in his wife's arms.
- l. 27. *du Midi*, "in the south."
- l. 29. *le bâtard d'Armagnac*, John, surnamed Lescun. He was governor of Dauphiné 1461, and died 1473.

PAGE 19.

- l. 2. *abolition complète*, "full amnesty."
- l. 4. *mettait*, the imperfect here is more vivid than the conditional.
- l. 13. *Nemours*. James of Armagnac, grandson of the Constable, 1437—1477. He was made Duke of Nemours by Louis, but joined the league against him. In 1470 he again plotted against the king. He was taken prisoner 1476 and beheaded 1477 by sentence of the Parlement. Nemours had been given as a duchy to Charles III. of Navarre, but resumed in 1425.
- l. 14. *mais à distance*, "but holds aloof."
- l. 16. *l'évêque de Bayeux*, Louis of Harcourt, Bishop 1440—1479.
- l. 21. *maîtres des requêtes*, magistrates who formed a court to examine the requests or suits of complainants, and prepare them for the consideration of the royal council.
- l. 26. *celle du roi*, "the king's army."

PAGE 20.

- l. 4. *devait bien donner à penser*, "must have given ground for apprehension."
- l. 7. *duc de Nevers*; John of Burgundy, a descendant of John the Fearless.
- l. 10. *lui*, the king.
- l. 11. *comte du Maine*. Charles, brother of René of Anjou.
- l. 29. *les tailles*. The *taille* was the property tax, which had been

levied by Charles VII. to keep up an army, and was burdensome. It was so called from the *taille* or *tally* on which the account was kept.

les gabelles, the salt tax. Salt was a government monopoly then in France as it now is in India.

PAGE 21.

l. 14. *la chûsse*, "the reliquary." St Geneviève was the patron saint of Paris.

l. 17. *sermon de croisade*, "a crusade sermon"—so called because the preaching of crusades went on long after crusades had ceased, and without any effect.

l. 19. *une naïveté malicieuse*, "sarcastic candour."

l. 20. *outrecuidance*, "self-confidence," conceit, from *outré* and *cuidier* (Lat. *cogitare*), an old word for *to think*.

l. 24. *serpentine*s, pieces of artillery, so called from their supposed resemblance to serpents, as *couleuvrine* is derived from *couleuvre*.

hurtibilis, a mock-Latin word. "A fine hurly-burly."

PAGE 22.

l. 2. *trouvé à qui parler*, "met their match."

le maréchal de Rouault. Joachim Rouault de Gamache, Constable of Bordeaux. He was made marshal 1461. In 1476 he was disgraced and banished and died 1479.

l. 6. *M. de Charolais*, used for the Count of Charolais.

l. 13. *Saint-Pol*. Louis of Luxemburg, Count of Saint-Pol (1418—1475). He had large possessions in the North of France. He took the side of the English in the wars, but made his peace; after that time he tried to balance between France and Burgundy. After the War of the Public Weal, he was made Constable by Louis XI., and established himself in St Quentin, one of the fortresses on the Somme. He intrigued with Charles the Bold, Louis XI. and Edward IV. of England, and betrayed all. Finally all turned against him, and he was given up by Charles to Louis, who had him tried and beheaded, 1475.

l. 18. *des blancs seings*. There is some dispute as to whether the plural should be written thus or *blanc-seings*.

l. 23. *aussi bien*, "at any rate."

PAGE 23.

l. 9. *deux cent lances*. A *lance garnie*, as it was called, comprised eight or nine men and five or six horses. It consisted of a man-at-arms, or heavy-armed horseman, a "coutilier" or light horseman, three or

four mounted archers, and three or four foot-soldiers or attendants. Thus 200 lances would give 1000 or 1200 horsemen.

l. 16. *le roi passait*, "the king would get through." The imperfect is used here for the conditional to give greater force—so too, in l. 30.

l. 26. *M. de Brézé*. Pierre de Brézé, marshal, and Grand Seneschal of Normandy. He was one of Charles VII.'s most trusted and honest councillors. It is doubtful whether he was really false to Louis XI.

l. 32. *en présence*, "face to face" (with the enemy).

l. 33. *Charles de Melun*, Governor of Paris, was made Grand Master of France by Louis, but tried and executed for treason 1468, as soon as it was safe to take vengeance on him.

PAGE 24.

l. 2. *en désespoir de cause*, "in desperation."

l. 30. *s'y enfonça*, "fell back into it."

l. 32. *le gros de la bataille*, "the main body."
ramena, "drove back."

PAGE 25.

l. 5. *deux traits d'arc plus loin, il était pris*, "two bowshots further, and he would have been taken prisoner."

l. 7. *serré de trop près*, "hard-pressed."

l. 11. *donna tout au travers*, "burst through."

l. 20. *on n'eût pu le dire*, "no one could have said."

l. 21. *serrés et clos*, "shut in and barricaded."

l. 29. *n'eut garde de s'y mettre*, "took care not to enter there."

Observe the omission of *pas* with the negative, as with *oser*, *pouvoir*, *savoir*.

l. 32. *il finissait la guerre*, "he would have ended the war."

PAGE 26.

l. 11. *force bourgeois*. *Force* is here used as an indeclinable adjective, meaning "many."

l. 17. "*bahus, boistes*" for *bahuts, boîtes*.

le greffier chroniqueur, Jean de Troyes, author of the so-called *Chronique Scandaleuse*, which is really by no means scandalous.

l. 20. *la haute bourgeoisie*, "the chief citizens."

l. 31. *disaine*, a group of ten households (in theory) as was the English *tithing* in early history. It was, like the *cinquantaine* and

centaine (half-hundred and hundred) a division of the city for purposes of rating and police.

PAGE 27.

- l. 13. *comme Abraham et Lot*, Genesis c. xiii. 5—12.
 l. 27. *Nemrod, Nabuchodonosor*. The pride and arrogance of Nimrod is a Jewish tradition; that of Nebuchadnezzar is told in Daniel, c. iv.
 l. 31. *peu plaisants*, "in no jesting humour."

PAGE 28.

- l. 6. *ne l'était pas encore*, "was not king yet."
 l. 8. *partielle*, "separate."
 l. 17. *le comte d'Eu*, Charles of Artois (1397—1472), descended from Robert of Artois brother of Louis IX.

PAGE 29.

- l. 8. *l'évêque Guillaume Chartier*. Guillaume Chartier (1392—1472) was brother of Alain Chartier the poet and chronicler. He was made bishop of Paris 1447. When he died, Louis XI. insisted on placing an account of this embassy on his tomb.
 l. 11. *Beauté-sur-Marne*. A castle which Charles VII. gave to Agnes Sorel, who was known as the Dame de Beauté.
 l. 16. *Suffolk ou Talbot*. The Earl of Suffolk, although head of the peace party in England, had distinguished himself in the French wars. Talbot, afterwards Earl of Shrewsbury, was the most able English commander in the latter part of the war. His defeat and death at Castillon ended the struggle in 1453.
 l. 17. *avait le malheur*, "was unlucky enough."
 l. 19. *ils protestaient contre elle de*, "they held it responsible for."
 l. 22. *le petit peuple*, "the mob."

PAGE 30.

- l. 3. *muids*, from the Lat. *modius*, a measure of varying capacity. The *muid* of corn was about 50 bushels.
 l. 6. *charges de marée*, "cargoes of fresh fish." Fresh sea-fish is called *marée* or "*tide*," to distinguish it from river-fish and dried or salted fish.
 l. 8. *à la criée du Châtelet*: "at the Châtelet auction." There was a market round the Châtelet, a building where law-courts sat.
 l. 22. *l'oriflamme*. The oriflamme was the banner of the Abbey of

St Denis. It was originally carried by the Counts of the Vexin as protectors of the Abbey, and passed to the French crown with the Vexin. The oriflamme thus became the royal banner. The inglorious mention of it here is the last time it appears in history.

- l. 26. *son aumônier*. Baluzé, afterwards Cardinal.

PAGE 31.

l. 24. *les Liégeois*. Liège was under a Prince-Bishop, but surrounded by the Burgundian territory, and had often been subdued by the Dukes of Burgundy. The inhabitants, numerous and turbulent, were constantly striving to shake off the Burgundian supremacy.

l. 30. *l'ancien royaume d'Aquitaine*. Under the Franks, Aquitaine stretched from the Pyrenees almost to the Loire.

PAGE 32.

- l. 8. *ce qui tenait encore*, "all that still held out."

l. 13. *La Bastille*. This fortress commanded the Porte St Antoine, which opened on the road to Charenton where the Burgundians were.

l. 20. *le Châtelet*, the body of lawyers who formed the courts meeting at the Châtelet.

- l. 24. *les enfants perdus*, "the scapegraces."

l. 25. *tonsurés et non tonsurés*. Ecclesiastics were supposed to receive the tonsure; but many claimed clerical privileges who were not shaven.

l. 27. *La Ménippée*. The *Satire Ménippée* appeared in 1594. It was a long satire, written by seven authors, on the Catholic League, and had much influence in favour of Henry of Navarre.

le Lutrin, a satirical poem of Boileau, published 1676.

Voltaire, the great French satirist, was born at Paris 1694.

l. 33. *au temps de la Ligue*, the Catholic League, formed in 1584 to keep Henry of Navarre from succeeding to the throne.

PAGE 33.

l. 4. *la grand' confrérie*, for *grand' confrérie*, "the great confraternity or guild." *aux bourgeois*, belonging to, i.e. "of the citizens."

l. 5. *quarteniers, cinquanteniers*, were police officers chosen by the districts of Paris to keep order. The *quartenier* was the officer of a *quartier*, the *cinquantenier* of a *cinquantaine* or half-hundred, as the *centenier* was of the hundred.

l. 10. *leurs mains normandes*. The Normans have always enjoyed a reputation for sharpness and acquisitiveness in France.

l. 18. *une batterie*, "a free fight," a conflict.

l. 20. *Ptobque Baluc*. Jean Baluc (1421—1491) was Louis XI.'s almoner. He was made Bishop of Evreux in 1465, and Cardinal 1467. But, being suspected of treason by Louis, he was shut up at Loches, 1469—1480, in one of the famous "iron cages."

l. 24. *ils l'auront*, "they shall have one."

PAGE 34.

l. 10. *la Saintonge*. This province had been promised by Charles VII. during the English wars in return for a Scotch army, which, however, did not come.

l. 11. *les Anglais qui dans ce moment gouvernaient l'Écosse*. This is a mistake. The Stuart sovereigns of Scotland imitated English methods of government, but were independent of English control.

l. 14. *au pillage*, "given up to plunder."

l. 16. *régales*, the rights of the king (1) to appoint to benefices depending on a bishopric during the vacancy of the see, (2) to receive the revenues of a vacant see.

l. 17. *les monnaies*, the right of coining money—which was valued by mediaeval rulers partly as a distinction, partly for the sake of the profit made by debasing the coin.

l. 27. *prévôts*. A *prévôt* was a magistrate representing the king or a feudal lord, and the *prévôté* was the district over which he had jurisdiction.

l. 32. *la fille aînée*, Anne, afterwards married to the Sire de Beaujeu.

PAGE 35.

l. 8. *de Pragmatique*. Louis XI. had abolished the Pragmatic Sanction, made by Charles VII., 1436, which had excluded Papal influence from the French Church in the matter of appointments. This abolition was stated as a grievance by the League of the Public Weal.

l. 12. *élections*. This refers to the election of Bishops by the Chapters of the dioceses, instead of appointing them by agreement between King and Pope.

l. 17. *trente-six notables*. This was probably borrowed from the 36 Commissioners of Étienne Marcel. It was a mere pretence. Olivier de la Marche says he never heard who these 36 were; but they were appointed, although they did nothing.

l. 23. *voilà le roi bien lié*, "thus the king was fast bound."

- l. 16. *serré*, "cooped up."
 l. 28. *de charges*, "offices."

PAGE 36.

- l. 2. *huissiers*, "bailiffs."
garnisaires, mangeurs d'office, "men in possession"; the two names mean the same.
 l. 15. *saisissant*, "striking."
 l. 23. *houssue*, "bristling." *Houssoir* is a broom, from *houx*, holly, which was used for brooms.
 l. 25. *empris*, for *entrepris*.

PAGE 37.

- l. 12. *joyeux avènement*, "joyful accession," a euphemism for the sum paid to the Duke at his accession. In the same way sums extorted by English sovereigns were called "benevolences."
 l. 17. *frappé au front*, "stunned," astonished.
 l. 22. *des preux*. "Preux," from Lat. *primus*, is a title applied to the heroes of chivalry, but especially to the "Seven Champions of Christendom."

PAGE 38.

- l. 5. *Raulin*. Nicholas Raulin, Chancellor of Burgundy.
 l. 6. *Carondelet*. Properly speaking this name (a diminutive from *de Charonde*) was first given to Jean de Carondelet, Chancellor of Flanders under Charles V. But Michelet refers to his father, who was Chancellor of Burgundy.
 l. 8. *des Granvelle*. The two Granvelles were ministers of Charles V. The son, Cardinal Granvelle, is especially known for his government of the Netherlands under Philip II. of Spain.
 l. 28. *il sent la France*, "it takes after (lit. smells of) France."
de bonnes gens d'armes. Notice the feminine adjective *before gens*. But modern usage would put *de bons gens d'armes*.
 l. 32. *j'ai moitié de France et moitié de Portugal*. Philip the Good was of the house of Valois, and his wife, Charles's mother, was Isabella of Portugal.

PAGE 39.

- l. 8. *dont vous n'avez nul*. Philip and Charles had forced many of the Flemish cities to abandon their privileges.
 l. 29. *pour les pirateries de Warwick*. Warwick, the famous King-maker, revolted against Edward IV. in 1470, but was compelled to flee to France, where he carried on piracy against Flemish vessels, Charles

the Bold being the brother-in-law and friend of Edward IV. Warwick's prizes were sold in French ports.

PAGE 40.

l. 7. *les niqua*, "gave them a scornful nod." *Faire la nique à*, is to scorn or mock.

l. 18. *nous autres Portugais*, "we Portuguese." But what Charles really meant, and was understood to mean, was "we English"; for his mother Isabella of Portugal had English blood.

l. 26. *sur le sombre fond...du midi*, "across the gloomy English background (of his character) the violence of the South flashed every moment."

l. 31. *ailleurs*, in Michelet's History.

PAGE 41.

l. 2. *ses favoris français*, the Croy family.

l. 27. *de Frise*. Charles the Bold had a titular supremacy in Friesland.

PAGE 42.

l. 3. *Dinant*. After his return from the War of the Public Weal, Charles, still Count of Charolais, led his army to destroy Dinant. Liège submitted.

l. 11. *en eût été*, "would have taken part in it."

guerre de cent années. The great wars between England and France began 1338 and ended 1453; but with many intermissions and truces.

l. 30. *se prenant du retard à ceux...pour lui*, "reproaching his negotiators with delay."

PAGE 43.

l. 10. *tout autrement fin*, "far keener."

PAGE 44.

l. 5. *toute chicane*, "all quibbling."

l. 8. *qui chevauchait fièrement sur la parole donnée*, literally, "who rode about proudly on his word of honour given," i.e. "who prided himself on keeping his word of honour."

l. 11. *au bien public*, "in the days of the Public Weal."

l. 18. *ce laisser aller*, "this carelessness."

l. 20. *Philippe de Bresse*, brother of the Duke of Savoy, Amadeus IX. Louis had married Charlotte of Savoy, and given his own sister Yolande to Amadeus. Finding Philip of Bresse hostile to his sister, Louis enticed him into his power and imprisoned him in defiance of a safe-conduct. Later on, however, Philip took the French side.

l. 21. *dont il venait de marier la sœur*, "whose sister he had just given in marriage." Note the difference between *marier* and *épouser*.

l. 22. *le maréchal de Bourgogne*, Thibault of Neufchâtel.

l. 28. *Poncet de la Rivière*, he was dismissed by Louis, and had just returned from a pilgrimage.

l. 29. *sa maison*, "his household troops."

l. 30. *Du Lau*, he had been imprisoned at Usson.

PAGE 45.

l. 12. *au plus vite*, "as quickly as possible."

l. 15. *qui sentait le pont de Montereau*, "one that smacked of the bridge of Montereau." On the bridge of Montereau, John the Fearless, Duke of Burgundy, had been treacherously murdered during an interview by the partisans of the Dauphin, afterwards Charles VII., in the year 1419.

l. 31. *ce serait pour en rire à jamais*, "it would be eternally ridiculous." *En* here refers to the Duke's scruples.

PAGE 46.

l. 3. *un cul de basse-fosse*, "a dungeon." The *basse-fosse*, "low ditch," was the name for a subterranean dungeon, and the *cul de basse fosse* would be the end of such a prison.

l. 9. *la Toison*, the Order of the Golden Fleece, established by Philip the Good, and much prized by the Dukes of Burgundy.

l. 22. *une machine*, "a lever."

l. 26. *Humbercourt*. Guy de Brimeu, Lord of Humbercourt, was one of Charles the Bold's most trusted counsellors. After Charles's death, Humbercourt was beheaded by the populace of Ghent 1477.

l'évêque. Louis of Bourbon, brother of the Duke of Bourbon and cousin of Charles the Bold, was made Bishop of Liège by his uncle Philip the Good in 1456, being then only 18 years old. He was weak, frivolous, and dissipated. In 1482, long after the destruction of Liège, which was in 1468, he was murdered by William de la Marck.

PAGE 47.

- l. 6. *à commandement*, "to order."
 l. 7. *Humbercourt est tué*, &c. The scene of the Bishop's murder, in *Quentin Durward*, though wildly unhistorical in details, will answer fairly to what was reported to have happened.
 l. 19. *le pape qui...lui était favorable*. The papal legate was now trying to restore peace to Liège.
 l. 21. *du duc de Bourbon*. Besides his own dominions, the Duke of Bourbon was governor of Guienne.
 l. 29. *le légat*. Onofrio di Santa-Croce, Bishop of Tricarica.

PAGE 49.

- l. 12. *rasibus*, from *ras*, with a mock-Latin termination—"over against." *Au ras de is on a level with*.
 l. 13. *un comte de Vermandois...un roi de France*. Charles the Simple was imprisoned at Péronne by Heribert or Herbert, Count of Vermandois, and died there, 929.

PAGE 50.

- l. 6. *écorcheurs*. The *écorcheurs*, or "flayers," so called from their plundering habits, were the bands of soldiers who fought against the English, and were as harmful to friend as to foe. When Charles VII. formed a regular army, he put down these *écorcheurs*.
 l. 11. *qu'en le tuant on l'eût moins tué*, "that he would have been less effectually killed if slain outright."
 l. 15. *esmeu*, modern French *ému*. *prest, prêt*.
 l. 17. *aspre*, modern French, *âpre*.

PAGE 53.

- l. 11. *eux trois cents*, "just three hundred of them."
 l. 15. "*un grand hu*," "a great uproar." *Hu* is a word formed from the sound of shouting, as in *hue* and cry, *hurrah*, *huzzah*.
 l. 24. *saigné du nez*. Literally, "bled from the nose;" i.e. "feigned sickness," been a malingerer. It is an allusion to the practice of cowards who drew blood from the nose in order to pretend they had been wounded.

PAGE 54.

- l. 32. *Cent nouvelles*. The *Cent Nouvelles Nouvelles*, a collection of "merry stories" of the mediæval type, mostly rather coarse, were

told and written down to amuse Louis while in exile at Genappe, as Dauphin.

PAGE 55.

l. 12. *Aux Mineurs*, "at the church of the Friars Minors," as Franciscan friars were often called.

l. 16. *à la Saint-Hubert*, "on St Hubert's Day," Nov. 9th. The word is feminine because *fièle* is understood.

PAGE 56.

l. 1. *notre appointment*, "our arrangement."

l. 17. *pas de jeune clerc*, "a gross blunder." The term *vice de clerc* was used for a clerical error, a slip in a document. *Pas de clerc* is a popular version of this.

l. 21. *Patelin*. The Farce of Patelin, one of the most witty of the mediæval farces or broad comedies, was written about 1460, and has been ascribed to Antoine de Sale, author of the tale of Petit Jehan de Saintré. Patelin is a needy lawyer, who contrives to cheat a rich neighbour out of a piece of cloth. He then defends this neighbour's shepherd against a charge of making away with his sheep. The plaintiff, seeing his two defrauders together, mixes up the sheep and the cloth hopelessly, in spite of the judge's appeals to "*revenir à nos moutons*," a phrase which has become proverbial. Patelin instructs his client to feign idiocy, and thus gets him off. But when the lawyer claims his fees, the client continues the pretence, and thus cheats the cheater.

l. 22. *Agnelet*, or Lambkin, is the name of the shepherd in the farce.

PAGE 57.

l. 16. *par la main même de ce Warwick*. Warwick landed in September, 1470, in England, and forced Edward IV. to fly, proclaiming Henry VI. King. Edward returned however in 1471, overthrew and killed Warwick at Barnet, and finally crushed the Lancastrians at Tewkesbury.

l. 24. *la maison d'Anjou et Sicile*. René of Anjou was titular king of Sicily.

l. 25. *sa sœur, princesse de Savoie*, Yolande, Duchess of Savoy.

PAGE 58.

l. 19. *la fièvre quarte*, "quartan fever."

l. 23. *Lescun*. Odet d'Aydie, Sire de Lescun, had originally enticed Louis XI.'s younger brother away from him, and was the chief contriver of combinations against Louis. After the death of the Duke

of Guienne, Lescun fled to Brittany, and charged Louis with poisoning his brother. However, in 1473 Lescun went over to Louis again, and was made Count of Comminges and governor of Guienne.

l. 32. *fort commun alors*. Almost every death of every important personage which could not be explained by the medical skill of the time was attributed to poison. But poisoning was far more often suspected than practised, and was probably, owing to lack of chemical knowledge, often practised without effect.

l. 33. *Mahomet II*, the Sultan of the Turks who took Constantinople, 1453.

PAGE 60.

l. 15. *il avait perdu l'alliance d'Écosse*. Scotland and France were as a rule closely allied, but Edward IV. had made peace with Scotland.

PAGE 61.

l. 27. *Howard et Stanley*. John, Baron Howard, was afterwards made Duke of Norfolk by Richard III., and was killed fighting for him at Bosworth. Thomas, Lord Stanley, went over to Henry of Richmond at that battle, and was afterwards made Earl of Derby.

l. 32. "*un varlet*." *Varlet* and *valet* are the same word, but *varlet* only meant a servant, a person of low station.

PAGE 62.

l. 1. *il le fit endoctriner*, "he had him taught his part."

l. 3. *la cotte de héraut*, "the herald's tabard."

l. 13. *pour rançon de Marguerite d'Anjou*. Margaret of Anjou, widow of Henry VI., had been a prisoner since her capture at Tewkesbury in 1471.

l. 19. *à table ouverte*. Comines gives an amusing description of the way the English flocked into Amiens, till their numbers became a danger.

PAGE 63.

l. 8. *Pecquigny*, or Picquigny, a place on the Somme, where Louis XI. and Edward IV. met on the bridge and concluded the peace, Sept. 13, 1475.

l. 11. *antichivaleresque s'il en fut*, "an unchivalrous age, if there ever was one."

l. 16. *ayant tout son bien chez lui.* Not all, for Comines deposited a large sum at Tours, as a preparation for his desertion of Charles the Bold. Louis XI., finding Comines delaying, confiscated the money, and thus brought him over. Comines' Burgundian possessions were seized by Charles, but nevertheless he profited largely by the change.

l. 19. *qu'il les mît à fin,* "that he would bring them to a successful end.

TROISIÈME PARTIE.

PAGE 64.

l. 9. *que le royaume de Bourgogne, &c.* Historians generally consider this a mistake, for the Duchy of Burgundy which had fallen to the Kings of France had not formed part of the Kingdom of Burgundy, or of Arles, which was reckoned part of the Empire. But Charles was probably referring to the old kingdom of the Burgundians, which included the whole basin of the Rhone, and was conquered by the Kings of the Franks.

l. 15. *Frédéric III,* Emperor 1440—1493. Himself despised, penniless, incapable and unlucky, he nevertheless founded the greatness of his house by the fortunate marriages of his family.

PAGE 65.

l. 11. *se mettaient en travers,* "barred the way"; lit., set themselves across.

l. 20. *la pauvre Comté.* *Comté* was formerly feminine, but is now masculine. Here it is used for *Franche-Comté*, and is thus feminine.

PAGE 66.

l. 1. *Archevêque de Cologne,* Rupert of Bavaria, brother of the Elector Palatine.

l. 11. *le landgraviat d'Alsace,* a part of Alsace belonging to the Dukes of Austria. Sigismund, the Duke, pledged the country to Charles the Bold.

l. 21. *les Bourgognes,* the Burgundies, the Duchy and the County of Burgundy.

l. 23. *dans un procès impie.* The old Duke of Gueldres had been seized and imprisoned by his son Adolphus. Charles the Bold was charged by the Emperor and the Pope to settle the dispute. He at first wished to give the government to Adolphus and the title, with a suitable revenue, to his father; but the brutal Adolphus having refused, Charles took the duchy for himself. The term *comté* is a mistake here.

l. 30. *d'enlever le jeune René*. This abduction of René by Charles the Bold is only a rumour of the time, and rests on no evidence. There is probably no foundation for it. See Kirk, *Charles the Bold*, vol. II. p. 234.

PAGE 67.

l. 11. *s'il avait manqué la royauté*. Michelet does not say here how he missed the kingly title. Frederick III., alarmed at the power of his ally, and influenced by the German princes, suddenly escaped from Treves in a boat.

l. 28. *Hagenbach*. Peter von Hagenbach was an Alsatian noble, who had served Philip the Good and his son faithfully. The details of his history are given by Michelet, but the historian has hardly allowed sufficiently for the fact that all our accounts of Hagenbach are due to his bitter enemies, the people of Alsace. His cruelty and immorality though probably real, have certainly been monstrously exaggerated.

PAGE 68.

l. 2. *Tout le pays était en prière*. This alarm seems to have been hardly justified. Charles had only cavalry with him. If he had intended to attack the cities, he would have brought an army with proper artillery.

l. 8. *il en était*, "he belonged to it."

l. 15. *s'établit*, "took his post."

l. 21. *choses flottantes*, "confusion."

l. 30. *mauvais denier*, the "ill penny," as the exorbitant customs duties in England were called *maletolte* or ill toll. But this duty of Hagenbach's seems as a fact only to have been put upon wine.

PAGE 69.

l. 9. *de ce moment*. As the Council of Berne had invited Louis XI. to send envoys in May, 1470, the subsequent remark of Charles is hardly likely to have been the cause of the treaty.

l. 12. *Il n'y avait rien que d'ajourné*, "the quarrel was only put off."

l. 32. *il faut les tenir ferme*, "they must be kept in order."

PAGE 70.

l. 2. *qu'au reste, ils le suivissent à Dijon*. This statement, and the whole account of Charles' arrogance to the Swiss envoys, is a fabrication of Diebold Schilling, the Swiss chronicler, inserted to justify the attack of the Swiss on Burgundy. The envoys' own reports prove that they

were received with the greatest honour, and that they were sent back with a friendly answer from Alsace. Hagenbach himself showed them every attention.

l. 13. *corps de métiers*, "guilds," trade-corporations. The *banners* were the insignia of the guilds.

autrement dit, "or in other words."

l. 22. *Sigismond*. Duke of Austria, who had pawned Alsace to Charles the Bold.

l. 25. *la rude affaire de Saint-Jacques*, when Louis, as Dauphin, took the side of Austria against the Swiss in 1444. A handful of Swiss attacked his army, and fought to the last man.

l. 27. *son principal agent*, Jost von Silinen by name.

l. 33. *qui en avait cinq cents à Montlhéry*. A mistake. The Swiss were in the force of John of Calabria, which joined Charles the Bold after the battle of Montlhéry.

PAGE 71.

l. 11. *on brusqua un traité*, "a treaty was patched up."

l. 28. *au prix honnête*, "at the reasonable rate."

l. 33. *des articles secrets*. In fact Louis pensioned the chiefs of the Council of Berne; and the aggression of the Swiss on Charles was the beginning of that mercenary service abroad which drained the life-blood of the Swiss nation.

PAGE 72.

l. 8. *se cotisent*, "subscribe." It may be noted that the repayment was not made in the manner stipulated by treaty. Charles refused to receive the money, and there is no doubt that the members of the league expected this refusal.

l. 14. *à plaisir*, "wantonly."

l. 24. *Un tribunal se forme*. The whole procedure was illegal; and the charges against Hagenbach were of the vaguest description.

PAGE 73.

l. 5. *Montbelliard*, or Mümpelgard, belonged to Würtemberg, and the Count had been active in forwarding the league against Charles.

l. 26. *il tiraît parole d'Édouard*, "he got Edward to promise."

PAGE 74.

l. 24. *il s'ahourta à sa vengeance*, "he threw himself into his revenge."

1. 28. *le jeune René*. René of Lorraine, grandson of the old René of Anjou, to whom his grandfather had ceded the Duchy.

1. 30. *qui aurait promis*, "who was said to have promised."

PAGE 75.

1. 3. *à Héricourt*. The battle of Héricourt was a mere rout and slaughter of the Burgundians; the Swiss did not lose a man.

1. 9. *à l'Arbedo*. Here Carmagnola defeated the Swiss with his Milanese forces, 1422.

1. 12. *Carmagnola*, one of the most celebrated of the Italian *condottieri* or leaders of mercenaries, was put to death by the Venetians in 1432 on suspicion of treachery.

Coglione, or *Coglioni*, another professional soldier, died in 1475. Both commanded the forces of Venice.

1. 28. *Campobasso*. Nicholas de Monforte, Count of Campobasso, was a military adventurer who had had an eventful career. His real name was Gambatesa, but he took the name of Monforte. He was with John of Calabria in his fruitless struggle to gain Naples.

PAGE 77.

1. 6. *écartelés*, "quartered," a barbarous punishment sometimes inflicted on traitors.

1. 26. *le vaillant margrave de Brandebourg*. Albert, surnamed Achilles for his exploits, Elector of Brandenburg, 1471—1484. There was some fighting round Neuss, of which Charles the Bold had rather the best.

PAGE 78.

1. 25. *machinent*, "contrive."

PAGE 79.

1. 21. *mangeurs des bonnes villes*, "devourers of the towns."

PAGE 80.

1. 4. *un décime*, "a tenth" of revenue.

1. 6. *droits d'amortissements*, the dues for land which had passed under *mortmain*, i.e. to the Church. These dues were to compensate for the loss of the feudal obligations, which the Church could not perform.

1. 22. *le bonhomme René*, old René of Anjou.

1. 24. *Jacques de Savoie*, the Count of Romont.

- l. 29. *le fils du roi de Naples*, the prince of Tarentum.
 l. 32. *le duc de Milan*, Galeazzo Sforza, son of Francesco.

PAGE 81.

l. 19. *la dépouille de Saint-Pol*. Saint-Pol, abandoned by all, as he had betrayed all, was given up by Charles to Louis, and executed.

PAGE 82.

- l. 22. *une fête de l'arc*, "an archery festival."
 l. 28. *Pont du Diable*, a bridge crossing the torrent of the Reuss, near Andermatt.

PAGE 83.

l. 14. *pays romains*, "Romance countries," as distinguished from the German lands of Switzerland.

l. 16. *Rodolphe, comte de Neufchâtel*. Rudolph, Margrave of Hochberg, Count of Neufchâtel.

l. 22. *n'en avait pas moins commandé les Bourguignons*. Here Michelet is misled by his authorities. The commander at Héricourt was the Count of *Blamont*, governor of Franche-Comté.

PAGE 84.

- l. 11. *n'avait pas grand élan*, "was not eager for fight."
 l. 24. *qui avaient plus d'une revanche à prendre*. The Swiss had been cruel in warfare. At Estavayer or Stäfis they had massacred the whole population.

PAGE 85.

l. 23. *montrait à gauche*. Kirk (*Charles the Bold*, vol. III, pp. 313—318) has shown that Michelet and other authors have misunderstood the language of the chroniclers. The "narrow way" over the "mountain" which the second column of the Swiss followed was the same rough road over a spur of the mountains which the first column had taken. The Burgundians really outflanked the Swiss, and Charles thought the battle won; but the retreat of his first line, joined with the sudden appearance of the rest of the Swiss army over the hill, caused a panic among the camp-followers which spread to the whole army.

l. 26. *la trompe d'Unterwald*. The horns of Unterwalden and Uri were known as the Bull and the Cow.

PAGE 86.

- l. 1. *les Liges*, "the Confederates."
 l. 4. *en val de route*, "along the way," down the road.

PAGE 87.

1. 8. *il se faisait fort*, "he felt confident."
 1. 27. *Seul et farouche*, &c. All this is taken from Swiss and other hostile chroniclers, whose imagination depicts Charles as a gloomy tyrant. He was, in fact, seriously ill, and was for some time confined to bed.
 1. 30. *Angelo Cato*, or Catto, an Italian doctor and astrologer, who afterwards went over to Louis XI., and was made Archbishop of Vienne. It is said that he announced the death of Charles the Bold at the very time when it happened.

PAGE 88.

1. 9. *fieffés*, vassals, "holders of fiefs."

PAGE 90.

1. 29. *voulut en être*, "desired to be one of them."

PAGE 91.

1. 9. *ne pas démarrer d'un pied*, "not to stir a foot." *Démarrer* is to *unmoor*, literally.
 1. 30. *un vieux capitaine suisse*, Hans von Halwyl or Hallwyl.
 1. 31. *Huniade*, John Hunyady, 1385—1458, the Hungarian national hero, who repelled the Turks from Belgrade. His son, Matthias Corvinus, became King of Hungary.

PAGE 92.

1. 4. *donné*, "engaged."
 1. 8. *la garde se fit tuer*, "the guard fought to the last man."
l'hôtel, "the household."
 1. 12. *de les tirer comme à la cible*, "to shoot at them as at a mark."
 § III. *RECUEILLE*, "gathers up the spoils."
 1. 24. *leur armée étant restée entière*. Romont had contrived to carry off his division unhurt.
 1. 26. *Olivier de la Marche*, the chronicler, who was Charles's Captain of the Guard.

PAGE 94.

1. 17. *la Hanse*. The Hanse League of the North German towns had its houses in all important cities of Northern Europe. The body of these merchants in each city was known as the Hanse.

PAGE 95.

- l. 7. *don Henri*. Prince Henry of Portugal, surnamed the Navigator, who sent out numerous expeditions to explore the African coast.
- l. 10. *les révolutions inouïes des Roses*, the Wars of the Roses in England.
- l. 28. *il lui revint de tous côtés*, "news came to him from every side."

PAGE 96.

- l. 21. *Plessis-les-Tours*, the castle where Louis XI. resided in his later years.
- l. 29. *ils allaient commencer leur triste histoire de mercenaires*. It is computed that over 700,000 Swiss lost their lives in the French service as mercenaries, since the Swiss first began to serve in that capacity.
- l. 32. *la chose pressait pourtant*, "still, the affair was urgent."

PAGE 97.

- l. 5. *à la grande bataille*, the battle of Morat.
- l. 11. *quatre florins par mois*, four and a half was the rate Louis gave, but he thought René could get his Swiss cheaper. However, René had to pay the extra amount by borrowing, or his army would have dispersed.
- l. 12. *les bannières des cantons*. A mistake. Lucerne alone sent its banner. René had asked for the banners, with the recognized chiefs of the cantons and veteran soldiers, but in vain.
- l. 24. *un hiver de Moscou*, alluding to the terrible winter which destroyed Napoleon's great army in its retreat from Moscow in 1812.

PAGE 98.

- l. 5. *Ce pauvre gentilhomme*. He was Suffren de Baschi, René's *maître d'hôtel*.
- l. 15. *il se faisait fort*, "he promised," declared himself ready, engaged.
- de lui tuer le duc*, "to kill the Duke for him."
- l. 23. *le duc n'en avait que quatre mille*. So say the historians, but this seems improbable. Kirk (*Charles the Bold*, vol. III. p. 472) argues from the facts of the case that Charles had about twice this number.
- l. 30. *le roi de Portugal*. Alfonso V., who reigned 1438—1481. He was trying to obtain support abroad for his designs on Castile.

PAGE 99.

l. 21. *il fallut y entrer*, &c. This seems a mistake. It was the Swiss corps detached to take the Burgundians in flank that had to cross a brook.

PAGE 100.

l. 11. *Toute la chasse rabattait pour lui*, "the whole hunt was driving the game into his net" (literally, was *beating the bush* for him).

PAGE 101.

l. 1. *ledict paige bien acompaigné, s'en allirent*. The plural verb agrees with the subject regarded as a noun of multitude—"the page and his escort."

l. 4. *véant*, for *voyant*.

l. 5. *tous les retournoit*, "he turned them all over."

l. 11. *fut porté*. All through this passage the pronouns are omitted. This is obviously a relic of Latin usage.

l. 16. *estourgue*, "a satin cap." The word *estourgue* is not given in Godefroy's Old French Dictionary, but Kirk (*Charles the Bold*, vol. III. p. 495) translates it thus.

l. 32. *desfula*. The old meaning of *fouler* survives in *foulard*, a kerchief.

PAGE 102.

l. 8. *Hé dea!* An exclamation, probably derived from *deus*.

l. 15. *le roi Arthur ou Frédéric Barberousse*. The legendary "passing of Arthur" is well known; and it was a popular belief that he would come again to restore the golden age. The legend of the Emperor Frederick II. (Barbarossa), waiting in the rocky cavern till the time comes for him to go forth with his army, is also well known.

l. 25. *le chapitre de la Toison d'or*. The Order of the Golden Fleece, established by Philip the Good, was one of the most highly valued orders of the time.

PAGE 103.

l. 11. *il se garnit les mains*, he filled his hands, "he took what he could get."

l. 27. *l'empire...de Charles-Quint*. Charles V. held the Netherlands, Spain, the Spanish conquests and colonies in America, the Austrian possessions; he was Emperor, and succeeded in holding Naples, Sicily and Milan against the French.

PAGE 104.

1. 5. *la Comté*. Franche Comté was part of the mediaeval Kingdom of Burgundy, and as such, part of the Empire. It was given up in the next reign and not ceded to France finally till 1679.

la Provence. By an arrangement with René of Anjou and his nephew Charles, Louis was to inherit Provence, though this also had formed part of the "Kingdom of Arles."

1. 6. *Il faillit faire juger le pape*, "he nearly brought the Pope to trial."

1. 8. *le frère de Julien*, Lorenzo de' Medici, afterwards known as Lorenzo the Magnificent, the able ruler of Florence.

1. 18. *il mourut à la peine*, "he died in the vain endeavour."

1. 28. *du petit duc*, Philibert of Savoy.

1. 32. *la faible veuve, Bonne*. Bona of Savoy, widow of Galeazzo Sforza. Her son Giangaleazzo was eventually poisoned by his uncle Ludovico il Moro.

PAGE 105.

1. 3. *en Gueldre*. Adolphus of Gueldres was released after Charles the Bold's death, but killed in a fight with the French, and his infant son was now Duke.

1. 27. *M. de Sismondé*, the well-known historian of the Italian republics, known also by his History of France.

1. 29. *Molinet*, the successor of Chastellain as official chronicler of the Dukes of Burgundy. His work covers the years 1476—1506.

PAGE 106.

1. 6. *frent le procès à sa mémoire*, "put his memory on trial." In the States General of 1484 bitter attacks were made on Louis XI.'s policy and acts.

1. 9. *Brantôme*, see note on p. 1, l. 23.

1. 17. *amender tant de choses*, "make amends for so many offences."

1. 26. *la sainte ampoule*, the vessel with the sacred oil, kept at Rheims, and used in the coronation of a King of France. *Ampoule* (Lat. ampulla) is an old word for a rounded flask or vase.

1. 31. *des coutumes*. France was governed in part by the *droit écrit* or Roman law, and in part by the *droit coutumier* or feudal customary law. The latter was often obscure and complicated.

INDEX.

- AIX**, formerly the chief city of Provence, a few miles north of Marseilles.
- AIX-LA-CHAPELLE**, or Aachen, a city of W. Germany, midway between Liège and Cologne, accounted one of the capitals of the Empire in the Middle Ages.
- ALSACE**, a German province on the left bank of the middle Rhine.
- AMIENS**, on the Somme, the chief city in Picardy.
- ANJOU**, an important province and Duchy on the lower Loire.
- AQUITAINE**, the S. W. region of France, between the Loire and the Pyrenees.
- ARDENNES**, a forest region in the N. E. of France and the S. of Belgium.
- ARGOVIE**, or Aargau, one of the Swiss cantons.
- ARMAGNAC**, a district in the South of France, whose Counts played a great part in French politics during the 15th century.
- ARTHUR**, a legendary King of Britain, whose exploits were celebrated in many romances of chivalry.
- ARTOIS**, formerly a province of the Netherlands, and now the most northern part of France.
- AUVERGNE**, a province in the centre of France.
- AUXERROIS**, the country about Auxerre, a city of Burgundy, on the Yonne.
- BÂLE**, or Basel, a city on the Rhine, now the capital of the most N. W. canton of Switzerland.
- BASTILLE**, an old fortress and prison in Paris, destroyed during the French Revolution, 1789.
- BAVIÈRE, ROBERT DE**, Ruprecht or Rupert of Bavaria, Archbishop and Elector of Cologne, 1463-1480.
- BAYEUX**, a celebrated cathedral city of Normandy.
- BEAUTÉ-SUR-MARNE**, a castle on the Marne, given by Charles VII. to Agnes Sorel.
- BEAUVAIS**, a city N. of Paris, in the modern department of Oise, formerly the chief town of the Beauvaisis district, governed by the Bishop of Beauvais.
- BERNE**, the chief town and canton of Switzerland.
- BERRI**, one of the central provinces of France.
- BESANÇON**, the chief city of Franche Comté, on the Doubs. It did not, however, belong to Burgundy, but was a Free City of the Empire.
- BOLDÛGNE**, Bologna, an important city of central Italy.
- BONNE**, Bona of Savoy, wife of

- Galeazzo Sforza, Duke of Milan, and Regent after his death.
- BORDEAUX, on the estuary of the Gironde, the chief port of S.W. France.
- BOULOGNE, on the Straits of Dover, one of the chief ports of N. France.
- BOURBON, DUC DE, John II., Duke of Bourbon, died 1488.
- BOURBONNAIS, a district of central France.
- BOURGES, the chief city of the Duchy of Berry (modern Department of Cher).
- BOURGOGNE, Burgundy, a large district of modern France.
- BRABANT, the chief province of the Netherlands.
- BRANDEBOURG, Brandenburg, formerly the most eastern part of Germany, and one of the Electorates.
- BRANTÔME, Pierre de Bourdeille, Seigneur de, 1540-1614, a writer of memoirs.
- BRESSE, PHILIPPE DE, brother of Amadeus IX., Duke of Savoy.
- BRETAGNE, Brittany, the N.W. province of France, and almost independent of the French crown during the Middle Ages.
- BRÉZÉ, PIERRE DE, Grand Seneschal of Normandy under Charles VII. and Louis XI., killed at Monthléry, 1465.
- BRIE, the district E. of Paris, in the angle of the Seine and Marne.
- BRISACH, or Breisach, now Alt-Breisach, a town on the right bank of the Rhine, between Basel and Strassburg.
- BRUGES, the great trading city of W. Flanders.
- BRUXELLES, Brussels, the chief city of Brabant, now the capital of Belgium.
- BUBENBERG, Adrian von, a Swiss noble, friendly to Burgundy.
- BUSSIÈRE, or Bouxière, a place on the Meurthe, near Nancy.
- CAEN, the chief town of W. Normandy, near the mouth of the small river Orne.
- CALABRE, JEAN DE, John, Duke of Calabria, son of René of Anjou.
- CALAIS, an important seaport of N. France, held by the English 1347-1558.
- CAMBRAI, on the Scheldt, formerly the capital of the Bishopric of Cambrai, now belonging to France (Department of Nord).
- CAMPOBASSO, *Nicholas de Montforte*, Count of Campobasso, a leader of mercenaries under Charles the Bold.
- CARMAGNOLA, a celebrated Italian Condottiere, 1390-1432.
- CARONDELET, Chancellor of Burgundy under Charles the Bold.
- CATO, ANGELO, also written *CATTO*,—physician of Charles the Bold, and afterwards in the service of Louis XI.
- CERDAGNE, a small province N. of the Eastern Pyrenees, finally ceded to France 1659.
- CHAMPAGNE, an extensive province of the N.E. of France, comprising the modern Departments of Marne and Aube.
- CHARENTON, a small town close to Paris, at the junction of the Seine and Marne.
- CHARLEMAGNE, or Charles the Great, King of the Franks and Emperor 800-814.
- CHARLES V., King of France 1362-1380.
- CHARLES VI., King of France 1380-1422.
- CHARLES VII., King of France 1422-1461.

- CHARLES LE TÊMÉRAIRE, Charles the Bold, Duke of Burgundy 1467-1477.
- CHARLES-QUINT, Charles V., Emperor 1519-1555.
- CHARLES D'ORLÉANS, Charles, Duke of Orleans, captured at Agincourt 1415, died 1465.
- CHARLES DE MELUN, Governor of Paris, 1465, executed by Louis XI. 1468.
- CHARLES, DUC DE BERRI, younger brother of Louis XI., died 1472.
- CHAROLAIS, a county in the S. of the Duchy of Burgundy, a fief given to the eldest son of the Duke of Burgundy.
- CHARTIER, GUILLAUME, Bishop of Paris, 1447-1472.
- CHASTELLAIN, GEORGES, 1403-1475, chronicler of Burgundy.
- CHÂTEAUGUYON, COMTE DE, one of Charles the Bold's commanders, killed at Granson, 1476.
- CHÂTEAUNEUF, a small town on the R. Cher, south of Bourges.
- CHAUNY, a town on the upper Oise (Department of Aisne).
- CLÉRY, a place near Orleans (Department of Loiret).
- COBLENTZ, a city of Germany, at the junction of the Rhine and the Moselle.
- COGLIONE, Bartolomeo, a celebrated Italian Condottiere, died 1475.
- COLBERT, Jean Baptiste, 1619-1683, the great finance minister of Louis XIV.
- COLMAR, a city of Alsace, situated at about the centre of the province.
- COLOGNE, or Köln, on the Rhine, the chief city of Western Germany, and formerly the capital of the Electorate of Cologne.
- COLONNA, a great family of nobles at Rome.
- COMINES, PHILIPPE DE, 1445-1509, the historian of the times of Louis XI. and Charles VIII.
- COMMERCI, a town of Lorraine, on the Meuse, near Toul.
- COMMINGES, a county near the Pyrenees, including the greater part of the modern Department of Haute Garonne.
- CONFLANS, a small town near Paris, a few miles to the south.
- CONSTANCE, a city at the outlet of the Lake of Constance. It is on the Swiss side of the lake, but has always belonged to Germany.
- CORBEIL, a town on the Seine, above Paris.
- DAMMARTIN, ANTOINE DE CHABANNES, COMTE DE, 1411-1488, commanded the armies of Charles VII. and Louis XI.
- DAUPHINÉ, a province of France in the S.E. between the Rhone and the Alps.
- DIEPPE, a seaport on the Channel, in the N.E. of Normandy.
- DIESBACH, a prominent citizen of Berne, negotiator of the Swiss alliance with France.
- DIJON, the chief city of the Duchy of Burgundy (modern Department of Côte d'Or).
- DINANT, a town on the Meuse, a few miles S. of Namur.
- DÔLE, a city of Franche Comté, on the Doubs.
- DUNOIS, John, Count of (1403-1468), illegitimate son of Louis, Duke of Orleans, distinguished himself in the English wars.
- ÉDOUARD IV., head of the Yorkist line in England, and King of England 1461-1483.
- ÉPINAL, a town of Lorraine, on the Moselle (modern Department of Vosges).

- ÉTAMPES**, a town about 30 miles S.W. of Paris.
- EU, COMTE D'**, 1397-1472, a prince of the French royal family.
- ÈVREUX**, a town of Normandy, in the S.E. of the province (modern Department of Eure).
- FLORENCE**, one of the chief cities of Italy, formerly, as a republic, one of the chief states in the Peninsula.
- FORÊT NOIRE**, the *Schwarzwald* or *Black Forest*, a hilly and wooded district of S.W. Germany.
- FRANCHE COMTÉ**, the "Free County" of Burgundy, which was among the possessions of the Dukes of Burgundy, but was considered a part of the Empire. It was ceded to France 1679.
- FRÉDÉRIC BARBEROUSSE**, the Emperor Frederick II., reigned 1152-1190.
- FREDERIC III.**, of the House of Austria, reigned 1440-1493.
- FRIBOURG**, or Freiburg, on the Saane, capital of the Swiss Canton of the same name.
- FRISE**, *Friesland*, the country between the Zuyder Zee and the Ems.
- GAND**, *Ghent*, the great city of East Flanders.
- GANNAT**, a town in the S. of the Duchy of Bourbon (modern Department of Allier).
- GASCONS**, the inhabitants of the S.W. angle of France, which received the name of Gascony.
- GENÈVE**, a city on the Rhone, below the Lake of Geneva, formerly governed by a Bishop, but now joined to Switzerland.
- GEX**, a town of Savoy, near Geneva (modern Department of Ain).
- GRANSON**, or Grandson, a town on the S.W. shore of the Lake Neufchatel.
- GRANVELLE**, the name of two ministers of the Emperor Charles V. and Philip II. of Spain. Cardinal Granvelle, the minister of Philip II., is the more famous.
- GRENOBLE**, the chief town of Dauphiné, on the Isère.
- GUELDRE**, *Gueldres* or *Gelderland*, a Duchy stretching from the Zuyder Zee across the lower Rhine and Maas.
- GUINES**, or *Guisne*, a small town S. of Calais, and near it, which was held by the English while they held Calais.
- GUSTAVE ADOLPHE**, *Gustavus Adolphus*, King of Sweden, famous for the part he took on the Protestant side in the Thirty Years' War in Germany.
- GUYENNE** or *Guienne*, a great Duchy and province including the greater part of the valleys of the Garonne and Dordogne.
- HAGENBACH**, Peter von, governor of Charles the Bold in Burgundy, executed.
- HAINAUT**, *Hainault*, or *Hennegau*; a province of the Netherlands, south of E. Flanders.
- HENRI, DON**, *Prince Henry the Navigator*, brother of Alfonso V. of Portugal.
- HÉRICOURT**, a town on the N.E. of Franche Comté, near Montbelliard.
- HERMANN DE HESSE**, *Hermann the Peaceful*, Canon and afterwards Archbishop of Cologne.
- HOLLANDE**, the country between the Zuyder Zee and the North Sea, whose name is often used for the whole of the Northern Netherlands.

- HONFLEUR, a port of Normandy, on the estuary of the Seine.
- HOWARD, LORD, afterwards Duke of Norfolk, killed at Bosworth 1485.
- HUMBERCOURT, a trusted minister of Charles the Bold, executed by the people of Ghent 1477.
- HUNIADÉ, *John Hunyady* or *Huniades*, who defended Hungary against the Turks. His son Matthias Corvinus was chosen King of Hungary 1458.
- HUY, a town on the Meuse, between Liège and Namur.
- JEAN II., John II., King of Aragon.
- JOUX, a castle in the Jura mountains.
- JULIEN DE MÉDICIS, *Giuliano de' Medici*, brother of Lorenzo de' Medici, murdered 1478 by the Pazzi.
- JURA, the range of mountains S.E. of Franche Comté, now separating France from Switzerland.
- LAGNY, a town on the Marne, E. of Paris.
- LA MARCHE, OLIVIER DE, Captain of the Guard to Charles the Bold, and author of memoirs.
- LANGRES, a town in the S.E. of Champagne (modern Department of Haute Marne).
- LAON, a city N.E. of Paris, in the modern Department of Aisne.
- LAUPEN, a town on the Saane, on the boundary between the Cantons of Berne and Freiburg.
- LAURENT DE MÉDICIS, *Lorenzo de' Medici*, known as the Magnificent, the chief man in Florence 1478-1492.
- LAUSANNE, a city on the N. shore of the Lake of Geneva.
- LESCUN, Odet d'Aidie, Sire de, a Gascon noble, favourite of the Duke of Brittany and then of Louis XI.'s brother, the Duke of Berry.
- LIÈGE or *Lüttich*, an important city of Belgium, on the Meuse, formerly governed by a Prince Bishop.
- LIMBURG, a district and town of the Netherlands, E. of Liège.
- LOIRE, the great river of central France.
- LORRAINE, or *Lothringen*, a German Duchy on the E. frontier of France, always a debatable land between France and the Empire.
- LOUIS XI., King of France 1461-1483.
- LOUVAIN or *Löwen*, a city of Brabant, E. of Brussels.
- LUCERNE, on the lake of the same name, the capital of one of the Swiss cantons.
- LUDOVIC LE MORE, *Ludovico Sforza*, surnamed *Il Moro*, brother of Galeazzo Sforza, Duke of Milan, and himself Duke for a few years, 1494-1500. He died a prisoner in France, 1508.
- LUXEMBOURG, an important Duchy in the S.E. of the Netherlands.
- LYON, the chief city of S.E. France, at the junction of the Rhone and Saone.
- MACHIAVEL, *Niccolo Macchiavelli*, 1469-1527, the celebrated Florentine writer and diplomatist.
- MÂCON, a town in the S.E. of the Duchy of Burgundy, on the Saone (modern Department of Saone et Loire).
- MAËSTRICHT, or *Maastricht*, a town on the Meuse or Maas, N. of Liège.
- MAINE, DUC DU, Charles, Duke of Maine, brother of René of Anjou.
- MALINES, or *Mechlin*, a city in

- Brabant, between Brussels and Antwerp.
- MANTES**, a town on the Seine, below Paris (modern Department of Seine et Oise).
- MARCEL**, ÉTIENNE, Provost of the Merchants at Paris, and leader of the movement for reform in 1356—7.
- MARGUERITE D'ANJOU**, daughter of René of Anjou, and wife of Henry VI. of England.
- MAXIMILIEN**, *Maximilian I.*, son of the Emperor Frederick III. and himself Emperor 1493—1519.
- MAYENCE**, or *Mainz*, an important city of W. Germany, at the junction of the Rhine and Main, formerly the capital of the Electorate of Mainz.
- MÉNIPPÉE**, SATIRE, a political satire which appeared in France 1594 during the Wars of Religion.
- MILAN**, the chief city of Lombardy, in N. Italy.
- MOLINET**, the successor of Chastellain as chronicler of Burgundy.
- MONTBELLIARD**, or *Mümpelgard*, a town and small district on the E. of Franche Comté, which in the time of Charles the Bold, and for long after, belonged to the Dukes of Würtemberg.
- MONTFORT-L'AMAURY**, a town about 25 miles to the west of Paris (Department of Seine et Oise).
- MONTLHÉRY**, a place midway between Paris and Étampes, on the main road south from Paris.
- MONTLUÇON**, a town on the Cher, in the Duchy of Bourbon (Department of Allier).
- MONTMÉLIAN**, a town in the S. of Savoy, on the Isère.
- MORAT**, or *Murten*, a place on the small lake of the same name, between Neufchatel and Berne.
- MORGES**, a town on the N. shore of the Lake of Geneva.
- MOULINS**, the chief town of the Duchy of Bourbon, on the Allier (Department of Allier).
- MULHOUSE**, or *Mühlhausen*, a city of Southern Alsace.
- MUNSTER**, a place formerly in Aargau, now in the extreme W. of the Canton of Lucerne.
- NAMUR**, an important town of Belgium, at the junction of the Sambre and Meuse.
- NANTES**, the chief city of Southern Brittany, near the mouth of the Loire.
- NEMOURS**, a duchy lying across the R. Yonne, between Brie and Champagne.
- NEMOURS, DUC DE**, *Jacques d'Armagnac*, born 1437, executed by Louis XI. 1477.
- NESLE**, a small town in the Vermandois (Department of Somme), near Péronne.
- NEUFCHATEL**, a town, now the capital of a Swiss Canton, on the Lake of Neufchatel.
- NEUSS**, a town on the Rhine, to the N.W. of Cologne.
- NEVERS, DUC DE**, *John of Burgundy*, a cousin of Charles the Bold, and faithless to Louis XI. in the War of the Public Weal.
- NOTRE DAME**, the great cathedral of Paris.
- NOYON**, a town on the Oise (Department of Oise).
- OLIVIER LE DAIM**, also called le Mauvais and le Diable, a favourite of Louis XI., executed 1484.
- PAZZI**, a Florentine family whose members tried to assassinate the Medici in church, 1478.

- PECQUIGNY, or *Picquigny*, a small place on the Somme, below Amiens.
- PÉRONNE, a fortress on the upper Somme, in Picardy (Department of Somme).
- PERPIGNAN, the chief town of Roussillon, N. of the eastern extremity of the Pyrenees.
- PHILIPPE LE BON, *Philip the Good*, Duke of Burgundy, 1419-1467.
- PHILIPPE LE HARDI, *Philip the Bold*, son of John King of France, and first of the Valois Dukes of Burgundy.
- PICARDIE, a northern province of France, much the same in extent as the modern Department of the Somme.
- PLESSIS-LES-TOURS, a castle on the Loire, close to Tours.
- POMFRET, or *Pontefract*, in Yorkshire, where Richard II. was imprisoned, and, it is supposed, murdered.
- PONCET DE LA RIVIÈRE, a favourite of Louis XI., afterwards disgraced by him.
- PONTARLIER, a town of Franche Comté, near the source of the Doubs.
- PONT DU DIABLE, the *Devil's Bridge*, over the wild torrent of the Reuss, near Andermatt.
- PONTHIEU, the western part of Picardy.
- PONTOISE, a town on the Oise near its junction with the Seine.
- PROVENCE, the S.E. angle of France, formerly an independent kingdom, but acquired by Louis XI. in 1481.
- PROVINS, a town in the N. of the Duchy of Nemours (modern Department of Seine et Marne), a few miles N. of the Seine.
- PUY, LE, a town on the upper Loire (Department of the Haute Loire).
- RAULIN, Chancellor of Burgundy under Philip the Bold.
- RENÉ D'ANJOU, son of Louis II. of Anjou, titular King of Naples, Sicily and Jerusalem (1409-1480).
- RENÉ DE LORRAINE, grandson of René of Anjou, and Duke of Lorraine.
- RENNES, the chief city of N. Brittany, at the junction of the Ille and Vilaine.
- REUSS, a torrent river flowing through the Canton of Uri into the Lake of Lucerne.
- RICHARD II., King of England 1377-1399.
- RICHARD III., King of England 1483-1485.
- RIOM, a place a few miles north of Clermont in Auvergne (Department of Puy de Dôme).
- ROCHELLE, LA, an important seaport on the W. coast of France (Department of Charente Inférieure).
- ROMONT, COMTE DE, Marshal of Burgundy, and commander of part of Charles the Bold's forces.
- ROUAULT, MARÉCHAL DE, *Foachim Rouault de Gamache*, Constable of Bordeaux, died 1479.
- ROUEN, the chief city of Normandy, near the mouth of the Seine.
- ROUSSILLON, a province N. of the E. Pyrenees, debated between France and Spain.
- SAINT-AMAND, a town on the Cher, S. of Bourges.
- SAINT-ANTOINE, an abbey outside mediæval Paris, to the E. of the city. The Faubourg Saint Antoine was a suburb round the

- Abbey, and the Porte Saint-Antoine led to the suburb.
- SAINT-CLOUD, a small town on the Seine, just below Paris.
- SAINT-DENIS, a small town near Paris, on the N.
- SAINTE GENEVIÈVE, the patron saint of Paris.
- SAINT-HONORÉ, a faubourg and gate to the west of the mediaeval city of Paris.
- SAINT-JACQUES, a place near Basel, where the French destroyed a small Swiss force, 1444.
- SAINT-JEAN D'ANGELY, a town in Saintonge (Department of Charente Inférieure).
- SAINT-LAZARE, a hospital outside the walls of old Paris, to the north.
- SAINT-MAUR, a small town on the Marne, just above its junction with the Seine.
- SAINT-NICOLAS, a town near Nancy, to the S.E.
- SAINTONGE, a province of France on the lower Charente.
- SAINT-POL, CONNÉTABLE DE, *Louis of Luxembourg, Count of Saint-Pol* (1418-1475). He was made Constable of France, but in 1475 executed by Louis XI.
- SAINT-QUENTIN, a fortified town of Picardy, near the source of the Somme.
- SALINS, a town in the S. of Franche Comté (Department of Jura).
- SANCERRE, a town in the E. of the Duchy of Berry, on the Loire.
- SCHWITZ, or *Schwytz*, one of the three Forest Cantons of Switzerland.
- SENS, a city of Champagne on the Yonne (Department of Yonne).
- SFORZA, FRANCESCO, a celebrated Italian Condottiere, and Duke of Milan 1450-1466.
- SIGISMUND, Duke of Austria, 1457-1489, died 1496.
- SISMONDI, 1773-1842, an eminent French historian, best known by his *History of the Italian Republics*.
- SIXTE IV., Pope 1471-1484.
- SOLEURE, or *Solothurn*, one of the Swiss Cantons.
- STANLEY, LORD, *Thomas*, afterwards Earl of Derby.
- STRASBOURG, or *Strassburg*, on the Ill, the chief city of Alsace.
- SUFFOLK, *John de la Pole, Earl of*; commanded the English forces in France in Henry VI.'s reign. He was murdered 1450.
- TALBOT, *John, Earl of Shrewsbury*, commanding the English forces in France. He was killed in battle at Castillon near Bordeaux, 1453.
- TARENTE, PRINCE DE, the eldest son of Ferdinand I. King of Naples.
- THANN, a town of S. Alsace, near Mühlhausen.
- TONGRES, a town in the Bishopric of Liège, a few miles N. of Liège.
- TOULOUSE, the chief city of Guienne, on the Upper Garonne.
- TOURNAI, a town in the S. of Flanders, on the Scheldt.
- TRÈVES, or *Trier*, a city of W. Germany, on the Moselle, formerly the seat of an Electorate.
- TRISTAN L'HERMITE, Master of the Ordnance, and Provost Marshal under Charles VII. and Louis XI.
- UNDERWALD, or *Unterwalden*, and URI, two of the three Forest Cantons of Switzerland.
- UTRECHT, a city and province of the Netherlands, formerly governed by a Prince Bishop.
- VAUD, the country between the

- Lakes of Geneva and Neufchatel, formerly belonging to Savoy, but conquered by the Swiss.
- VAUMARCUS, a village and castle on the Lake of Neufchatel, N.E. from Grandson.
- VENDÔME, a district of central France, on the river Loir.
- VERMANDOIS, the eastern portion of Picardy.
- VILLERS-LE-BEL, a small place near Paris, on the Marne.
- VINCENNES, a castle and town a small distance E. of Paris.
- VOLTAIRE, 1694-1778, the chief poet, historian and satirist of France in his time.
- VOSGES, a range of hills between Alsace and Lorraine.
- WALLONS, Walloons, a French-speaking race inhabiting the southern parts of Belgium.
- WARWICK, Richard Neville, Earl of (the Kingmaker), killed at Barnet 1471.
- YOLANDE DE BAR, daughter of John I. King of Aragon, wife of Louis II. of Anjou, and mother of Marie of Anjou, wife of Charles VII.
- YPRES, an important city of Flanders.
- ZURICH, one of the chief cities and Cantons of Switzerland.



THE PITT PRESS SERIES.

COMPLETE LIST.

1. GREEK.

<i>Author</i>	<i>Work</i>	<i>Editor</i>	<i>Price</i>
Aeschylus	Prometheus Vincetus	Rackham	<i>In the Press</i>
Aristophanes	Aves—Plutus—Ranae	Green	3/6 each
"	Vespae	Graves	3/6
"	Nubes	"	3/6
Demosthenes	Olynthiacs	Glover	2/6
Euripides	Heracleidae	Beck & Headlam	3/6
"	Hercules Furens	Gray & Hutchinson	2/-
"	Hippolytus	Hadley	2/-
"	Iphigeneia in Aulis	Headlam	2/6
"	Medea	"	2/6
"	Hecuba	Hadley	2/6
"	Alcestis	"	2/6
"	Orestes	Wedd	4/6
Herodotus	Book v	Shuckburgh	3/-
"	" VI, VIII, IX	"	4/- each
"	" VIII 1—90, IX 1—89	"	2/6 each
Homer	Odyssey IX, X	Edwards	2/6 each
"	" XXI	"	2/-
"	Iliad VI, XXII, XXIII, XXIV	"	2/- each
Lucian	Somnium, Charon, etc.	Heitland	3/6
"	Menippus and Timon	Mackie	3/6
Plato	Apologia Socratis	Adam	3/6
"	Crito	"	2/6
"	Euthyphro	"	2/6
"	Protagoras	J. & A. M. Adam	4/6
Plutarch	Demosthenes	Holden	4/6
"	Gracchi	"	6/-
"	Nicias	"	5/-
"	Sulla	"	6/-
"	Timoleon	"	6/-
Sophocles	Oedipus Tyrannus	Jebb	4/-
Thucydides	Book III	Spratt	5/-
"	Book VII	Holden	5/-
Xenophon	Agésilas	Hailstone	2/6
"	Anabasis Vol. I. Text.	Pretor	3/-
"	" Vol. II. Notes.	"	4/6
"	" I, II	"	4/-
"	" I, III, IV, V	"	2/- each
"	" II, VI, VII	"	2/6 each
"	" II, III	Edwards	1/6 each
"	" IV	"	<i>Nearly ready</i>
"	Cyropaedeia I, II (2 vols.)	Holden	6/-
"	" III, IV, V	"	5/-
"	" VI, VII, VIII	"	5/-

THE PITT PRESS SERIES.

2. LATIN.

<i>Author</i>	<i>Work</i>	<i>Editor</i>	<i>Price</i>
Caesar	De Bello Gallico		
	Com. I, III, VI, VIII	Peskett	1/6 each
"	" II-III, and VII	"	2/- each
"	" I-III	"	3/-
"	" IV-V	"	1/6
"	De Bello Gallico I ch. 1-29, II	Shuckburgh	1/6 each
"	De Bello Civili. Com. I	Peskett	3/-
"	" " Com. III	"	<i>In the Press</i>
Cicero	Actio Prima in C. Verrem	Cowie	1/6
"	De Amicitia	Reid	3/6
"	De Senectute	"	3/6
"	Div. in Q. Caec. et Actio Prima in C. Verrem	Heitland & Cowie	3/-
"	Ep. ad Atticum. Lib II	Pretor	3/-
"	Philippica Secunda	Peskett	3/6
"	Pro Archia Poeta	Reid	2/-
"	" Balbo	"	1/6
"	" Milone	"	2/6
"	" Murena	Heitland	3/-
"	" Plancio	Holden	4/6
"	" Sulla	Reid	3/6
"	Somnium Scipionis	Pearman	2/-
Cornelius Nepos	Miltiades, Themistocles, &c.	Shuckburgh	1/6
"	Hannibal, Cato, Atticus	"	1/6
"	Lysander, Alcibiades, &c.	"	1/6
"	Timotheus, Phocion, &c.	"	1/6
Horace	Epistles. Bk I	"	2/6
"	Odes and Epodes	Gow	5/-
"	Odes. Books I, III	"	2/- each
"	" Book II, IV	"	1/6 each
"	Epodes	"	1/6
Juvenal	Satires	Duff	5/-
Livy	Books IV, VI, IX, XXVII.	Stephenson	2/6 each
"	" V	Whibley	2/6
"	" XXI, XXII	Dimsdale	2/6 each
Lucan	Pharsalia. Bk I	Heitland & Haskins	1/6
"	De Bello Civili. Bk VII	Postgate	2/-
Lucretius	Book V	Duff	2/-
Ovid	Fasti. Book VI	Sidgwick	1/6
"	Metamorphoses, Bk I	Dowdall	1/6
Plautus	Epidicus	Gray	3/-
"	Stichus	Fennell	2/6
"	Trinummus	Gray	3/6
Quintus Curtius	Alexander in India	Heitland & Raven	3/6
Tacitus	Agricola and Germania	Stephenson	3/-
"	Hist. Bk I	Davies	2/6
Terence	Hautontimorumenos	Gray	3/-
Vergil	Aeneid I to XII	Sidgwick	1/6 each
"	Bucolics	"	1/6
"	Georgics I, II, and III, IV	"	2/- each
"	Complete Works, Vol. I, Text	"	3/6
"	" " Vol. II, Notes	"	4/6

THE PITT PRESS SERIES.

3. FRENCH.

<i>Author</i>	<i>Work</i>	<i>Editor</i>	<i>Price</i>
About	Le Roi des Montagnes	Ropes	2/-
Biar	Quand j'étais petit, Pts 1, II	Boielle	2/- each
Cornelle	La Suite du Menteur	Masson	2/-
"	Polyeucte	Braunholtz	2/-
De Bonnechose	Lazare Hoche	Colbeck	2/-
"	Bertrand du Guesclin	Leathes	2/-
"	" Part II (<i>With Vocabulary</i>)	"	1/6
Delavigne	Louis XI	Eve	2/-
"	Les Enfants d'Edouard	"	2/-
D'Harleville	Le Vieux Célibataire	Masson	2/-
De Lamartine	Jeanne d'Arc	Clapin & Ropes	1/6
De Vigny	La Canne de Jonc	Eve	1/6
Dumas	La Fortune de D'Artagnan	Ropes	2/-
Eckmann-Chatrion	La Guerre	Clapin	3/-
Guzot	Discours sur l'Histoire de la Révolution d'Angleterre	Eve	2/6
Lemercier	Frédégonde et Brunehaut	Masson	2/-
Mme de Staël	Le Directoire	Masson & Prothero	2/-
"	Dix Années d'Exil	"	2/-
Malot	Remi et ses Amis	Verrall	2/-
Merimée	Colomba	Ropes	2/-
Michelet	Louis XI & Charles the Bold	"	2/6
Molière	Le Bourgeois Gentilhomme	Clapin	1/6
"	L'École des Femmes	Saintsbury	2/6
"	Les Précieuses ridicules	Braunholtz	2/-
"	" (<i>Abridged Edition</i>)	"	1/-
"	Le Misanthrope	"	2/6
"	L'Avare	"	2/6
Ferrault	Fairy Tales	Rippmann	1/6
Piron	La Métromanie	Masson	2/-
Ponsard	Charlotte Corday	Ropes	2/-
Racine	Les Plaideurs	Braunholtz	2/-
"	" (<i>Abridged Edition</i>)	"	1/-
Sainte-Beuve	M. Daru.	Masson	2/-
Saintine	Picciola	Clapin	2/-
Scribe & Legouvé	Bataille de Dames	Bull	2/-
Scribe	Le Verre d'Eau	Colbeck	2/-
Sédaine	Le Philosophe sans le savoir	Bull	2/-
Souvestre	Un Philosophe sous les Toits	Eve	2/-
"	Le Serf & Le Chevrier de Lorraine	Ropes	2/-
"	Le Serf (<i>With Vocabulary</i>)	"	1/6
Thierry	Lettres sur l'histoire de France (XIII—XXIV)	Masson & Prothero	2/6
"	Récits des Temps Mérovingiens, I—III	Masson & Ropes	3/-
Villemain	Lascaris ou les Grecs du xv ^e Siècle	Masson	2/-
Voltaire	Histoire du Siècle de Louis XIV, in three parts	Masson & Prothero	2/6 each
Xavier de Maistre	{ La Jeune Sibérienne. Le } { Lépreux de la Cité d'Aoste }	Masson	1/6

THE PITT PRESS SERIES.

4. GERMAN.

<i>Author</i>	<i>Work</i>	<i>Editor</i>	<i>Price</i>
Andersen	Six Fairy Tales	Rippmann	2/6
	Ballads on German History	Wagner	2/-
Benedix	Dr Wespe	Breul	3/-
Freytag	Der Staat Friedrichs des Grossen	Wagner	2/-
	German Dactylic Poetry	"	3/-
Goethe	Knabenjahre (1749—1761)	Wagner & Cartmell	2/-
	Hermann und Dorothea	" "	3/6
"	Iphigenie	Breul	<i>In the Press</i>
Grimm	Selected Tales	Rippmann	3/-
Gutzkow	Zopf und Schwert	Wolstenholme	3/6
Hackländer	Der geheime Agent	E. L. Milner Barry	3/-
Hauff	Das Bild des Kaisers	Breul	3/-
	Das Wirthshaus im Spessart	Schlottmann & Cartmell	3/-
"	Die Karavane	Schlottmann	3/-
Immermann	Der Oberhof	Wagner	3/-
Klee	Die deutschen Heldensagen	Wolstenholme	3/-
Kohlrausch	Das Jahr 1813	"	2/-
Lessing	Minna von Barnhelm	Wolstenholme	3/-
Lessing & Gellert	Selected Fables	Breul	3/-
Mendelssohn	Selected Letters	Sime	3/-
Baumer	Der erste Kreuzzug	Wagner	2/-
Riehl	Culturgeschichtliche Novellen	Wolstenholme	3/-
	Die Ganerben & Die Ge- rechtigkeit Gottes	"	3/-
Schiller	Wilhelm Tell	Breul	2/6
	" (<i>Abridged Edition</i>)	"	1/6
"	Geschichte des dreissigjäh- rigen Kriegs Book III.	"	3/-
"	Maria Stuart	"	3/6
"	Wallenstein I. (Lager and Piccolomini)	"	3/6
"	Wallenstein II. (Tod)	"	3/6
Uhland	Ernst, Herzog von Schwaben	Wolstenholme	3/6

THE PITT PRESS SERIES.

5. ENGLISH.

<i>Author</i>	<i>Work</i>	<i>Editor</i>	<i>Price</i>
Bacon	History of the Reign of King Henry VII	Lumby	3/-
"	Essays	West	3/6 & 5/-
Cowley	Essays	Lumby	4/-
Earle	Microcosmography	West	3/- & 4/-
Gray	Poems	Tovey	4/- & 5/-
Lamb	Tales from Shakespeare	Flather	1/6
Macaulay	Lord Clive	Innes	1/6
"	Warren Hastings	"	1/6
"	William Pitt and Earl of Chatham	"	2/6
Mayor	A Sketch of Ancient Philosophy from Thales to Cicero		3/6
More	History of King Richard III	Lumby	3/6
"	Utopia	"	3/6
Milton	Arcades and Comus	Verity	3/-
"	Ode on the Nativity, L'Alle-gro, Il Penseroso & Lycidas}	"	2/6
"	Samson Agonistes	"	2/6
"	Sonnets	"	1/6
"	Paradise Lost, Bks I, II	"	2/-
"	" Bks III, IV	"	2/-
"	" Bks V, VI	"	2/-
"	" Bks VII, VIII	"	2/-
"	" Bks IX, X	"	2/-
"	" Bks XI, XII	"	2/-
Pope	Essay on Criticism	West	2/-
Scott	Marmion	Masterman	2/6
"	Lady of the Lake	"	2/6
"	Lay of the last Minstrel	Flather	2/-
"	Legend of Montrose	Simpson	2/6
Shakespeare	A Midsummer-Night's Dream	Verity	1/6
"	Twelfth Night	"	1/6
"	Julius Caesar	"	1/6
"	The Tempest	"	1/6
"	King Lear	"	1/6
"	Merchant of Venice	"	1/6
"	Richard II	"	<i>In the Press</i>
Shakespeare & Fletcher	Two Noble Kinsmen	Skeat	3/6
Sidney	An Apologie for Poetrie	Shuckburgh	3/-
Wallace	Outlines of the Philosophy of Aristotle		4/6
West	Elements of English Grammar		2/6
"	English Grammar for Beginners		1/-
Carlos	Short History of British India		1/-
Mill	Elementary Commercial Geography		1/6
Bartholomew	Atlas of Commercial Geography		3/-
Robinson	Church Catechism Explained		2/-

THE PITT PRESS SERIES.

6. EDUCATIONAL SCIENCE.

<i>Author</i>	<i>Work</i>	<i>Editor</i>	<i>Price</i>
Colbeck	Lectures on the Teaching of Modern Languages		2/-
Comenius	Life and Educational Works	Laurie	3/6
	Three Lectures on the Practice of Education		
Eve	I. On Marking	} 1 Vol.	2/-
Sidgwick	II. On Stimulus		
Abbott	III. On the teaching of Latin Verse Composition		
Farrar	General Aims of the Teacher	} 1 Vol.	1/6
Pooler	Form Management		
Locke	Thoughts on Education	Quick	3/6
Milton	Tractate on Education	Browning	2/-
Sidgwick	On Stimulus		1/-
Thring	Theory and Practice of Teaching		4/6

7. MATHEMATICS.

Ball	Elementary Algebra		4/6
Euclid	Books I—VI, XI, XII	Taylor	5/-
"	Books I—VI	"	4/-
"	Books I—IV	"	3/-
	Also separately		
"	Books I, & II; III, & IV; v, & VI; XI, & XII		1/6 each
"	Solutions to Exercises in Taylor's Euclid	W. W. Taylor	10/6
	And separately		
"	Solutions to Bks I—IV	"	6/-
"	Solutions to Books VI. XI	"	6/-
Hobson & Jessop	Elementary Plane Trigonometry		4/6
Loney	Elements of Statics and Dynamics		7/6
	Part I. Elements of Statics		4/6
	" II. Elements of Dynamics		3/6
"	Solutions of Examples, Statics and Dynamics		7/6
"	Mechanics and Hydrostatics		4/6
Smith, C.	Arithmetic for Schools, with or without answers		3/6
"	Part I. Chapters I—VIII. Elementary, with or without answers		2/-
"	Part II. Chapters IX—XX, with or without answers		2/-
Hale, G.	Key to Smith's Arithmetic		7/6

LONDON: C. J. CLAY AND SONS,
CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS WAREHOUSE,
AVE MARIA LANE.

GLASGOW: 263, ARGYLE STREET.

The Cambridge Bible for Schools and Colleges.

GENERAL EDITORS :

J. J. S. PEROWNE, D.D., BISHOP OF WORCESTER,
A. F. KIRKPATRICK, D.D., REGIUS PROFESSOR OF HEBREW.

Extra Fcap. 8vo. cloth, with Maps when required.

- Book of Joshua.** Rev. G. F. MACLEAR, D.D. 2s. 6d.
Book of Judges. Rev. J. J. LIAS, M.A. 3s. 6d.
I and II Samuel. Prof. KIRKPATRICK, D.D. 3s. 6d. each.
I and II Kings. Prof. LUMBY, D.D. 5s., separately 3s. 6d. each.
Books of Ezra & Nehemiah. Prof. RYLE, D.D. 4s. 6d.
Book of Job. Prof. DAVIDSON, D.D. 5s.
Psalms. Book I. Prof. KIRKPATRICK, D.D. 3s. 6d.
Psalms. Books II and III. Prof. KIRKPATRICK, D.D. 3s. 6d.
Book of Proverbs. Archdeacon PEROWNE. [In the Press.
Book of Ecclesiastes. Very Rev. E. H. PLUMPTRE, D.D. 5s.
Book of Isaiah. Chaps. I—~~XXXIX~~. Rev. J. SKINNER, D.D. 4s.
— **Chaps. XL—LXVI.** Rev. J. SKINNER, D.D. 4s.
Book of Jeremiah. Rev. A. W. STREANE, D.D. 4s. 6d.
Book of Ezekiel. Prof. DAVIDSON, D.D. 5s.
Book of Hosea. Rev. T. K. CHEYNE, M.A., D.D. 3s.
Books of Joel and Amos. Rev. S. R. DRIVER, D.D. 3s. 6d.
Books of Obadiah and Jonah. Arch. PEROWNE. 2s. 6d.
Book of Micah. Rev. T. K. CHEYNE, M.A., D.D. 1s. 6d.
Nahum, Habakkuk & Zephaniah. Prof. DAVIDSON, D.D. 3s.
Books of Haggai, Zechariah & Malachi. Arch. PEROWNE. 3s. 6d.
Book of Malachi. Archdeacon PEROWNE. 1s.
First Book of Maccabees. Rev. W. FAIRWEATHER and
Rev. J. S. BLACK, LL.D. 3s. 6d.
Gospel according to St Matthew. Rev. A. CARR, M.A. 2s. 6d.
Gospel according to St Mark. Rev. G. F. MACLEAR, D.D. 2s. 6d.
Gospel acc. to St Luke. Very Rev. F. W. FARRAR, D.D. 4s. 6d.
Gospel according to St John. Rev. A. PLUMMER, D.D. 4s. 6d.
Acts of the Apostles. Prof. LUMBY, D.D. 4s. 6d.
Epistle to the Romans. Rev. H. C. G. MOULE, D.D. 3s. 6d.
First and Second Corinthians. Rev. J. J. LIAS, M.A. 2s. each.
Epistle to the Galatians. Rev. E. H. PEROWNE, D.D. 1s. 6d.
Epistle to the Ephesians. Rev. H. C. G. MOULE, D.D. 2s. 6d.
Epistle to the Philippians. Rev. H. C. G. MOULE, D.D. 2s. 6d.
Colossians and Philemon. Rev. H. C. G. MOULE, D.D. 2s.
Epistles to the Thessalonians. Rev. G. G. FINDLAY, B.A. 2s.
Epistles to Timothy & Titus. Rev. A. E. HUMPHREYS, M.A. 3s.
Epistle to the Hebrews. Very Rev. F. W. FARRAR, D.D. 3s. 6d.
Epistle of St James. Very Rev. E. H. PLUMPTRE, D.D. 1s. 6d.
St Peter and St Jude. Very Rev. E. H. PLUMPTRE, D.D. 2s. 6d.
Epistles of St John. Rev. A. PLUMMER, D.D. 3s. 6d.
Book of Revelation. Rev. W. H. SIMCOX, M.A. 3s.

Other Volumes Preparing.

LONDON : C. J. CLAY AND SONS,
CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS WAREHOUSE,
AVE MARIA LANE.

The Smaller Cambridge Bible for Schools.

Now Ready. With Maps. Price 1s. each volume.

- Book of Joshua.** Rev. J. S. BLACK, LL.D.
Book of Judges. Rev. J. S. BLACK, LL.D.
First Book of Samuel. Prof. KIRKPATRICK, D.D.
Second Book of Samuel. Prof. KIRKPATRICK, D.D.
First Book of Kings. Prof. LUMBY, D.D.
Second Book of Kings. Prof. LUMBY, D.D.
Ezra & Nehemiah. Prof. RYLE, D.D.
Gospel according to St Matthew. Rev. A. CARR, M.A.
Gospel according to St Mark. Rev. G. F. MACLEAR, D.D.
Gospel according to St Luke. Very Rev. F. W. FARRAR, D.D.
Gospel according to St John. Rev. A. PLUMMER, D.D.
Acts of the Apostles. Prof. LUMBY, D.D.

The Cambridge Greek Testament for Schools and Colleges

GENERAL EDITOR: J. J. S. PEROWNE, D.D.

- Gospel according to St Matthew.** Rev. A. CARR, M.A.
With 4 Maps. 4s. 6d.
Gospel according to St Mark. Rev. G. F. MACLEAR, D.D.
With 3 Maps. 4s. 6d.
Gospel according to St Luke. Very Rev. F. W. FARRAR.
With 4 Maps. 6s.
Gospel according to St John. Rev. A. PLUMMER, D.D.
With 4 Maps. 6s.
Acts of the Apostles. Prof. LUMBY, D.D. 4 Maps. 6s.
First Epistle to the Corinthians. Rev. J. J. LIAS, M.A. 3s.
Second Epistle to the Corinthians. Rev. J. J. LIAS, M.A. 3s.
Epistle to the Hebrews. Very Rev. F. W. FARRAR, D.D. 8s. 6d.
Epistles of St John. Rev. A. PLUMMER, D.D. 4s.

GENERAL EDITOR: Prof. J. A. ROBINSON, D.D.

- Epistle to the Philippians.** Rev. H. C. G. MOULE, D.D. 2s. 6d.
Epistle of St James. Rev. A. CARR, M.A. 2s. 6d.
Pastoral Epistles. Rev. J. H. BERNARD, D.D. [*In Preparation*]
Book of Revelation. Rev. W. H. SIMCOX, M.A. 5s.

London: C. J. CLAY AND SONS,
CAMBRIDGE WAREHOUSE, AVE MARIA LANE.

Glasgow: 263, ARGYLE STREET.

Leipzig: F. A. BROCKHAUS.

New York: THE MACMILLAN COMPANY.

CAMBRIDGE: PRINTED BY J. & C. F. CLAY, AT THE UNIVERSITY PRESS.

